

LEXIBOOK
69, rue de la République
91851 Orsay Cedex
FRANCE
info@lexibook.com
Tel. : (33) 1 64 46 25 00
Fax : (33) 1 64 46 38 00

LEXIBOOK
Electronic devices

Lexibook UK
Unit 9 Highview - High Street
Bordon
Hampshire GU35 0AX
UNITED-KINGDOM
info@lexibook.co.uk
Tel. : (44) 1420-477922
Fax : (44) 1420-477929

Lexibook Electronica LDA
Nº6-B Praça José Domingos
Santos
Qta dos loios
2830 Lavradio Barreira
PORTUGAL
info@lexibook.com
Tel. : (351) 1204 9152
Fax : (351) 1204 9117

Lexibook GMBH
Donnersberggring 20
64295 Darmstadt
DEUTSCHLAND
info@lexibook.com
Tel. : (49) 6151-316151
Fax : (49) 6151-319453

Lexibook Polska Sp. z o.o.
ul. Pytlasinskiego 16
00-777 Warszawa
Polska
info@lexibook.com
Tel. : (48) 6 02 45 91 49
Fax : (48) 2 28 16 92 97

Lexibook Iberica S.L.
Jesus del Gran Poder
28026 MADRID
ESPAÑA
info@lexibook.com
Tel. : (34) 91 77 11 11
Fax : (34) 91 77 11 11

LEXIBOOK[®]
Electronic devices

MARS 2008





Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 juillet 2008 conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

En application de l'article 28 du règlement CE n° 809/2004 sur les prospectus, les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2005 figurent aux pages 50 à 92 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 5 juillet 2006 sous le N° D.06-0684, les rapports d'audit correspondants figurant respectivement aux pages 44 et 45 de ce document de référence.
- Les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2007 figurent aux pages 60 à 100 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 10 octobre 2007 sous le N° D.07-0894, les rapports d'audit correspondants figurant respectivement aux pages 49 à 52 de ce document de référence.

Ces documents de référence sont disponibles sur les sites internet de la société, www.lexibook.com, ou de l'Autorité des Marchés Financiers, www.amf-france.org.

Sommaire

| | |
|------------|--|
| 4 | Lettre du Président |
| 6 | Présentation de Lexibook |
| 11 | Activité boursière |
| 12 | Activité du groupe |
| 24 | Rapport du Président |
| 30 | Rapport de gestion |
| 43 | Résolutions soumises à l'Assemblée Générale |
| 59 | Comptes consolidés |
| 89 | Comptes de la société mère |
| 106 | Renseignements de caractère général |
| 123 | Communication externe 2008-2009 à la date du présent rapport |
| 125 | Tableau de concordance du document de référence |

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Actionnaires,

Premier fabricant français d'électronique de poche grand public, Lexibook a connu depuis sa création en 1992, un développement rapide et régulier de son chiffre d'affaires. L'année 2007-2008 a enregistré une forte croissance de l'activité, confortant ainsi les choix stratégiques opérés en début d'année 2007. Le chiffre d'affaire généré par les produits sous licence se porte à 28,2 M€ au 31 mars 2008 contre 10,6 M€ l'année précédente.

Activité 2006-2007 :

L'activité consolidée de l'exercice clos au 31 mars 2008, exprimée par l'indicateur chiffre d'affaires, est en hausse de 23,9%. Le chiffre d'affaires consolidé se porte ainsi à 47,2 millions d'euros (12 mois d'activité) contre 38,1 millions d'euros au 31 mars 2007 (15 mois d'activité). Cette situation masque une certaine disparité dans l'activité individuelle des filiales du groupe. Dans le groupe des filiales majeures (au regard du chiffre d'affaires contributif), la société mère française (42,84% du chiffre d'affaires consolidé) enregistre une hausse de 3,1 % par rapport au 31 mars 2007, la filiale Hong-Kongaise (18,56% du chiffre d'affaires consolidé) qui est en hausse de 33,96% par rapport au 31 mars 2007, la filiale Espagnole (15,08% du chiffre d'affaires consolidé) en hausse de 221,76% par rapport au 31 mars 2008 et la filiale anglaise (13,05 % du chiffre d'affaires consolidé) en hausse de 56,34% par rapport au 31 mars 2007. Ces quatre filiales génèrent 89,53% du chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2008. Leur chiffre d'affaires cumulé est en hausse de 30,81% par rapport à l'exercice précédent. Dans le groupe des filiales moins prépondérantes en terme de contribution actuelle au chiffre d'affaires consolidé (les 4 filiales restantes génèrent 10,47% du chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2008), les filiales Portugaise, Italienne et Américaine (respectivement 5,10%, 4,55% et 0,75% du chiffre d'affaires consolidé) en baisse respectivement de 17,16%, 11,19% et 24,91%. La filiale Allemande représente 0,07% du chiffre d'affaires consolidé.

Afin de pouvoir juger de la performance de chaque société du groupe sur une durée comparable, nous présentons ici un comparatif de chiffre d'affaires par filiales sur des bases pro forma :

| en euros | 31 MARS 2008 (12 mois) | | PROFORMA 31 MARS 2007 (12 mois) | | VARIATION | |
|----------------------|------------------------|-------------|---------------------------------|-------------|-------------------|------------|
| | Montant | % | Montant | % | MONTANT | % |
| Lexibook France | 20,214,489 | 43% | 15,601,168 | 48% | 4,613,321 | 30% |
| Lexibook Hong Kong | 8,759,098 | 19% | 6,151,795 | 19% | 2,607,303 | 42% |
| Lexibook Iberica | 7,115,116 | 15% | 1,934,680 | 6% | 5,180,436 | 268% |
| Lexibook Electronica | 2,408,086 | 5% | 2,655,964 | 8% | -247,878 | -9% |
| Lexibook UK | 6,160,561 | 13% | 3,277,455 | 10% | 2,883,106 | 88% |
| Lexibook Polska | 0 | 0% | -3,873 | 0% | 3,873 | -100% |
| Lexibook GMBH | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | |
| Lexibook Italia | 2,145,513 | 5% | 2,092,805 | 7% | 52,708 | 3% |
| Lexibook USA | 354,215 | 1% | 471,732 | 1% | -117,517 | -25% |
| Lexibook Germany | 32,938 | 0% | 0 | 0% | 32,938 | |
| TOTAUX | 47,190,016 | 100% | 32,181,726 | 100% | 15,008,290 | 47% |

La marge brute consolidée est de 23 millions d'euros au 31 mars 2008 contre 18,4 millions d'euros au 31 mars 2007 et son taux s'apprécie de 0.7 points à 48.3 % contre 47,6% pour l'exercice précédent. L'amélioration du taux de marge s'explique par une contribution plus importante des produits sous licence générant traditionnellement une marge plus élevée.

La baisse du résultat financier (-1.9 millions au 31 mars 2008 contre -1.3 millions au 31 mars 2007), est principalement liée à la dégradation du poste « écarts de change » et par l'accroissement des charges d'intérêts lié au financement de la croissance d'activité.

Le produit d'impôt apparent est principalement de l'impôt différé.

Dans ce contexte, l'exercice est clôturé avec un bénéfice net de 1,4 millions d'euros contre une perte nette de l'ensemble consolidé de -3 millions d'euros au 31 mars 2007 (15 mois d'activité).

Structure financière

Les fonds propres part du groupe sont de 6,1 M€ au 31 mars 2008 contre 6,3 M€ au 31 mars 2007. Comme cela est détaillé dans le tableau de variation des capitaux propres, cet écart trouve principalement son origine dans l'apport du résultat bénéficiaire (+1,4 M€), une variation négative des écarts de conversion (-1 M€), et des retraitements de consolidation (autoccontrôle et comptabilité de couverture ; -0,6 M€).

L'endettement net apparent est de 10,3 M€ contre 69 M€ au 31 mars 2007, soit un ratio d'endettement net apparent (endettement net apparent rapporté à la totalité des fonds propres) de 169 %, contre 110 % l'année précédente. Cette augmentation de l'endettement est liée en particulier au financement de la forte croissance de l'activité enregistrée cette année.

Perspectives 2008-2009

La poursuite des partenariats forts avec des sociétés concédant des licences majeures ainsi que la finalisation des projets en cours visant à optimiser nos processus d'approvisionnement et de distribution ou encore la réorganisation de nos filiales de commercialisation augurent d'un exercice 2008-2009 en croissance et profitable.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez à LEXIBOOK,

Aymeric LE COTTIER
Président du Directoire

Présentation de Lexibook

L'équipe dirigeante

- **Aymeric Le Cottier**
Président du Directoire
Né le 7 avril 1969
EDHEC, MS Ecole Centrale Paris
- **Emmanuel Le Cottier**
Directeur Général
Né le 7 avril 1969
Ecole supérieure de commerce de Lille
Universidad de Granada
- **Stéphane Le Guirriec**
Directeur Administratif et Financier
Né le 7 août 1965
Ecole supérieure de commerce ESLSCA
D.E.S.C.F., D.E.S.S. de droit des affaires, D.J.C.E.
- **Delphine Le Lan**
Directrice Marketing
Née le 11 janvier 1973
Ecole supérieure de commerce de Nantes

Tableau des chiffres clés (en euros)

| | € | | |
|---|------------------|-------------------|------------------|
| | Au 31/03/08 | Au 31/03/07 | Au 31/12/05 |
| Capital social | 3 883 266 | 3 883 266 | 3 883 266 |
| Capitaux propres part du groupe | 6 067 821 | 6 260 191 | 9 925 095 |
| Dettes financières | 15 596 225 | 8 424 187 | 10 847 854 |
| Actif immobilisé | 6 695 261 | 7 418 930 | 3 330 380 |
| Total bilan | 32 254 857 | 28 703 628 | 33 320 940 |
| Produits d'exploitation | 47 607 695 | 38 579 918 | 43 192 462 |
| Résultat d'exploitation | 2 924 125 | -2 477 416 | 1 668 627 |
| Résultat courant avant impôts | 1 052 582 | -3 813 980 | 1 604 898 |
| Résultat net consolidé part du groupe | 1 378 863 | -3 000 294 | 1 205 091 |
| Résultat net consolidé part du groupe par action | 1.25 | - 2.71 | 1,07 |
| Ratio d'endettement net (1) | 169% | 110% | 74% |
| Ratio d'endettement net retraité (2) | 55% | 102% | 25% |
| Dividendes distribués | 0 | 0 | 0 |

- (1) Le ratio d'endettement net est calculé en prenant le total des dettes financières moins la trésorerie active, rapporté au total des fonds propres
- (2) Le ratio d'endettement net retraité est calculé en prenant le total des dettes financières retraité de l'affacturage moins la trésorerie active, rapporté au total des fonds propres

Principaux Evénements 2007-2008

Avril 07

- Lancement des nouveaux réveils ThermoClock®.
- Nouveaux référencements des produits Lexibook chez Carrefour en Espagne.

Mai 07

- Lancement des gammes d'électronique à licence, et notamment des premiers combos TV-DVD à licence.
- Succès du nouveau catalogue LXB lors du salon du Medpi.

Juin 07

- Opérations « Box » sur les nouveaux appareils photos Spiderman et Barbie.
- Succès des opérations commerciales « Départ en Vacances ».

Juillet 07

- Reconstitution des livraisons directes de Hong-Kong pour des opérations commerciales sur les jouets pour Noël 2008.

Août 07

- Succès des opérations « Box rentrée des classes ».
- Lancement des nouvelles calculatrices scientifiques.

Septembre 07

- Premier accord de licence avec Warner sur « Scooby-Doo ».
- Référencements multiples de Lexibook auprès de la distribution spécialisée espagnole.

Octobre 07

- Présentation des collections 2008 à Hong-Kong auprès des acheteurs du monde entier.
- Succès des ventes de jouets et d'électronique à licence en Espagne.

Novembre 07

- Lancement de la gamme innovante de télécommandes universelles à double coque anti-chocs et du modèle « Seniors ».
- Lancement des premiers cadres photos sous licence Spiderman® et Barbie®.

Décembre 07

- Nombreux démonstrateurs en magasin pour promouvoir les jouets.
- Lancement des premiers produits sous licence Marsupilami.

Janvier 08

- Présentation des nouvelles collections de Jouets et d'Electronique à licence au salon de Paris.
- Lancement de la nouvelle gamme d'horlogerie chez Cora et Carrefour.

Février 08

- Succès des nouvelles gammes au cours du salon de New-York, notamment auprès des acheteurs Sud-Américains.
- Lexibook reçoit officiellement le prix très convoité du licencié européen Mattel lors du salon de Nuremberg.

Mars 08

- Présentation à la distribution européenne des nouvelles calculatrices pour la rentrée des classes 2008.
- Confirmation des sélections de Jouets par les acheteurs internationaux pour la campagne de Noël 2008.

Organigramme du groupe

au 31 mars 2008

Approvisionnement

Recherche/Développement

Distribution

LEXIBOOK
Electronic devices
S.A.

99,9 % ■ LEXIBOOK Hong Kong Ltd

- 98,9 % ■ LEXIBOOK UK LTD
- 97 % ■ LEXIBOOK Espagne SL
- 99,9 % ■ LEXIBOOK Portugal LDA
- 100 % ■ LEXIBOOK GERMANY
- 96 % ■ LEXIBOOK Pologne SPZOO
- 100 % ■ LEXIBOOK Italie SRL
- 100 % ■ LEXIBOOK U.S.A.

Historique du groupe

Quatorze années d'expérience qui permettent à Lexibook de confirmer sa position de leader sur le marché de l'électronique grand public et le succès de la diversification sur le marché du jeu électronique :

1993

- Lancement de la marque LEXIBOOK avec la création du Grand Dictionyme

1994

- Extension de la gamme des dictionnaires et lancement de la gamme des traducteurs.

1995

- Lancement de la gamme organiseurs électroniques.

1996

- Création du TOUCHMAN, nouvelle génération de produits électroniques de poche à écran tactile et développement de la gamme des calculatrices.

1997

- Introduction au Nouveau Marché et création de filiales en Espagne, au Portugal et au Royaume-Uni.

1998

- Acquisition des sociétés ITMC (France) et SPACE TOYS (Hongkong), dont les produits sont distribués sous la marque YENO, spécialiste des jeux électroniques éducatifs et création de filiales en Pologne et en Allemagne.

1999

- Lancement de la marque LEXIBOOK Junior, signature de nombreux contrats de licences, lancement de la gamme des réveils, montres et calculatrices euro ; ouverture d'une filiale en Italie.

2000

- Lancement de LEXIBOOK junior en Angleterre et ouverture d'une filiale à Singapour. Lancement des lecteurs de cartes à puces et des jouets électroniques préscolaires.

2001

- Lancement des assistants personnels communicants.

2002

- Désengagement obligataire et amélioration de la structure financière. Lancement des stations météo, des calculatrices graphiques, des jeux d'éveil et des jeux interactifs.

2003

- Lancement des dictionnaires multimédia, des Travel Machines, des téléphones DECT et des jeux musicaux. Retour à la publicité télévisée. J d'Or 2003 de l'innovation pour le Karaoké Micro Star.

2004

- Succès sur le segment des stations météo et de la téléphonie résidentielle. Accord de distribution trouvé en Pologne. Mise en sommeil de la filiale Allemande. Succès des jeux de bain.

2005

- Augmentation de capital avec appel public à l'épargne de 3,2 millions d'euros dont 2,4 millions d'euros affectés au capital social.

2006-2007

- Validation et mise en place de la stratégie des produits électroniques de loisir et conclusion d'accords de partenariats majeurs dans le monde des licences.

2007-2008

- Déploiement européen de la stratégie des produits électroniques sous licence. Explosion des ventes à l'international.

Activité boursière

Titres LEXIBOOK (1)

| | Transactions mensuelles en titres | Premier cours coté du dernier jour du mois en € | Cours du mois le plus haut en € | Cours du mois le plus bas en € |
|-------------|-----------------------------------|---|---------------------------------|--------------------------------|
| 2006 | | | | |
| Janvier | 100 464 | 20.25 | 20.43 | 17.03 |
| Février | 24 060 | 18.95 | 20.40 | 18.50 |
| Mars | 41 227 | 18.75 | 19.13 | 17.26 |
| Avril | 25 932 | 17.80 | 18.75 | 16.52 |
| Mai | 40 323 | 12.95 | 17.80 | 12.95 |
| Juin | 15 890 | 13.65 | 14.51 | 12.61 |
| Juillet | 5 981 | 12.73 | 14.00 | 11.60 |
| Août | 157 838 | 14.09 | 15.12 | 11.07 |
| Septembre | 11 591 | 13.51 | 14.19 | 13.21 |
| Octobre | 120 408 | 13.70 | 14.57 | 12.85 |
| Novembre | 117 347 | 14.48 | 16.00 | 12.90 |
| décembre | 220 678 | 16.10 | 17.70 | 14.10 |
| 2007 | | | | |
| Janvier | 58 079 | 15.48 | 17.50 | 15.47 |
| Février | 2 606 | 15.55 | 15.80 | 15.00 |
| Mars | 2 009 | 13.70 | 15.40 | 13.01 |
| Avril | 5 453 | 15.75 | 16.50 | 13.10 |
| Mai | 11 552 | 15.10 | 17.40 | 14.02 |
| Juin | 15 842 | 14.40 | 16.40 | 14.00 |
| Juillet | 1 799 | 14.80 | 14.99 | 13.51 |
| Août | 56 568 | 16.45 | 18.73 | 12.81 |
| Septembre | 17 235 | 15.35 | 18.10 | 13.01 |
| Octobre | 37 302 | 17.99 | 18.00 | 14.90 |
| Novembre | 41 236 | 17.05 | 18.00 | 16.31 |
| décembre | 43 943 | 18.70 | 19.50 | 17.00 |
| 2008 | | | | |
| Janvier | 12 334 | 17.00 | 19.10 | 11.90 |
| Février | 1 586 | 17.00 | 17.80 | 15.50 |
| Mars | 2 964 | 18.39 | 18.39 | 17.00 |
| Avril | 12 533 | 18.00 | 18.39 | 17.00 |
| Mai | 2 659 | 17.40 | 18.37 | 16.50 |

(1) Source Euronext

L'action LEXIBOOK est cotée à la Bourse de Paris sur le Nouveau Marché depuis le 25 mars 1997. L'action a été introduite sur le marché au prix de 29,73 €. Le nouveau Marché a été remplacé par l'Eurolist et l'action LEXIBOOK est, depuis, sur Euronext.

Afin de permettre aux actionnaires, analystes financiers, sociétés de Bourse, gérants de portefeuille et particuliers de suivre les événements du Groupe, LEXIBOOK diffuse ses communiqués de presse aux principales agences de presse et les publie dans différents journaux. Les actions portent le code Euroclear 3359.

Activité du groupe

Premier fabricant français d'électronique de poche grand public, Lexibook a connu depuis sa création en 1992, un développement rapide et régulier de son chiffre d'affaires. L'année 2007-2008 a enregistré une forte croissance de l'activité, confortant ainsi les choix stratégiques opérés en début d'année 2007. Le chiffre d'affaire généré par les produits sous licence se porte à 28,2 M€ au 31 mars 2008 contre 10,6 M€ l'année précédente.

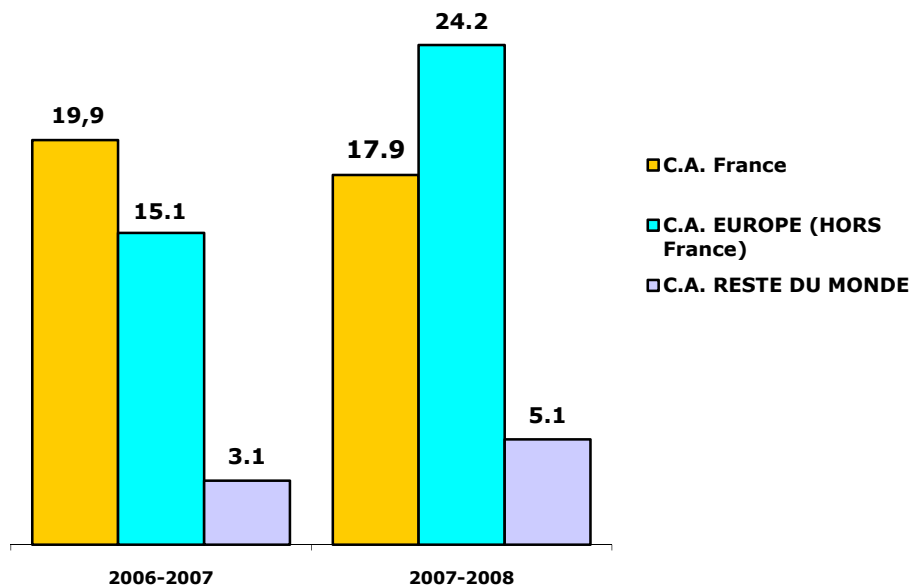
L'activité consolidée de l'exercice clos au 31 mars 2008, exprimée par l'indicateur chiffre d'affaires, est en hausse de 23,9%. Le chiffre d'affaires consolidé se porte ainsi à 47,2 millions d'euros (12 mois d'activité) contre 38,1 millions d'euros au 31 mars 2007 (15 mois d'activité).

Nous avons racheté YENO en 1998, et depuis, nous avons pénétré sept pays. Nous consolidons à présent nos positions sur ces territoires, et déjà, nous nous préparons à de nouvelles conquêtes. Le renforcement de notre réseau de distribution, le développement de jeux interactifs, nos accords de marques et de licences permettent toujours d'appréhender l'avenir avec une certaine sérénité.

Evolution du chiffre d'affaires sur les deux derniers exercices

En millions d'euros

Répartition France / Europe (hors France) / Reste du monde



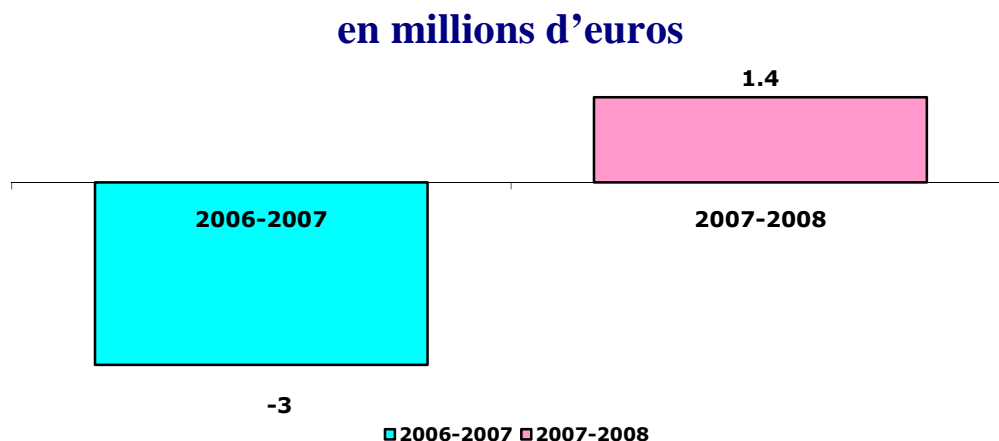
Les principaux clients sont les enseignes majeures de la grande distribution et de la distribution spécialisée : TOYS R'US, Leclerc, Carrefour, Auchan, Argos , PLUS, El Corte Ingles, Sonae group, Media Markt, SIDJ principalement. 13,03 % du chiffre d'affaires est réalisé avec TOYS R'US, le reste est réparti de manière à peu près uniforme entre les autres acteurs.

Nos clients bénéficient, de par leur activité, d'un niveau de trésorerie permettant d'honorer rapidement la prestation de leurs fournisseurs. Dans ce cas, Lexibook octroie un rabais commercial. Autrement, le délai moyen de règlement que nous accordons à nos clients est de 75 jours. Ce délai est généralement respecté.

Notre activité est particulièrement saisonnière. La campagne débute avec la période des référencements d'octobre à mars. Compte tenu du délai de production moyen et des délais d'acheminement des produits, la période la plus forte pour les achats de marchandises est la période de juillet à novembre (de l'ordre de 65% des achats réalisés sur cinq mois). Les ventes sont particulièrement soutenues en juin, juillet, août (rentrée des classes) et en septembre, octobre, novembre (période de Noël). Au regard de ces éléments notamment, le besoin en fond de roulement est le plus élevé sur les mois de septembre à décembre.

Les prix de nos produits ont tendance à augmenter lorsque nous sommes en phase de conquête d'un nouveau marché et baissent afin d'accompagner une sortie plus ou moins rapide du marché, la baisse des prix devant permettre de maintenir les volumes avant une sortie définitive du marché. Cette fluctuation de prix est observable sur une grande partie de nos gammes mais certains produits, de part leurs spécificités, dérogent à cette règle.

Evolution du résultat net des deux derniers exercices



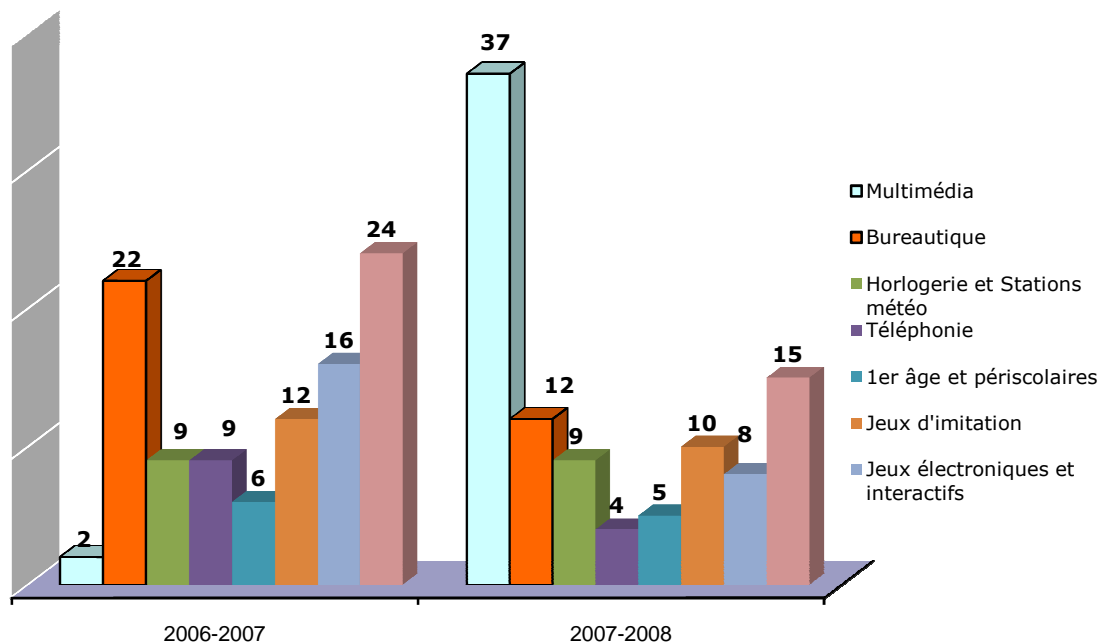
La société LEXIBOOK conçoit et commercialise une gamme complète de produits électroniques de loisirs :

- Bureautique,
- Multimédia,
- jeux éducatifs électroniques,
- jeux électroniques et interactifs,
- les stations météo et horlogerie,
- la téléphonie,
- le 1^{er} âge et jeux périscolaires,
- les jeux d'imitation.

Evolution du chiffre d'affaires sur les deux derniers exercices

En millions d'euros

Répartition par segments



L'évolution du marché

Lexibook travaille le dynamisme de sa gamme en s'appuyant sur différents éléments clefs, tous facteurs de succès :

- la qualité de la gamme qui porte à la fois sur le design et l'innovation technologique,
- les prix grâce aux volumes de ventes qui permettent de renforcer l'image de Lexibook dans son excellent positionnement qualité / prix ,
- l'exploitation d'accords de licences mondialement reconnues (Barbie, Spiderman,...)

Le marché de l'électronique de loisirs reste dans l'ensemble relativement dynamique.

Les moteurs actuels de ce dynamisme sont :

- l'implantation des hypermarchés dans les pays de l'Union européenne avec des linéaires de produits électroniques. C'est le cas en Italie, en Espagne, au Portugal et en Pologne,
- la sophistication des produits,
- le développement de nouveaux segments comme les stations météo, les calculatrices graphiques, ou plus récemment la HIFI, le multimédia ou les accessoires IPOD,
- lancement de nouveaux produits sous licence.

L'activité de LEXIBOOK s'est concentrée dans un premier temps sur le marché français. Elle est aujourd'hui leader sur de nombreux segments du marché de l'électronique de loisir avec des parts de marché sur ses segments traditionnels qui suffisent à elles seules à illustrer ce leadership.

Depuis onze ans, LEXIBOOK a entrepris de se développer sur le marché européen. Des filiales sont donc venues renforcer la structure du groupe dans sept pays.

La notoriété de Lexibook auprès des grandes enseignes françaises (Carrefour, Auchan, Leclerc, Casino, ...) lui permet de les accompagner dans leurs implantations à l'étranger. Ainsi, les accords passés avec ces grandes chaînes de distribution assurent un capital de croissance soutenue à l'export. Fort de ce portefeuille existant, le groupe séduit aussi les chaînes de distribution locales (Makro, Métro, Jumbo, Eroski, Tesco, ...).

Ainsi les produits LEXIBOOK sont vendus dans les rayons des grandes enseignes françaises et chez les distributeurs locaux.

Plus généralement, LEXIBOOK a su en 2007-2008 combiner une politique de licence sélective et d'innovation en concevant des produits intégrant les dernières technologies multimédia. Cet exercice marque ainsi le début d'une ère de conquête de nouveaux marchés sur ce nouveau segment de l'électronique de loisirs à licence.

Activité : Processus de production et de distribution

LEXIBOOK développe son activité en s'appuyant sur un effectif de 146 personnes dont l'expertise et la qualité sont de longue date avérées.

Maîtrise de la production

Forte de ses 60 personnes, la filiale LEXIBOOK Hong Kong est en charge de la recherche et du développement des produits. Le cycle de développement d'un produit est compris entre six et dix-huit mois selon les projets. La volonté première de LEXIBOOK est l'adaptation d'une nouvelle technologie destinée à cibler le segment des consommateurs grands publics. Le processus de fabrication est lancé dès validation du projet par la Direction.

La fabrication consiste en la production soit, de produits de marque LEXIBOOK, soit de produits sous licence ou encore de produits sous marque distributeurs. Concernant les produits sous marque distributeurs, la fabrication est uniquement assurée par les O.E.M (Original Equipment Manufactures). Les O.E.M sont des usines dont la finalité consiste à assembler des composants selon un cahier des charges précis aboutissant à la réalisation du produit. En fonction des clients, LEXIBOOK, apposera ensuite une marque sur ces produits. Ce procédé permet une gestion linéaire de la production et facilite le traitement des demandes saisonnières. Les unités de production sont basées en Chine (25 usines représentant à peu près 90% de la production et de l'assemblage). Elles occupent en général une surface de 30.000 m² et leurs effectifs s'élèvent à plus de 500 personnes.

Concernant les produits LEXIBOOK, des circuits intégrés (développés spécifiquement pour LEXIBOOK) sont conçus dans un premier temps à Hong Kong puis « masqués » (système de production assurant la protection des systèmes conçus par Lexibook) pour être ensuite fabriqués en série par des fournisseurs japonais, coréens, taiwanais ou chinois toujours selon le système des O.E.M. D'autres composants, non masqués, sont achetés selon les besoins, au Japon, en Corée, en Chine ou à Taïwan pour assemblage direct en Chine. Il n'y a pas d'usines dédiées aux produits sous marque distributeurs. Les usines peuvent indépendamment traiter l'ensemble des produits.

La fabrication de tous les produits LEXIBOOK est assurée par 15 principaux sous-traitants dont la capacité de production moyenne par usine est entre 0,5 et 10 millions de pièces mensuelles. La proximité des usines de production permet à la filiale LEXIBOOK Hong Kong de coordonner les opérations de production. Toute la production du groupe est externalisée.

LEXIBOOK possède, contrôle et développe l'essentiel de l'outillage nécessaire au processus de fabrication de ces usines. Ces sites sont occupés soit, par des fournisseurs spécialisés, soit par des OEM.

Tous les produits finis font ensuite l'objet d'un contrôle qualité permettant l'assurance de la satisfaction aux exigences des clients d'une part, et des normes spécifiques en vigueur dans les pays destinataires d'autre part.

En conjuguant habilement avec les OEM et les fournisseurs de circuits intégrés, LEXIBOOK bénéficie de délais de fabrication relativement courts. Le délai de livraison des composants est en moyenne de six semaines, et ceux de fabrication et d'assemblage, de deux semaines. L'optimisation de la gestion des achats des composants stratégiques assure à LEXIBOOK cet avantage concurrentiel.

De Hong Kong vers le reste du monde

Toutes les gammes de nos produits sont donc fabriquées selon le processus décrit ci-avant. Dans le cas où les volumes sont suffisants, Lexibook Hong Kong se charge d'assurer les ventes sur tous les territoires où le groupe n'a pas de filiales, exception faite de quelques livraisons vers des clients européens qui commandent des volumes importants et regroupés. A partir de Hong Kong, la distribution de ces produits est organisée selon la répartition géographique suivante.

Vers l'Europe :

- les centrales d'achats françaises et internationales,
- les filiales française, espagnole, portugaise, italienne, anglaise et allemande du groupe.
- les distributeurs espagnols, scandinaves ou grecs pour les produits OEM en co-branding avec leur marque spécifique ou sous la marque Lexibook.

Vers le reste du monde :

De nombreux produits de la gamme LEXIBOOK sont exportables dans des pays hors d'Europe. Ces pays ne peuvent cependant pas être démarchés à partir d'une structure française pour des raisons de coûts et d'image.

La présence de LEXIBOOK à Hong kong est une base d'exportation compétitive et crédible.

Une filiale existe également aux USA.

Les filiales de distribution dans le monde

Hong Kong

La filiale LEXIBOOK Hong Kong est au cœur de l'activité du Groupe. Cette filiale assure :

- le développement du groupe par ses innovations. Pour cela, elle investit en matière de recherche et emploie des ingénieurs de haut niveau ;
- le contrôle du processus de fabrication depuis le choix des usines et des outils de production, l'achat des composants et jusqu'au contrôle de la qualité des produits finis ;
- la gestion des livraisons des produits dans le monde entier ;
- une contribution au chiffre d'affaires consolidé de 8,8 M€ au 31 mars 2008 contre de 6,5 M€ au 31 mars 2007

Les autres filiales du Groupe sont toutes des structures de distribution, dans la mesure où toute la production est réalisée en Chine. Leur spécificité par produit est très largement dépendante du marché local, des accords de licences et de distribution, de l'implantation de chaînes de distribution, et des choix du Groupe sur les modalités de facturation.

L'Espagne

Au 31 mars 2008, le chiffre d'affaires s'est porté à 7,1 M€ au 31 mars 2008 contre 2,2 M€ au 31 mars 2007, cette très forte hausse de l'activité est principalement liée à de nombreux nouveaux référencements et au développement des ventes de jouets.

Le Royaume-Uni

La restructuration de la filiale commence à porter ses fruits avec un chiffre d'affaires contributif au 31 mars 2008 de 6,2 M€ contre 4 M€ au 31 mars 2007.

Le Portugal

Les produits bureautiques LEXIBOOK sont référencés dans 100% des hypermarchés. Le marché du jouet est plus fluctuant.

Le chiffre d'affaires est de 2,4 M€ au 31 mars 2008 contre 2,9 M€ au 31 mars 2007.

L'Italie

La mise en place de 13 agents commerciaux répartis sur tout le territoire Italien continue à être payante avec un chiffre d'affaires de 2,2 millions d'euros contre 2,4 millions d'euros au 31 mars 2007.

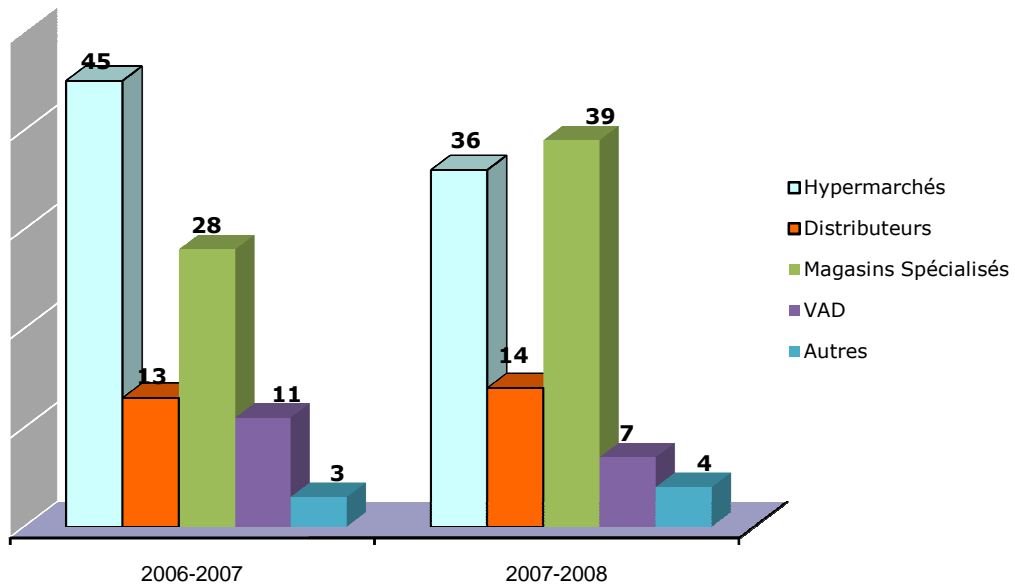
Les clients

LEXIBOOK affirme son indépendance par la diversité du réseau de distribution :

- Les hypermarchés : Toutes les grandes enseignes de la distribution française. TOYS R US, premier client de LEXIBOOK, représente 13,03 % du chiffre d'affaires.
- La vente par correspondance : 36 catalogues de VPC – La Redoute, les 3 Suisses, Quelle, la Camif, JM Bruneau, JPG, l'Homme Moderne, Neckerman ...présentent les produits LEXIBOOK.
- Les grands magasins : Monoprix/prisunic, les Galeries Lafayette, le Printemps, ...
- Les magasins spécialisés : la Fnac, Darty, Toys R US, JoueClub, ...
- Les chaînes de Télé Achats : TF1, M6, ...
- Les groupements d'achats : Majuscule, Sacfom, Ceditj...
- Les sociétés de ventes par internet : @lapage.com, lespot.com, booston.com, hora.fr,

Les 10 premiers clients de Lexibook, principales enseignes du segment grande distribution, représentent près de 48% du chiffre d'affaires pour l'exercice 2007-2008.

Répartition du chiffre d'affaires par canal de distribution (en %)



Stratégie du groupe

Lors de son introduction en bourse la société avait présenté un plan de développement qui reposait principalement sur trois axes stratégiques:

- la poursuite du développement en France,
- le développement des ventes à l'international,
- le développement de nouveaux produits.

Ces objectifs ont été globalement atteints. Ils demeurent des axes de développement importants pour l'avenir.

Fort de son succès en France et pour profiter de ses atouts technologiques, LEXIBOOK décidait d'étendre ses ventes à l'export et de s'intéresser au marché du jouet en rachetant en 1998 les sociétés ITMC France et SPACE TOYS Hongkong.

L'apport de fonds résultant de l'introduction en Bourse et de l'émission d'un emprunt obligataire permettait d'engager, via une croissance externe, une nouvelle étape de recherche de produits plus sophistiqués, à fort contenu technologique et à forte valeur ajoutée. La capacité à anticiper les besoins du marché reste un atout majeur de Lexibook.

En 2005, une augmentation de capital de 3,2 millions d'euros dont 2,4 millions d'euros affectés au capital social a été réalisée avec succès. Les fonds issus de l'augmentation de capital ont vocation à financer d'une part le besoin en fonds de roulement issu de la croissance et d'autre part à procéder à un rééquilibrage des sources de financement (fonds propres/endettement bancaire).

Aux objectifs initiaux sont venus s'ajouter récemment les objectifs suivants :

- assurer l'évolution des gammes vers l'électronique de loisir,
- nouer et pérenniser des accords de licences majeurs qui sont négociés au niveau du groupe et qui sont assortis de minimums garantis qui peuvent être décaissés à la signature du contrat ou au fur et à mesure de la réalisation du chiffre d'affaires, en fonction des contrats,
- continuer la prospection et le développement commercial sur de nombreux territoires et notamment les USA.

L'innovation technologique

- Lancer des produits nomades à prix modéré, connectables à Internet et utilisant les ordinateurs personnels, les téléphones mobiles..
- Intégrer au catalogue de plus en plus de produits d'électronique de loisirs au design séduisant et adapté à chaque cible en terme de fonctionnalités.
- Permettre aux utilisateurs des produits LEXIBOOK d'accéder à la technologie sans efforts et de profiter pleinement des progrès technique en toute simplicité.
- Intégrer toutes les dernières technologies développées au sein des produits Lexibook dans les jouets Lexibook Junior.

Développer des contenus pédagogiques toujours plus performants et adaptés aux différents âges des enfants.

Analyse des risques de l'émetteur

Le groupe a procédé à une revue de ses risques et il considère qu'il n'y a pas d'autres risques hormis ceux présentés ci-dessous :

Risque financier

Le Groupe Lexibook, opérant dans un contexte international, est exposé aux risques de change provenant de différentes expositions en devises, principalement l'US dollar. Le risque de change porte notamment sur des transactions commerciales futures.

Le risque de change, crée de la volatilité sur les résultats, les capitaux propres ainsi que sur les flux de trésorerie.

Le Groupe Lexibook a recours à des instruments dérivés dans diverses stratégies de couverture pour éliminer ou limiter les risques financiers auxquels il est exposé.

Les principaux instruments dérivés utilisés sont le change à terme ferme et optionnel.

Les instruments dérivés qui constituent une couverture économique mais qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture en IFRS, sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le groupe Lexibook a pour politique de couvrir un budget d'achats futurs de marchandises payables en US dollar. La couverture du budget d'achat a nécessité un découpage en différentes périodes de temps (« time bucket ») suffisamment fines.

Le Groupe Lexibook ne couvre que la part sécurisée de son budget, c'est-à-dire, la part récurrente et peu soumise à aléas. Au 31 mars 2008, le budget annuel 2008 / 2009 des achats de marchandises payables en US dollar était couvert à hauteur de 68%.

| Risque de change | USD | GBP | HKD | Autres |
|------------------------------|------------|-----------|-------------|--------|
| Actifs | 719 267 | 1 137 297 | 3 619 365 | |
| Passifs | 7 288 711 | 1 114 425 | 23 094 876 | |
| Position nette avant gestion | -6 569 443 | 22 873 | -19 475 511 | 0 |
| Hors Bilan | 13 700 000 | 0 | 0 | |
| Position nette après gestion | 7 130 557 | 22 873 | -19 475 511 | 0 |

Sur la base de ces positions nettes et dans le cas d'une appréciation de l'euro face à ces devises, le manque à gagner pour la société serait de 71 306 USD, 229 GBP et le gain potentiel serait de 194 755 HKD.

Risque de taux

| Risque de taux | A moins d'un an | De un à cinq ans | A plus de cinq ans |
|--------------------|-----------------|------------------|--------------------|
| Passifs Financiers | 15 182 923 | 413 302 | |
| Actifs Financiers | | | |
| Position nette | 15 182 923 | 413 302 | 0 |

Dans le cas d'une hausse des taux de 1 point, le manque à gagner serait de 155 962 €

Risques sur actions

La société Lexibook dispose à l'actif de 24 700 actions propres, dans le cadre de l'animation de marché et dans le cadre des plans d'option d'acquisitions d'actions. La valeur de marché au 31 mars 2008 est de 18,39 €. Ces éléments d'actif ont fait l'objet des dépréciations suivantes :

| | Actions propres |
|--------------------------|-----------------|
| Valeur brute comptable | 420 232 |
| Provisions dépréciations | 0 |
| Position à l'actif | 420 232 |
| Hors Bilan | 0 |
| Position nette globale | 420 232 |

Dans le cas d'une baisse de 10 % du prix du marché, la société s'expose à un risque de 42 023 euros sur les actions propres.

Risques juridiques

Contrats de licences de marques

Au cours des trois dernières années, des contrats de licence de marque ont été conclus par LEXIBOOK avec des partenaires tels que Mattel, Walt Disney, France Télévision Licences, Spiderman ou Le Robert. D'une durée de 1 à 3 ans reconductibles, ils prévoient des montants minima garantis de royalties à verser aux concédants. Ces minima sont atteints pour l'exercice 2007-2008 et le seront également pour les exercices à venir. Les taux de royalties varient traditionnellement de 3% à 17%. Sur l'exercice 2007-2008, les royalties ont représenté 621 257 euros. Ainsi, il n'existe pas de risque de dépendance lié à ces contrats de licence.

Risques fiscaux

Au mieux de notre connaissance, la société n'est exposée à aucun risque fiscal.

Risques industriels et liés à l'environnement

Tous les produits fabriqués et commercialisés par LEXIBOOK répondent aux normes de compatibilité électromagnétique applicables dans l'Union Européenne. En outre, conformément à la législation en vigueur, le segment spécifique du jouet répond à toutes normes mécaniques, chimiques, électriques et d'inflammabilité, nous garantissant une parfaite sécurité.

Le risque de composants défectueux, inhérent à l'activité et partagé par tous les autres constructeurs, est maîtrisé grâce à un contrôle exercé directement par LEXIBOOK Hong-Kong sur les usines de fabrication asiatiques ou indirectement, par le biais d'entreprises spécialisées. Ce risque ne s'est jamais traduit par des difficultés réelles au cours des années passées.

Risques technologiques : LEXIBOOK maîtrise sa recherche et développement ainsi qu'une partie de sa production. En effet, son bureau d'études basé à Hong-Kong est proche des sites de fabrication et assure ainsi un suivi attentif du risque technologique.

Etant donnée la nature de son activité, relevant de la propriété intellectuelle, la société ne dépose pas de brevets.

Dans le domaine de la propriété industrielle, les logos, les marques LEXIBOOK, LEXIBOOK Junior, TOUCHMAN et Tablet PC et plus de 100 marques appartenant à la société, sont déposés en France et pour partie en Europe et / ou dans le monde entier.

Dans le courant de l'année 1999, LEXIBOOK a étendu la protection de ses marques à l'Internet, en procédant à l'enregistrement de noms de domaine correspondant à son portefeuille de marques internationales.

Risque réglementaire : Compte tenu de l'harmonisation européenne et de la directive R&TTE supprimant les contraintes liées notamment aux casques VHF, il n'y a pas de risque réglementaire existant à ce jour. LEXIBOOK se conforme au règlement CE 1103/97. Il n'existe aucun risque résultant d'une réglementation au 31/03/2008 sur l'ensemble des produits commercialisés par LEXIBOOK.

Autres risques particuliers :

Intensification de la pression sur les prix et risque de concurrence

Sur le marché des produits électroniques grand public, l'érosion observée sur les prix de vente s'accompagne d'une érosion de la marge des offreurs.

La réponse consiste à :

- lancer de nouveaux produits,
- créer de la valeur ajoutée grâce à de nouvelles fonctionnalités, améliorer le marketing autour des produits,
- augmenter les ventes et donc nos approvisionnements pour obtenir des conditions d'achats attractives,
- maintenir nos frais de structure à un plus faible niveau que nos concurrents, qui en raison de leur taille, connaissent des frais fixes incompressibles supérieurs aux nôtres.

Pénurie de composants

La pénurie de composants est un risque inhérent à l'activité de la société. Toutefois, la souplesse de Lexibook lui permet, dans certains cas, d'anticiper les besoins de ses clients et également de substituer les composants indisponibles. Il n'y a eu aucune tension sur le marché des composants au cours de l'exercice 2007-2008 dont Lexibook aurait pu subir les effets pervers.

Risque clients

Le délai de paiement moyen est de 60 jours. La société souscrit une assurance crédit sur pratiquement tous ses clients, à hauteur de 60 à 75 % de la créance TTC selon qu'il s'agisse de clients dénommés (c'est-à-dire signalés et pour lesquels une autorisation a été demandée) ou non dénommés.

Les principaux clients sont les enseignes majeures de la grande distribution et de la distribution spécialisée : Leclerc, Carrefour, Auchan, Toys r'us, Casino, Intermarché, Argos, SIDJ, Cora, Vente privée et BID UP TV principalement. 8,8 % du chiffre d'affaires est réalisé avec Leclerc, le reste est réparti de manière à peu près uniforme entre les autres acteurs.

Risque fournisseurs

LEXIBOOK n'est dépendant d'aucun fournisseur en particulier. La société a en permanence la possibilité de recourir à des fabricants différents en cas de besoin. Un plan d'urgence lui permet de réorganiser sa production en quelques semaines. Ce risque est donc pris en compte par l'entreprise.

Environ seize usines travaillent à la fabrication des produits. Elles sont soumises à des impératifs de qualité, de prix et de délai, dont le défaut est sanctionné par des pénalités.

Ces usines ont été sélectionnées en fonction de leur solidité financière et de leur qualité de production.

Enfin, les usines sont liées à LEXIBOOK par des accords de confidentialité et de non divulgation d'informations.

Il n'existe aucun lien contractuel avec les usines qui fournissent les produits, autre que des commandes passées régulièrement. Le délai de règlement moyen de ces fournisseurs est de 30 à 60 jours par virement bancaire ou lettre de crédit.

Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus

L'entreprise dispose d'assurances pour l'ensemble des risques généraux inhérents à l'exercice de son activité. La société a notamment une assurance multirisque professionnelle - qui couvre les risques d'incendie (à hauteur de 2 717 256 € par sinistre), les frais supplémentaires d'exploitation (à hauteur de 450 000 € par sinistre), le vol (à hauteur de 38 000 €) - une assurance responsabilité civile de l'entreprise couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels confondus (à hauteur de 9 125 846 € par sinistre), une assurance stocks (à hauteur de 6 millions d'euros par sinistre) et marchandises transportées (à hauteur de 914 695 € par transport), une assurance risque clients (France et export), une assurance hommes clefs (en cas de décès de Aymeric ou Emmanuel LE COTTIER, la société Lexibook percevra 805 000 euros individuellement) et une assurance du parc automobile. Les risques susceptibles d'être encourus ont été objectivement appréciés et bénéficient d'une couverture appropriée. Au titre de l'exercice 2007-2008 les primes relatives à toutes ces assurances se sont élevées à 299 905 € pour l'ensemble du groupe Lexibook.

Risques de liquidité

Compte tenu de la taille relativement réduite de ses différentes filiales, LEXIBOOK S.A., la société mère porte les financements de l'ensemble du groupe. Les besoins de financement sont essentiellement des besoins court terme liés au financement du besoin en fond de roulement.

Pour la couverture de ses achats de marchandises le groupe utilise des lignes de CREDOC et dans une plus faible mesure des « Stand By Letter of Credit » (SBLC). Or le cas des SBLC, les lignes de CREDOC rentrent aujourd'hui sur le marché des lignes dont l'accès

n'est pas trop difficile. Jusqu'à ce jour le groupe a toujours couvert ses besoins en CREDOC et plus généralement les besoins de financement de ses achats de marchandises.

Pour le financement du poste client, le groupe a mis en place une solution d'affacturage au niveau européen (cf note annexe consolidée 3.6). Pour fluidifier son cycle de trésorerie, notamment en raison des effets de saisonnalité marqués, le groupe dispose également de facilités de caisse conséquentes.

Risque de dépendance vis-à-vis des licences

Le chiffre d'affaires généré par les produits à licences représente 59,8 % du chiffre d'affaire consolidé dont 54,2 % pour les cinq licences les plus importantes

Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe pas à ce jour de faits exceptionnels ou litiges pouvant avoir ou ayant eu, dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société et de ses filiales.

Rapport du Président du conseil de surveillance

En application de l'article L.225-68 du Code de Commerce

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément à l'article L.225-68 du Code de Commerce l'objet du présent rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société et d'indiquer les éventuelles limitations que le Conseil de Surveillance aurait pu apporter aux pouvoirs du Directeur Général. Le présent rapport ne reprend pas l'ensemble des éléments généraux exposés au sein du premier « rapport du président » établi au titre de 2003.

Conformément au paragraphe 16.4 de l'Annexe 1 du règlement européen n° 809-2004, nous vous précisons que le régime de gouvernement d'entreprise existant au sein de Lexibook est conforme aux règles françaises.

Conformément à la Loi du 30 décembre 2006, ce rapport fait également état des principes et règles arrêtés par le Conseil de Surveillance, pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

1.1. Présentation du Conseil de surveillance et du Directoire

Le Directoire et le Conseil de Surveillance sont régis par les articles L.225-57 à L.225-93 du Code de Commerce.

Au 31 mars 2008, la composition du Conseil de Surveillance était la suivante :

- **Luc Le Cottier**, né le 17 février 1943, Président du Conseil de Surveillance, (nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013),
- **Gérard Abadjian**, né le 24 février 1956, Vice président du Conseil de Surveillance, nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013),
- **Gérard Michot**, né le 23 mars 1944, Membre du Conseil de Surveillance, nomination à titre définitif le 2 janvier 2008 suite à la démission de Monsieur VERMERSCH pour la durée restant à courir, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013),
- **Serge Giroud**, né le 29 septembre 1933, Membre du Conseil de Surveillance, nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013),

Au 31 mars 2008, la composition du Directoire était la suivante :

- **Aymeric Le Cottier**, né le 7 avril 1969, Président du Directoire (nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013),
- **Emmanuel Le Cottier**, né le 7 avril 1969, Directeur général (nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013).
- **Stéphane LE GUIRRIEC**, né le 7 août 1965, Membre du Directoire (nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013).

L'expertise du Conseil de Surveillance et du Directoire :

- **Luc Le Cottier**, Président Fondateur du groupe Lexibook, a une connaissance très intime de la société, de ses clients, de ses marchés mais aussi de leurs besoins. Ces qualités associées à sa vision stratégique ont largement contribué au développement du groupe,
- **Gérard Abadjian**, avocat, apporte une expertise plus particulière dans les domaines de l'identification et de la prévention des risques,
- **Stéphane Le Guirriec**, titulaire d'un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce, d'un DESS Droit des Affaires et d'un DESCF, bénéficie d'une triple compétence financière, juridique et fiscale. Son expérience comprend aussi bien le conseil et l'audit que le contrôle de gestion et la consolidation financière. Il assume la fonction de Directeur Administratif et Financier au sein de Lexibook depuis 2000.
- **Serge Giroud**, bénéficie d'une longue expérience, et notamment en qualité de Président Directeur Général de société, et aujourd'hui de consultant en organisation et en logistique. Il a accepté d'apporter cette expertise à Lexibook.
- **Aymeric Le Cottier** et **Emmanuel Le Cottier** apportent une expertise plus spécifique dans les domaines respectifs de la stratégie produit et de la stratégie de développement des marchés.
- **Gérard MICHOT** a une grande expérience en matière de gestion de sociétés qu'il apporte à notre société.

La composition actuelle du Comité de Direction (Comité Exécutif) est la suivante :

- **Aymeric Le Cottier**, Président du Directoire, Responsable de l'animation du Comité Exécutif,

Diplômé de l'EDHEC et titulaire d'un Mastère de l'Ecole Centrale de Paris, Aymeric Le Cottier débute sa carrière chez Lexibook en tant que Chef de Secteur en 1994. En 1996, il est nommé Directeur des Ventes, puis en 1997 Directeur Commercial. Il occupe la fonction de Président du Directoire depuis le 19 décembre 2006.

- **Emmanuel Le Cottier**, Directeur Général, Responsable des ventes et du développement commercial,

Diplômé de l'ESC Lille et de l'Université de Grenade (Espagne), Emmanuel Le Cottier débute sa carrière à la Direction Financière de Total en 1994. C'est en 1995 qu'il rejoint Lexibook au Contrôle de Gestion. Il est nommé Directeur Général en charge des ventes et du développement commercial du groupe en 2002.

- **Delphine Le Lan**, Directrice Marketing,

Diplômé de l'ESC Nantes, Delphine Le Lan débute sa carrière chez Hachette Editions au département Marketing en 1995. Deux ans plus tard elle rejoint le groupe Lexibook en tant que Directrice Marketing Jouet. Elle est nommée Directrice Marketing Groupe en 2002.

- **Stéphane Le Guirriec**, Directeur Administratif et Financier,

Titulaire d'un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce, d'un DESS Droit des Affaires et d'un DESCF, Stéphane Le Guirriec bénéficie d'une triple compétence financière, juridique et fiscale. Son expérience comprend aussi bien le conseil et l'audit que le contrôle de gestion et la consolidation financière. Il assume la fonction de Directeur Administratif et Financier au sein de Lexibook depuis 2000.

1.2. Organisation et Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Directoire détermine et arrête la stratégie d'entreprise. Le Conseil de Surveillance s'assure que les mesures prises par le Directoire s'inscrivent bien dans le cadre de l'intérêt des actionnaires et de l'intérêt social.

Le Président du Conseil de Surveillance en contact direct et régulier avec l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance centralise les demandes puis établit un projet d'ordre du jour pour la prochaine réunion du Conseil. Il s'assure que ce projet répond bien aux attentes de chacun des membres du Conseil de Surveillance et transmet au président du Directoire la liste des dossiers à préparer pour présentation au Conseil de Surveillance à venir. L'intervention de personnes extérieures au Conseil et à l'entreprise (en dehors des Commissaires aux Comptes) est possible et laissée à l'appréciation du Président. Cette faculté n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2007-2008.

Lors de la tenue du Conseil les points à l'ordre du jour qui sont du seul ressort et de la compétence des membres du Conseil de Surveillance sont traités entre membres, les travaux demandés au Directoire font l'objet d'une présentation formelle par ses soins. Le Président du Directoire se fait assister, à sa convenance, par tout « directeur métier » du Comité Exécutif quand il juge que les explications directes de ces derniers seront propices à une meilleure compréhension du dossier par les membres du conseil.

Au titre de l'exercice allant du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 seize Conseils de Surveillance se sont tenus.

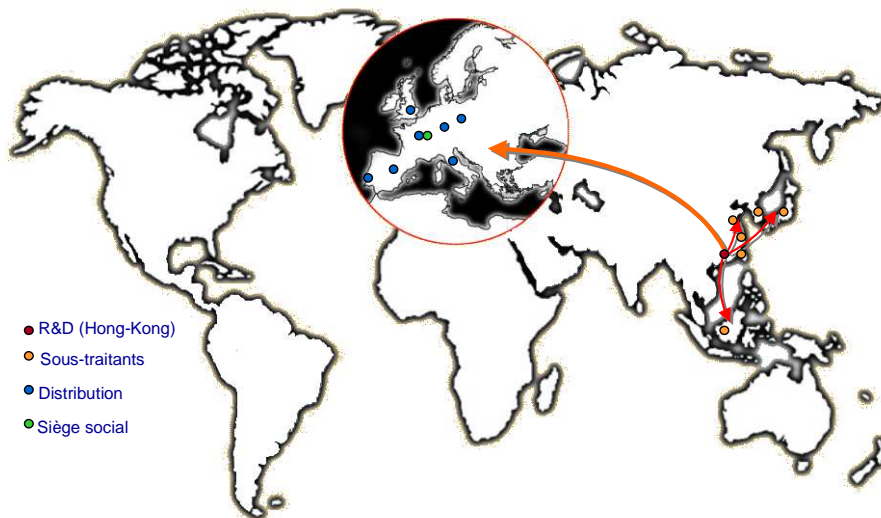
Le Directoire est, pour sa part, garant de la qualité des informations qu'il communique au Conseil. Il anime le Comité Exécutif et s'assure de l'application diligente et efficace de toute mesure propice à la réalisation des objectifs stratégiques. A cet égard, il met en œuvre toute action qu'il estime nécessaire et s'appuie, notamment, sur les procédures de contrôle interne mise en place dans la société.

Le Comité des Comptes et de l'Audit dont la création à été entérinée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2004 a tenu deux séances les 25 juin 2007 et 21 novembre 2007.

2. Procédures de contrôle interne mises en place par la société

2.1. Organisation générale : des implantations stratégiques et des moyens mutualisés

Le Groupe Lexibook bénéficie d'implantations stratégiques dans différentes zones géographiques, que ce soit dans le domaine de la recherche, de la production ou de la distribution.



Les structures des filiales de distribution sont légères. La société mère Lexibook S.A. développe à la fois une activité de distribution sur le marché français et une activité de centre de services au profit de ses filiales afin de mutualiser les ressources et donc d'en optimiser l'utilisation.

A ce titre des « contrats d'assistance » ont été conclus et couvrent les prestations suivantes : Assistance dans la direction générale de l'entreprise, assistance dans la gestion des ventes internationales, dans la gestion commerciale et le marketing, assistance dans la gestion comptable et financière, administrative, juridique et fiscale, assistance dans le domaine technique et logistique, assistance dans la gestion des ressources humaines, et assistance informatique. Chaque filiale, en fonction de sa taille et de ses besoins, a recours à un ou plusieurs des domaines d'assistance cités précédemment.

Au 31 mars 2008 les filiales de Lexibook S.A. sont les suivantes :

| Liste des filiales et participations en € | Capital | % de détention |
|---|---------|----------------|
| A. Filiales détenues à plus de 50% | | |
| Lexibook Hong Kong Limited | 40 625 | 99,9% |
| Lexibook Iberica SL | 3 100 | 97,0% |
| Lexibook Electronica LDA | 150 000 | 99,9% |
| Lexibook UK | 591 166 | 98,9% |
| Lexibook Polska SP ZOO | 14 197 | 96,0% |
| Lexibook Italia | 10 400 | 100,0% |
| Lexibook USA | 316 | 100,0% |
| Lexibook Germany | 25 000 | 100,0% |

Notre organisation offre d'une part, la flexibilité nécessaire à une réactivité élevée indispensable sur nos marchés et d'autre part, la possibilité d'exercer un pilotage centralisé de nos activités. Ce pilotage centralisé nécessite une bonne connaissance et une bonne maîtrise de l'organisation et de son environnement. Ces aspects nous renvoient à la problématique des contrôles dans l'entreprise.

2.2. Mise en œuvre et limites du contrôle interne au cours de l'exercice 2007-2008

Compte tenu de l'impact des risques potentiels inhérent aux fonctions sourcing et recherche et Développement, le Président du Directoire s'est déplacé à trois reprises à Hong Kong pour contrôler la mise en œuvre des procédures existantes et apporter les améliorations nécessaires. Les travaux de contrôle visant à optimiser ces cycles n'ont révélé aucun dysfonctionnement important.

Afin d'accroître le contrôle de la qualité de l'information des structures de commercialisation et de distribution, la comptabilité des filiales anglaise, espagnole, Italienne et Allemande à été centralisée au siège.

2.3. Procédures attachées à l'élaboration de l'information financière

2.3.1. Cadre général de l'élaboration et du contrôle de l'information financière

De nombreuses procédures existent dans le groupe Lexibook. Les directeurs et chefs de service veillent à leur bonne application et à leur actualisation. Dans le courant de l'année 2003 les procédures ont été collectées, analysées et regroupées au sein d'un unique manuel des procédures (« Manuel d'Information du Management »).

Le manuel des procédures a une forte orientation comptable et financière et près de 70% de son contenu à pour objet de fournir, à l'ensemble des sociétés du groupe Lexibook, des règles et méthodes relatives à l'élaboration de l'information financière. Et ce, que cette information soit à destination du management ou qu'elle soit destinée à des communications externes.

Les procédures couvrent les domaines principaux suivants : le rôle du Directeur Administratif et Financier Groupe et des Directeurs Administratifs et Financiers locaux, le Reporting de gestion, la tenue et la conservation des livres légaux, les assurances, les règles et méthodes comptables, les procédures d'investissement et corrélativement les niveaux d'habilitation pour l'engagement de dépenses, les règles d'approbation des contrats moyen ou long terme, la politique de financement du groupe ou les procédures spécifiques relatives à la Recherche et au Développement.

Dans l'élaboration de l'information financière le rôle des Directeurs Administratifs et Financiers est plus spécifiquement marqué. Le manuel des procédures précise le champ de leurs fonctions et de leurs responsabilités :

« Le rôle et les responsabilités d'un Directeur Administratif et Financier (ou son équivalent) au sein d'une filiale Lexibook sont larges et variés (...). Cette section a pour objet de documenter ses responsabilités majeures inhérentes à la bonne tenue des livres légaux au nom et pour le compte de l'actionnaire majoritaire final Lexibook S.A.(....) Sont décrites ci-dessous les zones majeures qui nécessitent d'être surveillées de près pour s'assurer que les livres légaux sont correctement tenus et reflètent le plus justement possible la situation financière de la filiale à tout instant. (...) Le Directeur Administratif et Financier :

- *S'assure que les livres comptables de la filiale sont correctement tenus, qu'ils reflètent fidèlement la situation financière et qu'ils permettent un audit aisé et efficace en accord avec les règles du groupe.*
- *S'assure que TOUTES les règles et procédures en vigueur chez Lexibook sont appliquées ou qu'une demande de dispense*

formelle existe si des circonstances exceptionnelles le justifient.

- *S'assure que les points de dysfonctionnement soulevés par l'audit interne ou externe sont correctement et rapidement communiqués puis résolus.*
- *S'assure que les livres fiscaux et documents liés soient tenus conformément aux règles édictées par les autorités compétentes.*
- *S'assure que toutes les pratiques financières de la filiale dont il a la charge sont conformes aux procédures du groupe et notamment les règles relatives à l'éthique du personnel employé.*
- *Effectue une revue personnelle suffisante des Systèmes d'Informations, des procédures et des éléments comptables pour être pleinement satisfait quant à la réalisation des points précédents.*
- *S'assure de l'existence d'un plan de succession pour tout membre clé de l'équipe « finance et administration ».*
- *S'assure que les responsabilités et les niveaux d'engagements du personnel d'encadrement ont été correctement et à juste titre définis, et que les responsabilités sont déléguées de manière appropriée dans le stricte cadre des autorisations dont chacun bénéficie.*

Il est de la responsabilité du Directeur Administratif et Financier d'informer immédiatement le Directeur Général de la filiale et le Directeur Administratif et Financier du groupe si un dysfonctionnement significatif dans les systèmes d'information et les procédures peut entraver l'atteinte d'un des objectifs assignés ci-dessus. »

2.3.2. Les circuits financiers

Bien entendu, et au-delà des seules obligations légales, la société s'appuie sur différents états de gestion pour quantifier les effets financiers des décisions stratégiques arrêtées par le conseil aussi bien à moyen terme (plan stratégique) qu'à court terme (budget), pour contrôler la performance des filiales vis-à-vis du budget et de l'année précédente (états financiers mensuels : compte de résultat, bilan et tableau des flux de trésorerie) ou encore pour prévenir certains risques financiers (« reporting credit management », reporting de « position devises », présentation des demandes d'investissement au Comité Exécutif...).

Tous les états de gestion sont établis dans des formats homogènes publiés par la maison mère et selon les règles et méthodes du groupe.

La remontée régulière de ces documents vers le siège offre de multiples occasions de s'assurer de la qualité générale de l'information financière.

Ces différents reporting ont été mis en place progressivement au cours des dernières années. Aujourd'hui on constate une qualité relative satisfaisante et accessoirement différentes voies d'amélioration dans la mesure où l'entreprise cherche continuellement à optimiser ses outils de gestion.

2.3.3. La sécurisation des circuits financiers

Le contrôle et l'analyse des informations, avant leur agrégation pour diffusion au Comité Exécutif, relève de la responsabilité principale des départements Contrôle de Gestion, Consolidation et Credit Management centraux.

2.3.4. Audit de l'information financière

L'application de l'ensemble des règles et principes fondamentaux évoqués ci-dessus fait l'objet de contrôles réguliers.

L'audit légal des comptes, en mars et septembre de chaque année, est aussi l'occasion de s'assurer que les objectifs de « qualité de l'information financière » sont atteints.

3. Limitations apportées par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs du Directeur Général.

A ce jour, il n'y a aucune limitation qui viendrait s'ajouter à celles déjà inscrites dans les cadres légaux ou réglementaires.

4. Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux

Dans les SA à Directoire et Conseil de Surveillance, le pouvoir d'arrêter les principes et règles de détermination des rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux appartient au Conseil de Surveillance.

Pour la période allant du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 :

| Nom | Rémunération totale | Dont Partie Fixe | Dont avantages en nature | Dont Partie Variable | Dont jetons de présence |
|----------------------|---------------------|------------------|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Luc Le COTTIER | 60 000 | | | 0 | 60 000 |
| Aymeric Le COTTIER | 135 337 | 109 800 | 10 537 | 15 000 | 0 |
| Emmanuel Le COTTIER | 135 337 | 109 800 | 10 537 | 15 000 | 0 |
| Stéphane Le GUIRRIEC | 119 816 | 104 816 | 0 | 15 000 | 0 |

Conformément au paragraphe 15.2 de l'Annexe 1 du Règlement Européen n° 809-2004, nous vous précisons que les avantages en nature comprennent notamment les frais liés aux contrats d'assurance chômage de MM Aymeric et Emmanuel LE COTTIER.

Les autres mandataires sociaux ne sont pas rémunérés.

Je vous remercie de votre confiance,

Luc Le Cottier
Président du Conseil de Surveillance

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 SEPTEMBRE 2008

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe LEXIBOOK au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, des résultats et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Activité au 31 mars 2008

Pour la société LEXIBOOK SA :

Au cours de l'exercice 2007-2008, la société Lexibook S.A. a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires à 32,4 millions d'euros contre 26,3 millions d'euros l'exercice précédent (d'une durée exceptionnelle de 15 mois). Cette hausse est principalement liée au fort développement des produits sous licence.

La marge brute est en hausse à 14,3 millions d'euros contre 12,1 millions d'euros l'exercice précédent, et le taux de marge, quant à lui, se dégrade légèrement à 44 % contre 46 % au 31 mars 2007. Cette faible érosion s'explique par les choix de rationalisation des gammes intervenus sur la période écoulée et corrélativement par les opérations de déstockage importantes réalisées sur les familles de produits qui n'avaient plus vocation à être maintenues au catalogue.

Le résultat d'exploitation ressort à 3 millions d'euros contre -1,1 millions d'euros au 31 mars 2007. Cette forte hausse est directement liée à la croissance de l'activité et incidemment une meilleure couverture des frais fixes.

La dégradation du résultat financier, en baisse de 1,5 million d'euros par rapport à l'exercice précédent, trouve directement son origine dans la hausse importante des postes « pertes de change » et « dotations aux provisions financières ».

Le résultat exceptionnel stable par rapport à l'année précédente (perte exceptionnelle de 0.28 millions d'euros contre une perte de 0,3 millions d'euros au 31 mars 2007). La perte de 0.28 million d'euros de l'exercice est liée à la comptabilisation d'un abandon de créances au profit de Lexibook Italia de 0.4 million d'euros et d'autre produit exceptionnels pour 0.12 million d'euros.

Compte tenu de ces éléments Lexibook SA clôture son exercice au 31 mars 2008 avec une profit de 1 263 237 euros contre une perte de 1 323 831 euros au 31 mars 2007 (exercice exceptionnel de 15 mois).

Pour le groupe LEXIBOOK

Activité du groupe

L'activité consolidée de l'exercice clos au 31 mars 2008, exprimée par l'indicateur chiffre d'affaires, est en hausse de 23,9%. Le chiffre d'affaires consolidé se porte ainsi à 47,2 millions d'euros (12 mois d'activité) contre 38,1 millions d'euros au 31 mars 2007 (15 mois d'activité). Cette situation masque une certaine disparité dans l'activité individuelle des filiales du groupe. Dans le groupe des filiales majeures (au regard du chiffre d'affaires contributif), la société mère française (42,84% du chiffre d'affaires consolidé) enregistre une hausse de 3,1 % par rapport au 31 mars 2007, la filiale Hong-Kongaise (18,56% du chiffre d'affaires consolidé) qui est en hausse de 33,96% par rapport au 31 mars 2007, la filiale Espagnole (15,08% du chiffre d'affaires consolidé) en hausse de 221,76% par rapport au 31 mars 2008 et la filiale anglaise (13,05 % du chiffre d'affaires consolidé) en hausse de 56,34% par rapport au 31 mars 2007. Ces quatre filiales génèrent 89,53% du chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2008. Leur chiffre d'affaires cumulé est en hausse de 30,81% par rapport à l'exercice précédent. Dans le groupe des filiales moins prépondérantes en terme de contribution actuelle au chiffre d'affaires consolidé (les 4 filiales restantes génèrent 10,47% du chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2008), les filiales Portugaise, Italienne et Américaine (respectivement 5,10%, 4,55% et 0,75% du chiffre d'affaires consolidé) en baisse respectivement de 17,16%, 11,19% et 24,91%. La filiale Allemande représente 0,07% du chiffre d'affaires consolidé.

Afin de pouvoir juger de la performance de chaque société du groupe sur une durée comparable, nous présentons ici un comparatif de chiffre d'affaires par filiales sur des bases pro forma :

| en euros | 31 MARS 2008 (12 mois) | | PROFORMA 31 MARS 2007 (12 mois) | | VARIATION | |
|----------------------|------------------------|-------------|---------------------------------|-------------|-------------------|------------|
| | Montant | % | Montant | % | MONTANT | % |
| Lexibook France | 20,214,489 | 43% | 15,601,168 | 48% | 4,613,321 | 30% |
| Lexibook Hong Kong | 8,759,098 | 19% | 6,451,795 | 19% | 2,607,303 | 42% |
| Lexibook Iberica | 7,115,116 | 15% | 1,934,680 | 6% | 5,180,436 | 268% |
| Lexibook Electronica | 2,408,086 | 5% | 2,655,964 | 8% | -247,878 | -9% |
| Lexibook UK | 6,160,561 | 13% | 3,277,455 | 10% | 2,883,106 | 88% |
| Lexibook Polska | 0 | 0% | -3,873 | 0% | 3,873 | -100% |
| Lexibook GMBH | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | |
| Lexibook Italia | 2,145,513 | 5% | 2,092,805 | 7% | 52,708 | 3% |
| Lexibook USA | 354,215 | 1% | 471,732 | 1% | -117,517 | -25% |
| Lexibook Germany | 32,938 | 0% | 0 | 0% | 32,938 | |
| TOTAUX | 47,190,016 | 100% | 32,181,726 | 100% | 15,008,290 | 47% |

La marge brute consolidée est de 23 millions d'euros au 31 mars 2008 contre 18,4 millions d'euros au 31 mars 2007 et son taux s'apprécie de 0.7 points à 48.3 % contre 47,6% pour l'exercice précédent. L'amélioration du taux de marge s'explique par une contribution plus importante des produits sous licence générant traditionnellement une marge plus élevée.

La baisse du résultat financier (-1.9 millions au 31 mars 2008 contre -1.3 millions au 31 mars 2007), est principalement liée à la dégradation du poste « écarts de change » et par l'accroissement des charges d'intérêts lié au financement de la croissance d'activité.

Le produit d'impôt apparent est principalement de l'impôt différé.

Dans ce contexte, l'exercice est clôturé avec un bénéfice net de 1,4 millions d'euros contre une perte nette de l'ensemble consolidé de -3 millions d'euros au 31 mars 2007 (15 mois d'activité).

Structure financière

Les fonds propres part du groupe sont de 6,1 M€ au 31 mars 2008 contre 6,3 M€ au 31 mars 2007. Comme cela est détaillé dans le tableau de variation des capitaux propres, cet écart trouve principalement son origine dans l'apport du résultat bénéficiaire (+1,4 M€), une variation négative des écarts de conversion (-1 M€), et des retraitements de consolidation (autocentrôle et comptabilité de couverture ; -0,6 M€).

L'endettement net apparent est de 10,3 M€ contre 69 M€ au 31 mars 2007, soit un ratio d'endettement net apparent (endettement net apparent rapporté à la totalité des fonds propres) de 169 %, contre 110 % l'année précédente. Cette augmentation de l'endettement est liée en particulier au financement de la forte croissance de l'activité enregistrée cette année.

Situation de la société mère à la date du présent rapport

A la date du présent rapport, l'activité de l'exercice 2008-2009 se présente de manière très positive. La présentation de la gamme des différents salons a été très bien accueillie par les acheteurs. Le changement de date de clôture permet, à la date d'établissement du présent rapport d'avoir une meilleure visibilité sur l'exercice à venir. A cet égard les référencements déjà enregistrés laissent à penser que le niveau de chiffre d'affaires sera légèrement supérieur à ce qui a été réalisé sur l'exercice 2007-2008.

Activité de la société en matière de recherche et développement

| Détail des flux d'immobilisations incorporelle | 31/03/07 | Augmentations | Diminutions | 31/03/08 |
|--|-----------|---------------|-------------|-----------|
| Frais de recherche | 2 792 869 | 1 211 889 | 554 472 | 3 450 286 |
| Amortissement frais de recherche | 1 298 942 | 723 401 | 274 115 | 1 748 228 |
| Net frais de recherche | 1 493 927 | 488 488 | 280 357 | 1 702 058 |

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but la conception, la construction et les tests de pré production ou de pré utilisation des modèles et prototypes nécessaires au lancement de produits finis commercialisables sont capitalisées si le produit est jugé techniquement et commercialement viable et que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement.

Chaque projet répondant à ces critères fait l'objet d'une demande d'investissement accompagnée d'une étude de rentabilité qui est soumise au comité de direction. L'approbation du comité marque le point de départ du projet et des investissements. Les projets sont traités comme des immobilisations en cours jusqu'à la date de la première vente (hors groupe), date qui correspond à la fin de l'activation des coûts et au point de départ des amortissements. Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Les dépenses activées initialement et correspondant à des projets abandonnés (technologies communes ou composants mutualisés) ne pourront être réaffectées à de nouveaux projets que de façon exceptionnelle c'est-à-dire dans le cas où la demande d'investissement du projet arrêté le prévoit. Dans le cas contraire, le projet sera intégralement déprécié.

Les dépenses liées aux activités de développement sont dépréciées sur la base d'un plan d'amortissement établi au regard d'un prévisionnel de ventes (si la demande d'investissement présente un prévisionnel de ventes de 500, 400 et 100 respectivement les années 1, 2 et 3 l'amortissement sera de 50%, 40% et 10%).

Les projets sont analysés systématiquement lors de chaque arrêté annuel ou individuellement en cas d'apparition de perte de valeur. Ils sont « mis au rebut » s'ils ne remplissent plus les critères de capitalisation. La valeur actuelle nette de chaque projet est recalculée puis elle est comparée à la valeur nette comptable encore à l'actif à la date d'arrêté. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle nette une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles est constatée pour la différence afin de constater les pertes de valeurs éventuelles.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Principaux risques et incertitudes auxquels la société Lexibook S.A. est confrontée

Incidence de l'activité dans le domaine environnemental et social

Tous les produits fabriqués et commercialisés par LEXIBOOK répondent aux normes de compatibilité électromagnétique applicables dans l'Union Européenne. En outre, conformément à la législation en vigueur, le segment spécifique du jouet répond à toutes normes mécaniques, chimiques, électriques et d'inflammabilité, nous garantissant une parfaite sécurité.

Dans le domaine social le dynamisme de l'entreprise permet d'assurer à ce jour le maintien global de l'effectif au niveau consolidé.

Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus

L'entreprise dispose d'assurances pour l'ensemble des risques généraux inhérents à l'exercice de son activité. La société a notamment une assurance multirisque professionnelle - qui couvre les risques d'incendie (à hauteur de 2 717 256 € par sinistre), les frais supplémentaires d'exploitation (à hauteur de 450 000 € par sinistre), le vol (à hauteur de 38 000 €) - une assurance responsabilité civile de l'entreprise couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels confondus (à hauteur de 9 125 846 € par sinistre), une assurance stocks (à hauteur de 9 millions d'euros) et marchandises transportées (à hauteur de 4 millions d'euros par sinistre), une assurance risque clients (France et export), une assurance hommes clefs (en cas de décès de Aymeric ou Emmanuel LE COTTIER, la société Lexibook percevra 805 000 euros individuellement) et une assurance du parc automobile. Les risques susceptibles d'être encourus ont été objectivement appréciés et bénéficient d'une couverture appropriée. Au titre de l'exercice 2007-2008 les primes relatives à toutes ces assurances se sont élevées à 249 177 €.

Risque de change

| Risque de change | USD | GBP | HUF |
|-------------------------------------|-------------------|-----------------|----------------|
| Actifs | 3 486 886 | 7 540 | |
| Passifs | -1 946 977 | -308 922 | -31 846 |
| Position nette avant gestion | 1 539 909 | -301 382 | -31 846 |
| Hors Bilan | 13 700 000 | | |
| Position nette après gestion | 15 239 909 | -301 382 | -31 846 |

Sur la base de cette position nette et dans le cas d'une appréciation de 1% de l'euro face à ces devises, le manque à gagner pour la société serait de 152 399 USD.

Evolution prévisible de la société et perspectives

La poursuite des partenariats forts avec des sociétés concédant des licences majeures ainsi que la finalisation des projets en cours visant à optimiser nos processus d'approvisionnement et de distribution ou encore la réorganisation de nos filiales de commercialisation augurent d'un exercice 2008-2009 en croissance et profitable.

Filiales et participations

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Informations relatives au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L233-7 et L233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote qui est, à la date du présent rapport, la suivante :

- Mr Le Cottier Luc possède 13,42 % du capital et 17,85% des droits de vote
- Mr Le Cottier Aymeric possède 19,58 % du capital et 26,03% des droits de vote
- Mr Le Cottier Emmanuel possède 19,58 % du capital et 26,03% des droits de vote

Messieurs Aymeric et Emmanuel LE COTTIER ont acquis 450 actions chacun au cours de l'exercice écoulé.

Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe Lexibook est confronté

Incidence de l'activité dans le domaine environnemental et social

Tous les produits fabriqués et commercialisés par LEXIBOOK répondent aux normes de compatibilité électromagnétique applicables dans l'Union Européenne. En outre, conformément à la législation en vigueur, le segment spécifique du jouet répond à toutes normes mécaniques, chimiques, électriques et d'inflammabilité, nous garantissant une parfaite sécurité.

Dans le domaine social le dynamisme de l'entreprise permet d'assurer à ce jour le maintien global de l'effectif au niveau consolidé.

Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus

L'entreprise dispose d'assurances pour l'ensemble des risques généraux inhérents à l'exercice de son activité. La société a notamment une assurance multirisque professionnelle - qui couvre les risques d'incendie (à hauteur de 2 717 256 € par sinistre), les frais supplémentaires d'exploitation (à hauteur de 450 000 € par sinistre), le vol (à hauteur de 38 000 €) - une assurance responsabilité civile de l'entreprise couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels confondus (à hauteur de 9 125 846 € par sinistre), une assurance stocks (à hauteur de 13,6 millions d'euros) et marchandises transportées (à hauteur de 4 millions d'euros), une assurance risque clients (France et export), une assurance hommes clefs (en cas de décès de Aymeric ou Emmanuel LE COTTIER, la société Lexibook percevra 805 000 euros individuellement) et une assurance du parc automobile. Les risques susceptibles d'être encourus ont été objectivement appréciés et bénéficient d'une couverture appropriée. Au titre de l'exercice 2007-2008 les primes relatives à toutes ces assurances se sont élevées à 299 905 € pour l'ensemble du groupe Lexibook.

Risques de change, de taux et clauses de défaut

Le Groupe Lexibook, opérant dans un contexte international, est exposé aux risques de change provenant de différentes expositions en devises, principalement l'US dollar. Le risque de change porte notamment sur des transactions commerciales futures.

Le risque de change, crée de la volatilité sur les résultats, les capitaux propres ainsi que sur les flux de trésorerie.

Le Groupe Lexibook a recours à des instruments dérivés dans diverses stratégies de couverture pour éliminer ou limiter les risques financiers auxquels il est exposé.

Les principaux instruments dérivés utilisés sont le change à terme ferme et optionnel.

Les instruments dérivés qui constituent une couverture économique mais qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture en IFRS, sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le Groupe Lexibook a pour politique de couvrir un budget d'achats futurs de marchandises payables en US dollar. La couverture du budget d'achat a nécessité un découpage en différentes périodes de temps (« time bucket ») suffisamment fines.

Le Groupe Lexibook ne couvre que la part sécurisée de son budget, c'est-à-dire, la part récurrente et peu soumise à aléas. Au 31 mars 2008, le budget annuel 2008 / 2009 des achats de marchandises payables en US dollar était couvert à hauteur de 68%.

| Risque de change | USD | GBP | HKD | Autres |
|------------------------------|------------|-----------|-------------|--------|
| Actifs | 719 267 | 1 137 297 | 3 619 365 | |
| Passifs | 7 288 711 | 1 114 425 | 23 094 876 | |
| Position nette avant gestion | -6 569 443 | 22 873 | -19 475 511 | 0 |
| Hors Bilan | 13 700 000 | 0 | 0 | |
| Position nette après gestion | 7 130 557 | 22 873 | -19 475 511 | 0 |

Sur la base de ces positions nettes et dans le cas d'une appréciation de l'euro face à ces devises, le manque à gagner pour la société serait de 71 306 USD, 229 GBP et le gain potentiel serait de 194 755 HKD.

| Risque de taux | A moins d'un an | De un à cinq ans | A plus de cinq ans |
|--------------------|-----------------|------------------|--------------------|
| Passifs Financiers | 15 182 923 | 413 302 | |
| Actifs Financiers | | | |
| Position nette | 15 182 923 | 413 302 | 0 |

Dans le cas d'une hausse des taux de 1 point, le manque à gagner serait de 155 962 €

Engagements de retraite

Les pensions et indemnités dues aux salariés lors de leur départ en retraite sont constatées dans les comptes au moment de leur versement. Conformément aux recommandations du CRC, une provision de 88 108 € a été constatée, dans les comptes consolidés au 31 mars 2008 afin de couvrir l'engagement lié aux Indemnités de Fin de Carrière.

Une provision est constatée de façon systématique pour les sociétés concernées. Cette disposition concerne les filiales françaises et étrangères lorsque la législation locale en prévoit le règlement.

La méthode d'évaluation des engagements sociaux retenue est la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par la recommandation CNC n° 2003-R.01 du 1er avril 2003 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Cette approche équivaut à reconnaître, à la date de calcul, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations futures estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date de calcul et la date de départ en retraite. Implicitement, cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté. En conséquence, le calcul des prestations futures est effectué en fonction de l'ancienneté et du salaire estimé au jour du versement de la prestation (fin de carrière).

Le salaire est projeté jusqu'à la date de départ en retraite de la façon suivante :

Salaire en fin de carrière = Salaire en date de calcul * (1 + Taux de revalorisation du salaire)^{durée restante}

Puis sont calculés les droits au terme et sont appliquées deux probabilités : une de survie et une de présence (id. non sortie par licenciement ou démission).

Enfin, un prorata (Ancienneté à la date de calcul / Ancienneté à échéance) et un facteur d'actualisation multiplient le résultat obtenu.

Les principales hypothèses retenues sont : retraite à 65 ans (départ volontaire), taux d'inflation de 2%, Turn-over de 13,84% et taux d'actualisation de 4,35% (taux actuariel de l'OAT 10 ans octobre 2018).

Périmètre de consolidation et activité des filiales

| Liste des filiales et participations en € | Capital | % de détention | Capitaux propres (hors capital) | Valeur brute des titres au 31/03/2008 | Valeur nette des titres au 31/03/2008 | Prêts et avances | Cautions et avals accordés (1) | Chiffre d'affaires 31/03/2008 | Résultat net 31/03/2008 | Dividendes versés (-), reçus (+) |
|---|---------|----------------|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|------------------|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------|----------------------------------|
| A. Filiales détenues à plus de 50% | | | | | | | | | | |
| Lexibook Hong Kong Limited | 40 625 | 99,9% | 2 031 710 | 236 340 | 236 340 | 0 | 5 689 734 | 28 007 691 | -559 241 | |
| Lexibook Iberica SL | 3 100 | 97,0% | -146 911 | 3 011 | 0 | 0 | | 7 255 284 | 57 389 | |
| Lexibook Electronica LDA | 150 000 | 99,9% | -259 265 | 149 918 | 0 | 985 231 | | 2 467 949 | -18 424 | |
| Lexibook UK | 591 166 | 98,9% | -1 169 343 | 731 904 | 0 | 1 856 774 | | 7 365 801 | 167 681 | |
| Lexibook Polska SP ZOO | 14 197 | 96,0% | -178 164 | 12 390 | 0 | 308 294 | | 66 703 | 84 442 | |
| Lexibook Italia | 10 400 | 100,0% | 64 662 | 20 228 | 20 228 | 1 003 749 | | 2 392 712 | 476 770 | |
| Lexibook USA | 316 | 100,0% | 12 871 | 399 | 0 | 0 | | 515 565 | 26 344 | |
| Lexibook Germany | 25 000 | 100,0% | -15 429 | 25 000 | 25 000 | | | 32 938 | -15 429 | |
| B. Participations non reprises en A. | | | | | | | | | | |
| EUROSOURCES | 60 970 | 25,0% | -60 970 (estimé) | 45 735 | 0 | | | Non disponible | Non disponible | |

(1) 4 500 000 USD convertis au cours de clôture de 1,5812 et 35 000 000 HKD convertis au cours de clôture de 12.3075

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre société.

Evolution des capitaux propres consolidés

Au 31 mars 2008, le capital est composé de 1 128 068 actions ordinaires totalement libérées. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

| En Euros | Capital souscrit | Prime d'émission | Autres Réserves | Stocks options | Ecart de conversion | Auto détention | Couverture de flux de trésorerie net d'impôt | Résultat de l'exercice | TOTAL CAPITAUX PROPRES | Intérêts minoritaires | Part du Groupe |
|--|------------------|------------------|------------------|-----------------|---------------------|-----------------|--|------------------------|------------------------|-----------------------|------------------|
| 1er Janvier 2006 | 3 883 266 | 3 779 483 | 862 551 | 42 005 | 229 984 | -77 285 | 0 | 1 205 091 | 9 925 095 | 0 | 9 925 095 |
| Affectation du résultat | | -3 779 483 | 4 984 574 | | | | | -1 205 091 | 0 | | 0 |
| Augmentation de Capital | | | | | | | | | 0 | | 0 |
| Autocontrôle | | | | -199 697 | | | | | -199 697 | | -199 697 |
| Stock option | | | | -2 225 | | | | | -2 225 | | -2 225 |
| Variation des écarts de conversion | | | | | -462 688 | | | | -462 688 | 0 | -462 688 |
| Résultat de l'exercice 2007 15 MOIS | | | | | | | | -3 000 294 | -3 000 294 | | -3 000 294 |
| 31 MARS 2007 | 3 883 266 | 0 | 5 847 125 | -159 917 | -232 704 | -77 285 | 0 | -3 000 294 | 6 260 191 | 0 | 6 260 191 |
| Affectation du résultat | | | -3 000 294 | | | | | 3 000 294 | 0 | | 0 |
| Variation de périmètre | | | -1 051 | | | | | | -1 051 | | -1 051 |
| Stock option | | | | | | | | | 0 | | 0 |
| Autocontrôle | | | | | | -84 876 | | | -84 876 | | -84 876 |
| Reclassement | | | -81 689 | 199 697 | | -118 008 | | | 0 | | 0 |
| Couverture de flux de trésorerie net d'impôt | | | | | | | -473 534 | | -473 534 | | -473 534 |
| Variation des écarts de conversion | | | | | -1 011 772 | | | | -1 011 772 | 0 | -1 011 772 |
| Résultat de l'exercice 2007-2008 | | | | | | | | 1 378 863 | 1 378 863 | | 1 378 863 |
| 31 MARS 2008 | 3 883 266 | 0 | 2 764 091 | 39 780 | -1 244 476 | -280 169 | -473 534 | 1 378 863 | 6 067 821 | 0 | 6 067 821 |

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, au mieux de notre connaissance, aucun salarié ne détient de participation au capital de la Société à la date du 31 mars 2008.

Options d'acquisition d'actions au 31 mars 2008

Aucun plan d'options d'acquisition d'actions n'a été ouvert au titre de l'exercice 2007-2008. Les plans 1 et 2 demeurent actifs aux conditions suivantes :

| | Plan N°1 | Plan N°2 |
|---|--------------|--------------|
| Date d'assemblée | 15-juin-99 | 27-juin-00 |
| Date du Conseil d'Administration | 16-juin-99 | 28-juin-00 |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites | 1 000 | 2 400 |
| dont : | | |
| - nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par le Comité de Direction | 1 000 | 1 500 |
| - nombre de dirigeants concernés | 2 | 2 |
| Point de départ d'exercice des options | 17-juin-2004 | 29-juin-2005 |
| Date d'expiration | 16-juin-2019 | 28-juin-2020 |
| Prix de souscription | 19,01 € | 18,69 € |
| Nombre d'actions souscrites au 31/03/2008 | 0 | 0 |
| Personnes concernées : | 2 | 6 |
| dont : | | |
| - Membres du Comité de Direction | 2 | 3 |
| - Direction des Achats et de la Logistique | | 1 |
| - Direction Commerciale | | |
| - Direction Financière | | 1 |
| - Direction du Marketing et du Développement | | 1 |

La possibilité d'exercice des options du Plan N°2 est ouverte depuis le 29 juin 2005.

En application de la norme IFRS 2 sur les rémunérations en actions ou liées aux actions, les plans octroyés ont fait l'objet d'une valorisation spécifique au bilan du Groupe à compter du 1er janvier 2005.

Le nombre d'options d'acquisition d'actions restant à exercer à la clôture est de 3 400.

Délégation de compétence en matière d'augmentation de capital

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires de la société LEXIBOOK S.A. réunie le 2 janvier 2008 a consenti au Directoire une délégation de compétence pour augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Le montant total de l'augmentation de capital est plafonné à 2.000.000 d'euros en nominal et le montant nominal des titres de créance éventuellement émis ne peut excéder 10.000.000 d'euros. Cette délégation de compétence a été donnée pour une durée de 26 mois.

Nous vous informons, en application de l'article 225-129-5 du Code de commerce, qu'il n'a pas encore été fait usage de cette délégation.

Résultats économiques et financiers au 31 mars 2008

Présentation des comptes sociaux au 31 mars 2008

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Bilan : les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

Compte de résultat : le compte de résultat de l'exercice est reproduit ci-après en annexe.

Articulation du compte de résultat de Lexibook S.A.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008 :

- le chiffre d'affaires s'est élevé à 32 389 433 euros
- les autres produits d'exploitation se sont élevés à 990 244 euros
- les charges d'exploitation de l'exercice ont été les suivantes :

| | |
|---|--------------|
| Achats de marchandises et de matières premières | 17 978 267 € |
| Variation de stock | 137 003 € |
| Autres achats et charges externes | 5 283 627 € |
| Impôts et taxes | 230 192 € |
| Salaires et traitements | 2 340 535 € |
| Charges sociales | 1 067 578 € |
| Dotations aux amortissements et provisions | 211 392 € |
| Autres charges | 3 166 610 € |

pour un total de 30 415 204 €

Le résultat d'exploitation ressort à 2 964 473 € en hausse de 366 % par rapport au 31 mars 2007 pour les raisons évoquées précédemment.

Le résultat financier est de - 1 403 273 € et le résultat exceptionnel de - 279 213 €.

Compte tenu de ces éléments, l'exercice est clôturé avec un bénéfice de 1 263 237 €.

Au 31 mars 2008, le total général du bilan de la société s'élevait à 26 314 715 €, et le nombre de salariés était de 60 personnes.

Présentation d'éléments économiques et financiers consolidés

Situation du groupe consolidé LEXIBOOK au 31/03/2008

Avec plus de 46% de croissance, l'activité du groupe sur son marché de l'électronique de loisir a été particulièrement dynamique. Celle-ci a été tirée, en particulier, par les catégories de produits sous licence.

La très bonne tenue des catégories de produits sous licence a pu être observée sur l'ensemble des zones où le groupe distribue ses produits avec parfois, comme en Espagne, une accélération de la croissance encore plus vive.

Il est à noter qu'au mieux de notre connaissance à ce jour le groupe Lexibook n'est exposé à aucun « risque pays ».

Evènements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport

Nous n'avons aucune observation particulière à faire sur ce point.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Bénéfice de l'exercice : 1 263 237 € au poste report à nouveau, lequel poste faisant alors l'objet d'un solde débiteur de (60 594) €.

Rappel des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents

| | 2004 | 2005 | 31/03/2007 |
|--------------|------|------|------------|
| revenu brut | 0 | 0 | 0 |
| revenu net | 0 | 0 | 0 |
| avoir fiscal | 0 | 0 | 0 |

Aucun dividende ne sera distribué au titre de l'exercice 2007-2008.

Dépenses non déductibles fiscalement

De plus, nous vous signalons conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts que les comptes de l'exercice comportent certaines dépenses non admises dans les charges par l'Administration Fiscale, telles qu'énoncées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Ces charges, comptabilisées au poste "Amortissements des véhicules de tourisme", s'élèvent à 32 143 €, l'impôt potentiel correspondant se montant à 10 713€.

Evolution du cours de bourse

L'action LEXIBOOK est cotée à la Bourse de Paris sur le Nouveau Marché depuis le 25 mars 1997. L'action a été introduite sur le marché au prix de 29,73 €. Les actions portent le code Euroclear 3359. Le nouveau Marché a été remplacé par l'Eurolist et l'action LEXIBOOK est, depuis, sur Euronext.



Contrôle des commissaires aux comptes

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos commissaires aux comptes, à savoir :

- rapport général,
- rapport sur les comptes consolidés,
- rapport sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance,
- rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du Code de Commerce.

Informations relatives à la rémunération et aux avantages en nature des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, alinéas 1 et 2 du code de commerce, il est rendu compte comme suit de la rémunération et des avantages en nature des mandataires sociaux ; Ces rémunérations sont présentées sur une base brute. Les parties variables sont déterminées en fonction de la croissance de l'activité et de l'augmentation de la rentabilité.

Pour la période allant du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 :

| Nom | Rémunération totale | Dont Partie Fixe | Dont avantages en nature | Dont Partie Variable | Dont jetons de présence |
|----------------------|---------------------|------------------|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Luc Le COTTIER | 60 000 | | | 0 | 60 000 |
| Aymeric Le COTTIER | 135 337 | 109 800 | 10 537 | 15 000 | 0 |
| Emmanuel Le COTTIER | 135 337 | 109 800 | 10 537 | 15 000 | 0 |
| Stéphane Le GUIRRIEC | 119 816 | 104 816 | 0 | 15 000 | 0 |

Conformément au paragraphe 15.2 de l'Annexe 1 du Règlement Européen n° 809-2004, nous vous précisons que les avantages en nature comprennent notamment les frais liés aux contrats d'assurance chômage de MM Aymeric et Emmanuel LE COTTIER.

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 mars 2007 :

| Nom | Rémunération totale | Dont Partie Fixe | Dont avantages en nature | Dont Partie Variable | Dont jetons de présence |
|----------------------|---------------------|------------------|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Luc Le COTTIER | 206 362 | 130 598 | 60 764 | 0 | 15 000 |
| Aymeric Le COTTIER | 183 702 | 137 250 | 11 452 | 35 000 | 0 |
| Emmanuel Le COTTIER | 183 702 | 137 250 | 11 452 | 35 000 | 0 |
| Stéphane Le GUIRRIEC | 148 678 | 119 278 | 0 | 29 400 | 0 |

Aucune rémunération n'a à été allouée au titre des fonctions de mandataires sociaux exercées par Messieurs LE COTTIER Luc, Aymeric et Emmanuel, dans les sociétés visées par l'article L233-16, donc dans les filiales de LEXIBOOK S.A..

Les autres mandataires sociaux ne sont pas rémunérés.

Informations relatives aux mandats des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, alinéa 3, les différents mandats et fonctions des mandataires sociaux sont :

-S'agissant de Monsieur Luc Le cottier, membre et Président du Conseil de Surveillance de Lexibook SA, il est également 1) administrateur de Lexibook UK LTD, 2) administrateur de Lexibook limited Hong Kong, 3) associé-gérant de la SCI Trio, 4) associé-gérant de la SCI Anastase IV, 5) associé de l'EURL LLC Invest, 6) administrateur de la société REALTRACE .

-S'agissant de Monsieur Aymeric Le Cottier, Président du Directoire de Lexibook SA, il est également 1) administrateur de lexibook limited Hong Kong, 2) associé-gérant de VIC Invest.

-S'agissant de Monsieur Emmanuel Le Cottier, membre du Directoire et Directeur général Lexibook SA, il est également 1) administrateur de lexibook UK Ltd, 2) administrateur de lexibook Iberica, 3) administrateur de lexibook limited Hong Kong, 4) administrateur de lexibook Electronica LDA, 5) administrateur de lexibook GmbH, 5) administrateur de lexibook Italia SPA, 6) associé de l'EURL Le Cottier et fils.

-S'agissant de Monsieur Stéphane LE GUIRRIEC, il ne dispose pas d'autre mandat que celui de membre du Directoire de Lexibook SA.

-S'agissant de Monsieur Serge Giroud, membre du Conseil de surveillance de Lexibook SA, il est également administrateur de la SATLEC (société d'économie mixte).

-S'agissant de Monsieur Gérard Abadjian, membre et Vice Président du Conseil de Surveillance de Lexibook SA, il est également co-gérant de la SELARL A&C ASSOCIES.

- S'agissant de Monsieur Gérard MICHOT, membre du Conseil de surveillance de Lexibook SA, il ne dispose d'aucun autre mandat.

Autorisation d'opérer en bourse sur ses propres actions

Les informations vous sont communiquées dans le Rapport Spécial du Directoire.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles, notamment sur les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Vous trouverez dans l'annexe toutes explications complémentaires.

Vos commissaires aux comptes relatent dans leur rapport général l'accomplissement de leur mission.

Nous vous demandons donc de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont proposées, et nous donner quitus de notre gestion pour l'exercice écoulé.

Le Directoire

ORDRE DU JOUR A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 SEPTEMBRE 2008

- Lecture du Rapport de Gestion, avec présentation des comptes sociaux et des comptes consolidés, et approbation du Rapport de Gestion du Directoire,
- Lecture du Rapport Spécial du Directoire sur la réalisation des opérations autorisées d'achat d'actions,
- Lecture du Rapport du Conseil de Surveillance,
- Lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et lecture du Rapport des Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés,
- Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce, et approbation de ces conventions et de ces engagements,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2008,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2008,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008,
- Approbation des charges non déductibles engagées au titre de l'exercice,
- Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes,
- Jetons de présence,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**TEXTE DES RESOLUTIONS PRESENTEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
5 SEPTEMBRE 2008**

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, comprenant la présentation des comptes sociaux, après avoir pris connaissance desdits comptes arrêtés au 31 mars 2008, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux tels qu'ils ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et sur les engagements visés aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce, approuve successivement chacune de ces conventions et chacun de ces engagements qui y sont mentionnés.

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION ET REPARTITION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 263 237 Euros, au compte report à nouveau, lequel poste se trouvera dès lors porté à la somme de (-60 594) Euros.

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, prend également acte qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, comprenant la présentation des comptes consolidés, après avoir pris connaissance desdits comptes arrêtés au 31 mars 2008, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés tels qu'ils ont été présentés.

CINQUIEME RESOLUTION : CHARGES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., l'Assemblée Générale approuve les dépenses et les charges non déductibles s'élevant à 32 143 € Euros correspondant à des amortissements excédentaires, l'impôt potentiel correspondant s'élevant à la somme de 10 713 € Euros.

SIXIEME RESOLUTION : QUITUS AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE, AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008 consent aux membres du Directoire quitus de leur gestion pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

Elle donne également, pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, décharge aux membres du Conseil de Surveillance de l'accomplissement de leur mission.

Elle donne enfin, pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, décharge aux Commissaires aux Comptes de l'accomplissement de leur mission.

SEPTIEME RESOLUTION : JETONS DE PRESENCE

L'Assemblée Générale prend acte que le Conseil de Surveillance n'a perçu que 60.000 €uros de jetons de présence au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008 et renonce au bénéfice du solde auquel il avait droit tel que fixé par l'AGE du 19 décembre 2006 et confirmé par l'A.G.O. du 30 août 2007.

Elle confirme que pour l'exercice social allant du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 et pour les exercices ultérieurs le montant global, par exercice, des jetons de présence reste fixé à la somme 100.000 €uros.

HUITIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR DEPOTS ET FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour accomplir ou faire accomplir toutes formalités, publications ou publicités nécessaires.

Résultats Financiers

sur les cinq derniers exercices en (EUROS)

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006-2007 | 2007-2008 |
|--|------------|-------------|-------------|-------------|------------|
| I - Capital en fin d'exercice | | | | | |
| a) Capital social | 1 483 176 | 1 483 266 | 3 883 266 | 3 883 266 | 3 883 266 |
| b) Nombre des actions émises | 940 057 | 940 057 | 1 128 068 | 1 128 068 | 1 128 068 |
| c) Nombre d'obligations convertibles en actions | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| II - Opérations & Résultats de l'exercice | | | | | |
| a) Chiffre d'affaires | 22 611 990 | 25 343 636 | 28 390 970 | 26 298 423 | 32 389 433 |
| b) Résultat avant impôts, avant amortissements & provisions | (357 718) | (109 412) | (945 528) | (318 335) | 897 965 |
| c) Impôts sur les bénéfices | 0 | 0 | 18 750 | 18 750 | 18 750 |
| d) Résultat après impôts, amortissements & provisions | (862 220) | (1 182 869) | (1 400 544) | (1 323 831) | 1 263 237 |
| e) Bénéfices distribués | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| III - Résultats par action | | | | | |
| a) Résultat après impôts et avant amortissements & provisions | (0,38) | (0,12) | (0,85) | (0,30) | 0,78 |
| b) Résultat après impôts amortissements & provisions | (0,92) | (1,26) | (1,24) | (1,17) | 1,12 |
| Dividende attribué à chaque action dont avoir fiscal | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| IV – Personnel | | | | | |
| a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice | 56 | 51 | 61 | 61 | 56 |
| b) Montant de la masse salariale globale & des avantages sociaux | 3 430 648 | 3 389 949 | 3 752 782 | 3 846 948 | 3 408 113 |

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 SEPTEMBRE 2008**

Chers Actionnaires,

Nous vous présentons, conformément à l'article L.225-68 du Code de commerce, nos observations sur le rapport de gestion du Directoire, ainsi que sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008.

I. LE RAPPORT DU DIRECTOIRE – COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES

Sur l'exercice 2007-2008, le Directoire a régulièrement informé le Conseil de surveillance des opérations sociales et de leurs résultats.

Conformément à la loi, le Directoire nous a présenté en temps opportun aux fins de vérification et de contrôle, les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008, et communiqué le rapport qu'il a établi en vue de sa présentation à l'assemblée générale.

Après examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 Mars 2008 et des documents qui doivent, d'après la loi, lui être communiqués, le Conseil de surveillance reconnaît avoir été suffisamment informé et être en mesure d'attester que lesdits comptes et documents (notamment le rapport de gestion du directoire) qui sont soumis aujourd'hui à votre approbation, constituent un compte-rendu détaillé qui reflète fidèlement l'activité de l'exercice écoulé, ainsi que la situation comptable, économique et juridique de notre société.

Nous n'avons en conséquence aucune observation particulière à formuler.

Nous vous proposons donc de donner quitus de leur gestion aux membres du Directoire pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

II. DECISIONS DIVERSES A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1°- Conventions et engagements visés à l'article L 225-86 du Code de Commerce

Nous vous demandons également d'approuver les conventions et engagements visés à l'article L 225-86 du Code de Commerce régulièrement autorisées par votre Conseil de Surveillance.

Vos commissaires aux comptes ont été informés de ces conventions et engagements qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

2°- Jetons de présence

Nous vous rappelons que le Conseil de Surveillance n'a perçu que 60.000 €uros de jetons de présence autitre de l'exercice clos le 31 mars 2008 et renonce au bénéfice du solde auquel il avait droit tel que fixé par l'A.G.O. du 30 août 2007.

Nous vous demanderons d'en prendre acte et de confirmer que pour l'exercice social allant du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 et pour les exercices ultérieurs le montant global, par exercice, des jetons de présence resté fixé à la somme de 100 000 Euros.

Nous recommandons à l'assemblée des actionnaires l'adoption de l'ensemble des résolutions soumises à son vote.

LES ULIS, le 22 juillet 2008
Le Conseil de surveillance

**RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 SEPTEMBRE 2008**

Chers Actionnaires,

Nous vous présentons, conformément à l'article L.225-209, alinéa 2 du Code de commerce, un rapport spécial sur les opérations d'achat d'actions.

A cet égard, nous vous rappelons que lors de l'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 2 janvier 2008, vous avez autorisé un deuxième plan de rachat de 112 806 titres maximum au prix unitaire d'achat de 25 Euros maximum. Ce plan de rachat d'actions a été autorisé pour une période de dix-huit (18) mois.

Les objectifs du programme de rachat retenus étaient les suivants :

- Conserver des actions pour remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dans la limite de 5% du capital de l'émetteur ;
- Assurer la liquidité du marché de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à une charte de déontologie admise par l'Autorité des Marchés Financiers ; la société ne dispose pas à ce jour de contrat de liquidité ;
- Attribuer des actions aux salariés ou aux mandataires sociaux par la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi, notamment dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise, du régime des options d'achat d'actions, ou par voie d'attributions gratuites d'actions.
- Remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions de la société, ainsi que de réaliser toutes opérations de couverture à raison des obligations de Lexibook liées à ces valeurs mobilières, et notamment liées à des titres de créances donnant accès au capital, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Directoire ou la personne agissant sur délégation du Directoire appréciera ;
- Mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.

Le relevé des opérations effectuées entre le 1^{er} avril 2007 et le 31 mars 2008 permet de constater que la société a procédé à un rachat de 12 300 actions à un cours variant de 13,40 Euros à 18,70 Euros l'action, et à la vente de 9 400 actions pour une valeur de 162 620 €, soit 17,30 € par action. La plus value réalisée sur cette cession s'est élevée à 42 473,85 €.

Le prix de revient global (FIFO) des 12 300 actions rachetées entre le 1^{er} avril 2007 et le 31 mars 2008 s'est élevé à la somme de 205 022 Euros.

Nous vous informons que les actions ainsi rachetées ont jusqu'à ce jour été conservées par la société.

LES ULIS, le 22 juillet 2008
Le Directoire

Rapport général sur LEXIBOOK S.A.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Lexibook Linguistic Electronic System, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme il est précisé dans la note de l'annexe aux comptes annuels relative aux principes comptables / titres de participation et créances rattachées, la société valorise ces titres au coût d'acquisition et procède à des dépréciations en fonction de leur valeur d'utilité, basée pour l'essentiel sur la situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes et de la contribution de la participation aux capitaux propres de l'ensemble consolidant.

Nous nous sommes assurés de l'application de ces règles dans les comptes annuels.

- Comme il est précisé dans la note de l'annexe aux comptes relative aux principes comptables / stocks, la société valorise les stocks au coût d'acquisition et procède à des dépréciations en fonction de leur valeur nette de réalisation, basée pour l'essentiel sur les perspectives de ventes et de marges positives attendues.

Notre appréciation de ces provisions se fonde sur les prévisions de ventes et les estimations de rentabilité retenues par la société.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris et Courbevoie, le 04 juillet 2008

Les commissaires aux comptes

C ET V AUDIT ET ASSOCIES
Bertrand Viéville

MAZARS & GUERARD
Lionel Gotlib

Rapport sur les comptes consolidés de l'exercice 2007-2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Lexibook Linguistic Electronic System relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif avec les immobilisations incorporelles, des frais de développement et des concessions de licences et des autres actifs incorporels ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable. Nous nous sommes assurés que la note § 3.3 « Règles comptables et principes d'évaluation – Immobilisations incorporelles » et la note § 5 « Immobilisations incorporelles » fournissent à cet égard, une information appropriée.

Les projets de recherche et de développement et les licences sont dépréciés sur la base d'un plan d'amortissement établis au regard d'un prévisionnel de ventes. De plus, ces incorporels sont analysés lors de chaque arrêté et une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle nette des flux de trésorerie prévisionnels est inférieure à la valeur nette comptable.

Nos travaux ont consisté à apprécier les prévisions de ventes et les estimations de rentabilité retenues par le groupe, et à revoir les calculs effectués par le groupe.

- Comme il est précisé dans la note annexe aux états financiers consolidés § 3.7 « Règles comptables et principe d'évaluation – Stocks », le groupe valorise les stocks au coût d'acquisition et procède à des dépréciations en fonction de leur valeur nette de réalisation, basée pour l'essentiel sur les perspectives de ventes et de marges positives attendues. Notre appréciation de ces provisions se fonde sur les prévisions de ventes et les estimations de rentabilité retenues par le groupe.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

- La note §3.12 "Impôts différés" aux états financiers décrit les principes et modalités d'évaluations des actifs d'impôts différés.

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à une analyse de la valeur des actifs d'impôt différés et des dépréciations comptabilisées selon les modalités décrites dans cette note. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de cette analyse ainsi que les prévisions d'activité et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note § 20.2 donne une information appropriée.

Nos travaux nous ont permis d'apprécier la cohérence des estimations effectuées avec les hypothèses retenues.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné la comptabilisation des couvertures de change sur les flux de trésorerie futurs tel que précisé dans les notes § 3.15.1A « principes et méthodes comptables applicables aux instruments financiers dérivés » et § 28 « Instruments dérivés et comptabilité de couverture ».

D'une part, nous nous sommes assurés que ces notes annexes aux états financiers consolidés relatives à la comptabilité de couverture donnent une information appropriée. D'autre part, nos travaux ont consisté à revoir la documentation de la comptabilité de couverture, à valider l'efficacité des couvertures mises en œuvre et le traitement comptable retenu pour ce qui est des variations de juste valeur de ces instrument dérivés de couverture, entre le résultat de la période et les réserves conformément aux principes décrits dans norme IAS 39 et dans les notes annexes du groupe.

- Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations, données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 4 juillet 2008

Les commissaires aux comptes

C ET V AUDIT ET ASSOCIES
Bertrand Viéville

MAZARS & GUERARD
Lionel Gotlib

Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Lexibook Linguistic Electronic System et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Il appartient au Président du conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président du conseil de surveillance concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel françaises. Celles-ci requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président du conseil de surveillance concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du conseil de surveillance ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission, font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du conseil de surveillance.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 29 juillet 2008

Les commissaires aux comptes

C ET V AUDIT ET ASSOCIES
Bertrand Viéville

MAZARS & GUERARD
Lionel Gotlib

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice.

En application de l'article L. 225-88 du Code de Commerce nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- Le Conseil de Surveillance du 1^{er} avril 2007 a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S. à consentir à sa filiale, la société LEXIBOOK HONG KONG, un prêt d'un montant de 1 100 000 euros, sur une durée de 3 ans, rémunéré au taux EURIBOR 1 an + 3 points.

Aucun produit financier n'a été comptabilisé sur l'exercice.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

- Le Conseil de Surveillance du 25 avril 2007 a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S. à signer en faveur de sa filiale, la société LEXIBOOK UK Limited, une lettre l'engageant à avancer une trésorerie suffisante permettant à celle-ci de continuer son activité pendant douze mois.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER
- Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil de Surveillance du 20 juillet 2007 a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S. à consentir un abandon de créance à sa filiale LEXIBOOK ITALIA, à hauteur de 412 108,20 euros, avec une clause de retour à meilleure fortune.

- Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil de Surveillance du 1^{er} décembre 2007 a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S. à consentir à sa filiale, la société LEXIBOOK UK Limited, un prêt d'un montant de 1 800 000 euros, sur une durée de 3 ans, rémunéré au taux EURIBOR 1 an + 3 points.

Aucun produit financier n'a été comptabilisé sur l'exercice.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER
- Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil de Surveillance du 22 février 2008 a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S. à racheter à sa filiale, la société LEXIBOOK IBERICA, des créances qu'elle détient sur les débiteurs EL CORTES INGLES et MEDIA MARKT, pour un montant total de 1 235 053,47 euros toutes taxes comprises, afin d'assurer les besoins de financement de sa filiale, générés par la forte croissance de son activité.

La convention prévoit le versement, par la filiale, d'une commission de 2% du montant hors taxes des créances rachetées, en rémunération des services rendus (portage de créances, transfert de risque, ...).

Un produit de 21 404,28 euros a été comptabilisé sur l'exercice.

- Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER

Conventions et engagements autorisés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article R. 225-57 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

➤ Le bail commercial signé en 2001 entre la SCI TRIO, dont Luc LE COTTIER, Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER sont associés, et la société LEXIBOOK – L.E.S., s'est poursuivi sur 2007/2008.

- Le bail commercial a été conclu sur la base d'un loyer trimestriel en principal de 34 510,65 euros hors taxes, hors charges et hors prestations.
- Le montant des loyers et charges locatives pris en charges sur l'exercice, s'élève à 167 348,77 euros hors taxes.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2008, a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S. à renouveler les contrats suivants, souscrits au profit de Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER :

- ✓ contrat d'assurance chômage des chefs d'entreprise souscrit à des conditions identiques, permettant à chacun de percevoir, pendant une année, une indemnité et un capital de reconversion, en l'hypothèse de perte de leur activité professionnelle. Ce contrat a pris effet au 1er septembre 2003 ;
- ✓ contrat de Prévoyance, souscrit en 2005.

Les primes d'assurances comptabilisées en charges sur l'exercice se sont élevées à 21 073,74 euros.

- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2008 a entériné les avances de trésorerie que la société LEXIBOOK – L.E.S. a accordées aux sociétés filiales. Elles s'élèvent au 31 mars 2008 à :

- ✓ LEXIBOOK ELECTRONICA : 985 231 euros ;
- ✓ LEXIBOOK UK : 56 774 euros ;
- ✓ LEXIBOOK POLSKA : 308 293 euros ;
- ✓ LEXIBOOK ITALIA : 1 003 748 euros.

Ces avances ne sont pas rémunérées.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2008 a entériné le renouvellement des contrats de Management Fees entre la Société LEXIBOOK – L.E.S. et ses filiales, ainsi que le montant facturé, pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, des frais de structure et d'assistance aux filiales, en fonction des contrats existants, pour respectivement :

- ✓ LEXIBOOK ELECTRONICA : 52 478,27 euros ;
- ✓ LEXIBOOK IBERICA : 159 769,69 euros ;
- ✓ LEXIBOOK ITALIA : 40 705,14 euros ;
- ✓ LEXIBOOK HONG-KONG : 213 153,20 euros ;
- ✓ LEXIBOOK UK : 167 675,00 euros.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

➤ Monsieur Gérard ABADJIAN, membre du conseil de surveillance de la société depuis le 19 décembre 2006, perçoit des honoraires pour ses fonctions de Conseiller Juridique auprès de la Société LEXIBOOK – L.E.S. Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2008 a entériné les honoraires comptabilisés en charges sur l'exercice, qui se sont élevés à 40 920,21 euros hors taxes.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Gérard ABADJIAN ;

➤ Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2008 a autorisé la poursuite du contrat de couverture de change, conclu entre la société LEXIBOOK – L.E.S. et sa filiale, la société LEXIBOOK IBERICA S.L.

- Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil d'Administration du 19 décembre 2005 a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S., à signer tout document permettant le renouvellement de la lettre de garantie en faveur de la société BNP-PARIBAS, au terme de laquelle elle s'engage à garantir la lettre de crédit stand-by accordée, à hauteur de 3 000 000 (trois millions) de dollars U.S., par la société BNP-PARIBAS ou l'une de ses filiales, à la société LEXIBOOK Hong-Kong, filiale à 100% de la Société LEXIBOOK – L.E.S.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil d'administration du 10 janvier 2006 a autorisé Monsieur Luc LE COTTIER, P.D.G. et Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER, Directeurs Généraux délégués, à signer une lettre de garantie en faveur de NATEXIS BANQUE POPULAIRE au titre d'une lettre de crédit stand-by, pour un montant de 3 000 000 (trois millions) de dollars U.S., contractée par sa filiale la société LEXIBOOK HONG-KONG auprès de cet établissement. Ce montant a été ramené à 1 500 000 (un million cinq cent mille) dollars U.S. au cours de l'exercice 2007-2008.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil de Surveillance du 14 mars 2007 a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S à garantir sa filiale à 100%, la Société LEXIBOOK HONK-KONG, auprès de la Banque HSBC, afin que celle-ci lui accorde une convention de facilité bancaire à hauteur de 35 000 000 (trente cinq millions) de Hong-Kong Dollars.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil de Surveillance du 30 mars 2007 autorise la convention entre d'une part la Société LEXIBOOK – L.E.S. et ses filiales à 100%, LEXIBOOK ITALIA SRL, LEXIBOOK ELECTRONICA LDA, LEXIBOOK UK LTD et LEXIBOOK IBERICA SL et, d'autre part, la COMPAGNIE GENERALE D'AFFACTURAGE (C.G.A.).

Au terme de cette convention, la C.G.A. est autorisée, à tout moment, à compenser les comptes courants des différentes Sociétés titulaires dans les livres de la C.G.A., ce pour la durée des susdits contrats d'affacturage et jusqu'à apurement définitif des opérations traitées dans le cadre des conventions d'affacturage.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER

➤ Monsieur Luc LE COTTIER, membre du Conseil de Surveillance, détient une créance sur la Société LEXIBOOK– L.E.S, au titre de son compte-courant.

Au 31 mars 2008, ce compte-courant s'élève à 55 072,41 euros.

Il ne fait l'objet d'aucune rémunération.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;

Fait à Paris, le 29 juillet 2008

Les commissaires aux comptes

C ET V AUDIT ET ASSOCIES
Bertrand Viéville

MAZARS & GUERARD
Lionel Gotlib

Comptes consolidés au 31 mars 2008

Compte de résultat consolidé

| | Notes | 31/03/2008 12 MOIS | 31 MARS 2007 15 MOIS | 31 MARS 2007 PROFORMA 12 MOIS |
|---|-------|--------------------|----------------------|-------------------------------|
| En Euros | | | | |
| Chiffre d'affaires net | | 47 190 015 | 38 091 626 | 32 181 726 |
| Autres produits courants | | 417 680 | 488 292 | 331 627 |
| Produits d'exploitation (I) | | 47 607 695 | 38 579 918 | 32 513 353 |
| Coûts d'achat des produits vendus | | -24 622 498 | -20 218 574 | -17 268 674 |
| Dépenses de personnel | 18 | -6 077 681 | -6 783 278 | -5 353 214 |
| Services Extérieurs | | -9 600 752 | -10 007 914 | -8 245 069 |
| Taxes (hors impôt société) | | -249 534 | -376 812 | -340 871 |
| Amort. des immobilisations incorporelles et corp. | | -3 366 662 | -2 233 172 | -1 712 428 |
| Dotations et reprises sur provisions d'exploitation | | -68 548 | -229 035 | 29 944 |
| Autres produits et charges d'exploitation | | -697 895 | -1 208 549 | -991 387 |
| Charges d'exploitation (II) | | -44 683 570 | -41 057 334 | -33 881 699 |
| Résultat d'exploitation (III = I + II) | | 2 924 125 | -2 477 416 | -1 368 346 |
| Coût de l'endettement net | | -1 400 793 | -1 080 309 | -1 017 560 |
| Autres produits et charges financiers | | -234 442 | 666 623 | 731 937 |
| Autres (pertes) / profits nets | | -236 308 | -922 878 | -537 954 |
| Dotations et reprises aux provisions financières | | 0 | 0 | 0 |
| Résultat financier (IV) | 19 | -1 871 543 | -1 336 564 | -823 577 |
| Résultat Courant avant impôt (V = III + IV) | | 1 052 582 | -3 813 980 | -2 191 923 |
| Impôt sur le résultat | 20 | 243 274 | 743 940 | 454 057 |
| Produits (charges) des activités abandonnées | | 83 007 | 69 746 | 70 948 |
| Résultat avant intérêts des minoritaires | | 1 378 863 | -3 000 294 | -1 666 918 |
| Intérêts des minoritaires | | | | |
| Résultat net | | 1 378 863 | -3 000 294 | -1 666 918 |
| Résultat net (pdg) par action | | 1,25 | -2,71 | -1,51 |
| Résultat net (pdg) dilué par action | | 1,25 | -2,70 | -1,50 |

Bilan consolidé

| En Euros | Notes | 31 MARS 2008 | 31 MARS 2007 |
|--|-------|-------------------|-------------------|
| Actifs courants | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 11 | 5 340 809 | 1 513 500 |
| Créances d'exploitation | 9 | 8 092 636 | 7 836 178 |
| Instruments financiers dérivés | | 0 | 7 458 |
| Stocks | 8 | 9 235 430 | 8 343 342 |
| Autres créances d'exploitation | 10 | 1 186 309 | 2 341 635 |
| <i>Actifs courants</i> | | 23 855 184 | 20 042 113 |
| Actifs non courants | | | |
| Immobilisations incorporelles | 5 | 5 392 012 | 6 236 357 |
| Immobilisations corporelles | 6 | 944 199 | 1 128 587 |
| Immobilisations financières | 7 | 359 050 | 53 986 |
| Impôt différé actif | | 1 556 312 | 1 042 750 |
| <i>Actifs non courants</i> | | 8 251 573 | 8 461 680 |
| Actifs en cours d'abandon | | 148 100 | 199 835 |
| TOTAL ACTIF | | 32 254 857 | 28 703 628 |
| Dettes courantes | | | |
| Concours bancaires courants | | 8 115 918 | 6 553 798 |
| Dettes financières - Part courante | 14 | 7 067 005 | 1 331 965 |
| Dettes d'exploitation | | 4 645 474 | 6 900 747 |
| Dettes d'impôt société | 20 | 21 287 | 2 808 |
| Provisions - Part courante | 16 | 134 801 | 133 095 |
| Instruments financiers dérivés | 26 | 1 057 408 | 118 013 |
| Autres dettes d'exploitation | 17 | 2 282 664 | 2 523 631 |
| <i>Dettes courantes</i> | | 23 324 557 | 17 564 057 |
| Passifs non courants | | | |
| Dettes financières - Part non courante | 14 | 413 302 | 538 424 |
| Impôt différé passif | 20 | 6 926 | 9 526 |
| Provisions - Part non courante | 15/16 | 155 742 | 161 300 |
| Autres dettes non courantes | 17 | 1 974 442 | 3 767 041 |
| <i>Dettes non courantes</i> | | 2 550 412 | 4 476 291 |
| Total des dettes courantes et non courantes | | 25 874 969 | 22 040 348 |
| Passifs en cours d'abandon | | 312 067 | 403 089 |
| Capitaux propres | | | |
| Capital | 12 | 3 883 266 | 3 883 266 |
| Réserves et report à nouveau | | 1 056 795 | 5 839 907 |
| Ecart de conversion | | -251 103 | -462 688 |
| Résultat de l'exercice | 13 | 1 378 863 | -3 000 294 |
| <i>Capitaux propres</i> | | 6 067 821 | 6 260 191 |
| Intérêts des minoritaires | | | |
| Report à nouveau et réserves | | | |
| Résultat de la période | | | |
| <i>Intérêts des minoritaires</i> | | 0 | 0 |
| TOTAL DETTES ET CAPITAUX PROPRES | | 32 254 857 | 28 703 628 |

**Tableau des flux de trésorerie
consolidés**

| <u>Au 31 mars 2008</u> | CONSO |
|--|-------------------|
| FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION | |
| Résultat net part du groupe | 1 378 863 |
| Résultat net part des minoritaires | |
| Résultat net avant intérêts minoritaires | 1 378 863 |
| Amortissement des écarts d'acquisition | 0 |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 3 366 662 |
| (Diminution) augmentation des provisions risquées et charges | 42 399 |
| Impôts différés | -320 421 |
| Charges liées aux options de souscription d'actions | 0 |
| (Gains) pertes nettes sur cessions d'immobilisations | -1 500 |
| Instruments financiers | 236 328 |
| Charges et produits financiers | 74 851 |
| Redevances IAS 17 | -254 862 |
| Licences royalties | -2 497 024 |
| Gains et pertes de change - Opérations non dénouées | -149 381 |
| Autres éléments sans incidence sur la trésorerie | 516 310 |
| Marge brute d'autofinancement | 2 392 225 |
| Variation des éléments du fonds de roulement | |
| (Augmentation) diminution des stocks | -892 088 |
| (Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés | 1 301 041 |
| (Augmentation) diminution des avances et acomptes fournisseurs | -324 088 |
| (Augmentation) diminution des autres actifs circulants | 807 274 |
| (Diminution) augmentation des provisions court terme et long terme | -46 251 |
| (Diminution) augmentation des dettes fournisseurs | 1 045 370 |
| (Diminution) augmentation des instruments financiers | 0 |
| (Diminution) augmentation des autres passifs circulants | -3 584 650 |
| Actifs et passifs des activités abandonnées | -39 287 |
| Pertes et gains de change sur éléments du bfr | -611 029 |
| Impôts différés | 40 990 |
| Variation des éléments du fonds de roulement | -2 302 718 |
| Flux de trésorerie d'exploitation | 89 507 |
| FLUX D'INVESTISSEMENTS | |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | -2 004 607 |
| Cessions d'immobilisations incorporelles | 0 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | -87 134 |
| Cessions d'immobilisations corporelles | 0 |
| Acquisitions d'immobilisations financières | -1 190 423 |
| Cession d'immobilisations financières | 0 |
| Incidence des variations de périmètre | 0 |
| Flux de trésorerie d'investissements | -3 282 164 |
| FLUX DE FINANCEMENT | |
| Augmentation des dettes court terme | 5 794 876 |
| Remboursement des dettes court terme | 0 |
| Augmentation des dettes long terme | 0 |
| Remboursement des dettes long terme | 0 |
| Augmentation des prêts | 0 |
| Remboursement des prêts | 0 |
| Augmentation (diminution) des minoritaires dans les réserves consolidées | 0 |
| Capitaux propres de la société mère : | 0 |
| - augmentation de capital et prime d'émission | 0 |
| - IFRS 2 | 0 |
| - dividendes payés aux actionnaires | 0 |
| - réduction du capital et autocontrôle | -84 876 |
| Flux de trésorerie de financement | 5 710 000 |
| Effet de change | -251 103 |
| Comptabilité de couverture | 0 |
| Variation de périmètre | -1 051 |
| Variation de trésorerie de la période | 2 265 189 |
| Trésorerie d'ouverture | -5 040 298 |
| Trésorerie de clôture | -2 775 109 |

En euros

| Au 31 mars 2007 | CONSO |
|--|-------------------|
| FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION | |
| Résultat net part du groupe | -3 000 294 |
| Résultat net part des minoritaires | |
| Résultat net avant intérêts minoritaires | -3 000 294 |
| Amortissement des écarts d'acquisition | |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 2 269 822 |
| (Diminution) augmentation des provisions risques et charges | 35 361 |
| Impôts différés | -698 047 |
| Charges liées aux options de souscription d'actions | -2 225 |
| (Gains) pertes nettes sur cessions d'immobilisations | -3 474 |
| Instruments financiers | 874 726 |
| Charges financières | 2 685 |
| Redevances IAS 17 | -326 174 |
| Licences royalties | -975 733 |
| Gains et pertes de change - Opérations non dénouées | -525 401 |
| Autres éléments sans incidence sur la trésorerie | -17 060 |
| Marge brute d'autofinancement | -2 365 814 |
| Variation des éléments du fonds de roulement | |
| (Augmentation) diminution des stocks | 2 320 495 |
| (Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés | 895 921 |
| (Augmentation) diminution des avances et acomptes fournisseurs | -37 912 |
| (Augmentation) diminution des autres actifs circulants | -752 028 |
| (Diminution) augmentation des provisions court terme et long terme | -81 950 |
| (Diminution) augmentation des dettes fournisseurs | -1 461 517 |
| (Diminution) augmentation des instruments financiers | 0 |
| (Diminution) augmentation des autres passifs circulants | -2 423 659 |
| Actifs et passifs des activités abandonnées | 232 510 |
| Pertes et gains de change sur éléments du bfr | 535 069 |
| Impôts différés | 0 |
| Variation des éléments du fonds de roulement | -773 071 |
| Flux de trésorerie d'exploitation | -3 138 885 |
| FLUX D'INVESTISSEMENTS | |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | -570 513 |
| Cessions d'immobilisations incorporelles | 0 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | -399 039 |
| Cessions d'immobilisations corporelles | 294 350 |
| Acquisitions d'immobilisations financières | 0 |
| Cession d'immobilisations financières | 168 831 |
| Incidence des variations de périmètre | 0 |
| Flux de trésorerie d'investissements | -506 371 |
| FLUX DE FINANCEMENT | |
| Augmentation des dettes court terme | 0 |
| Remboursement des dettes court terme | 0 |
| Augmentation des dettes long terme | 94 849 |
| Remboursement des dettes long terme | -20 826 |
| Augmentation des prêts | 0 |
| Remboursement des prêts | -805 614 |
| Augmentation (diminution) des minoritaires dans les réserves consolidées | 0 |
| Capitaux propres de la société mère : | 0 |
| - augmentation de capital et prime d'émission | 0 |
| - IFRS 2 | 0 |
| - dividendes payés aux actionnaires | 0 |
| - réduction du capital et autocontrôle | -199 697 |
| Flux de trésorerie de financement | -931 288 |
| Effet de change | -462 688 |
| Variation de trésorerie de la période | -5 039 232 |
| Trésorerie d'ouverture | -1 066 |
| Trésorerie de clôture | -5 040 298 |

Variation des capitaux propres consolidés

| En Euros | Capital souscrit | Prime d'émission | Autres Réserves | Stocks options | Écarts de conversion | Auto détention | Couverture de flux de trésorerie net d'impôt | Résultat de l'exercice | TOTAL CAPITAUX PROPRES | Intérêts minoritaires | Part du Groupe |
|--|------------------|------------------|------------------|-----------------|----------------------|-----------------|--|------------------------|------------------------|-----------------------|------------------|
| 1er Janvier 2006 | 3 883 266 | 3 779 483 | 862 551 | 42 005 | 229 984 | -77 285 | 0 | 1 205 091 | 9 925 095 | 0 | 9 925 095 |
| Affectation du résultat | | -3 779 483 | 4 984 574 | | | | | -1 205 091 | 0 | | 0 |
| Augmentation de Capital | | | | | | | | | 0 | | 0 |
| Autocontrôle | | | | -199 697 | | | | | -199 697 | | -199 697 |
| Stock option | | | | -2 225 | | | | | -2 225 | | -2 225 |
| Variation des écarts de conversion | | | | | -462 688 | | | | -462 688 | 0 | -462 688 |
| Résultat de l'exercice 2007 15 MOIS | | | | | | | | -3 000 294 | -3 000 294 | | -3 000 294 |
| 31 MARS 2007 | 3 883 266 | 0 | 5 847 125 | -159 917 | -232 704 | -77 285 | 0 | -3 000 294 | 6 260 191 | 0 | 6 260 191 |
| Affectation du résultat | | | -3 000 294 | | | | | 3 000 294 | 0 | | 0 |
| Variation de périmètre | | | -1 051 | | | | | | -1 051 | | -1 051 |
| Stock option | | | | | | | | | 0 | | 0 |
| Autocontrôle | | | | | | -84 876 | | | -84 876 | | -84 876 |
| Reclassement | | | -81 689 | 199 697 | | -118 008 | | | 0 | | 0 |
| Couverture de flux de trésorerie net d'impôt | | | | | | | -473 534 | | -473 534 | | -473 534 |
| Variation des écarts de conversion | | | | | -1 011 772 | | | | -1 011 772 | 0 | -1 011 772 |
| Résultat de l'exercice 2007-2008 | | | | | | | | 1 378 863 | 1 378 863 | | 1 378 863 |
| 31 MARS 2008 | 3 883 266 | 0 | 2 764 091 | 39 780 | -1 244 476 | -280 169 | -473 534 | 1 378 863 | 6 067 821 | 0 | 6 067 821 |

Annexe aux états financiers consolidés

Faits marquants de l'exercice

Opération d'échange avec Argent Trading

Le 31 mars 2008, Lexibook SA a réalisé une vente de 996 844 euros à la société Argent Trading. Elle a reçu en échange des "Asset Purchase Credits" (lignes de crédit) utilisables sur une période de 5 ans. Ceux-ci permettront à Lexibook SA de régler, en partie, des acquisitions de matériels, équipements, produits et services auprès des fournisseurs référencés par Argent Trading qui accepteront ce mode de règlement.

Note 1 – Référentiel comptable

1.1 - Généralités

Les états financiers consolidés au 31 mars 2008 reflètent la situation comptable de Lexibook S.A. et de ses filiales (ci-après « le Groupe »).

Le Directoire a arrêté les états de synthèse consolidés au 31 mars 2008 le 23 juin 2008.

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 31 mars 2008 du Groupe Lexibook sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board), entrées en vigueur dans l'Union Européenne à compter du 1^{er} janvier 2005. Ces normes ont été appliquées avec effet rétrospectif dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004.

Les comptes consolidés au 31 mars 2008 ont été établis en application des normes et interprétations IFRS adoptées dans l'Union européenne. Ils respectent les règles de présentation issues de la recommandation CNC 99-R-01.

1.2 – Evolution des principes comptables au 1^{er} avril 2007

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe Lexibook dans les états financiers consolidés au 31 mars 2008 sont identiques à celles utilisées par le Groupe Lexibook au 31 mars 2007 à l'exception de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2007. IFRS 7 renforce l'information financière à fournir sur les actifs et passifs financiers de façon à permettre aux utilisateurs d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de sa situation et de sa performance financière, ainsi que la nature et l'ampleur des risques en découlant.

1.3 - Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

Note 2 Périmètre et méthodes de consolidation

2.1 - Périmètre

Les sociétés retenues pour la consolidation sont celles dont le groupe Lexibook contrôle directement ou indirectement plus de 20 % des voix à l'exclusion des sociétés ne présentant pas - de par leur taille - un caractère significatif au regard des comptes consolidés du groupe.

2.2 - Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- L'intégration globale, pour toutes les sociétés contrôlées de manière exclusive. Les comptes sont intégrés à 100 % poste à poste.
- L'intégration proportionnelle, pour les sociétés contrôlées conjointement (partage du contrôle entre les actionnaires). Les comptes sont pris, poste à poste, au pourcentage détenu par le Groupe.
- La mise en équivalence, pour les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable. Elle consiste à ne retenir dans les comptes consolidés que la part de capitaux propres correspondant au pourcentage direct ou indirect détenu par la société mère.

2.3 - Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis suivant la méthode du cours de clôture, selon laquelle :

- Les postes du bilan sont convertis en Euros sur la base des cours officiels de change de fin d'exercice à l'exception des comptes de capitaux propres pour lesquels les cours historiques sont utilisés.
- Les postes du compte de résultat sont convertis, pour chaque devise, en utilisant le cours moyen de l'exercice.

L'incidence des ajustements de conversion est inscrite directement dans un compte spécial au sein des capitaux propres.

2.4 – Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intra-Groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Le relevé complet des sociétés du Groupe au 31 mars 2008 est fourni dans la note 25.

Note 3 – Règles comptables et méthodes d'évaluation

3.1 – Chiffre d'affaires

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Les produits provenant de prestations de services sont enregistrés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés. Aucun revenu n'est comptabilisé en cas d'incertitudes significatives quant au recouvrement du prix de la transaction, des coûts associés ou de retour possible des marchandises.

Compte tenu de la typologie de ses clients le chiffre d'affaires brut du groupe fait l'objet de remises ou d'éléments soustractifs et en particulier de remises de fin d'année et de participations publicitaires. Ces dernières étaient comptabilisées en moins du chiffre d'affaires dans le précédent référentiel. Au regard des IFRS, et s'agissant de prestations achetées à nos clients, les participations publicitaires sont comptabilisées en charge (ligne « services extérieurs ») du compte de résultat.

3.2 – Ecarts d’acquisition

L’écart d’acquisition correspond à l’écart constaté, à la date d’entrée d’une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d’acquisition de ses titres et la quote-part correspondante des capitaux propres après valorisation à leur juste valeur des éléments d’actifs et passifs achetés.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d’entreprises », les écarts d’acquisition ne sont pas amortis mais font l’objet de tests de valeur lors de chaque clôture annuelle ou ponctuellement en cas d’indices de pertes de valeur liés à l’apparition d’indicateurs de performance défavorables.

L’ensemble des goodwill du Groupe est totalement amorti depuis l’exercice 2002. Les principes de cette norme n’ont pas trouvé à s’appliquer dans le cadre de l’arrêté au 31 mars 2008.

3.3 Actifs incorporels

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d’acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont comptabilisées en charges dès qu’encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but la conception, la construction et les tests de pré production ou de pré utilisation des modèles et prototypes nécessaires au lancement de produits finis commercialisables sont capitalisées si le produit est jugé techniquement et commercialement viable et que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement.

Chaque projet répondant à ces critères fait l’objet d’une demande d’investissement accompagnée d’une étude de rentabilité qui est soumise au comité de direction. L’approbation du comité marque le point de départ du projet et des investissements. Les projets sont traités comme des immobilisations en cours jusqu’à la date de la première vente (hors groupe), date qui correspond à la fin de l’activation des coûts et au point de départ des amortissements. Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l’actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l’actif de façon fiable.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu’encourues.

Les dépenses activées initialement et correspondant à des projets abandonnés (technologies communes ou composants mutualisés) ne pourront être réaffectées à de nouveaux projets que de façon exceptionnelle c’est-à-dire dans le cas où la demande d’investissement du projet arrêté le prévoit. Dans le cas contraire, le projet sera intégralement déprécié.

Les dépenses liées aux activités de développement sont dépréciées sur la base d’un plan d’amortissement établi au regard d’un prévisionnel de ventes (si la demande d’investissement présente un prévisionnel de ventes de 500, 400 et 100 respectivement les années 1, 2 et 3 l’amortissement sera de 50%, 40% et 10%).

Les projets sont analysés systématiquement lors de chaque arrêté annuel ou individuellement en cas d’apparition de perte de valeur. Ils sont « mis au rebut » s’ils ne remplissent plus les critères de capitalisation. La valeur actuelle nette de chaque projet est recalculée puis elle est comparée à la valeur nette comptable encore à l’actif à la date d’arrêté. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle nette une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles est constatée pour la différence afin de constater les pertes de valeurs éventuelles.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées directement en charges dès qu’encourues.

CONCESSIONS DE LICENCES

Conformément au traitement préconisé par IAS 38 (immobilisations incorporelles), les droits relatifs aux concessions de licences ont été immobilisés. Les flux d’avantages économiques futurs attribuables à l’utilisation de ces actifs peuvent varier selon différentes hypothèses.

Les hypothèses prudentes induisant une valeur basse des flux attendus correspondent le plus souvent aux montants des minimums garantis que l'entreprise s'est engagée à verser aux sociétés qui lui concèdent les droits. C'est cette valeur qui a été retenue comme représentative du coût de ces actifs.

Les modes d'amortissement retenus sont ceux préconisés par la norme IAS 38 pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie. Ainsi, l'amortissement commence dès que les licences sont exploitées. Il reflète le rythme de consommation des avantages économiques futurs liés à chaque licence. Au cas où les avantages économiques retirés de ces concessions de licence sont supérieurs au plan d'amortissement initial basé sur les minimums garantis, une dotation complémentaire est comptabilisée.

Les durées d'amortissement sont les durées pendant lesquelles les droits sont concédés.

Les licences de marque portées à l'actif font l'objet d'un test de dépréciation lors de chaque arrêté sur la base de l'estimation par le management des flux futurs attendus de l'utilisation des licences sur la durée résiduelle des contrats.

AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le groupe a procédé au cours de l'exercice à une opération d'échange de marchandises. En contrepartie des produits échangés il a reçu une « ligne de crédit » (APC) utilisable pour un paiement partiel ultérieur éventuel de certaines de ses dettes fournisseurs.

Ce droit a été retenu dans les comptes pour la valeur qu'avaient les produits échangés dans les livres de Lexibook avant l'opération. Une évaluation de la valeur recouvrable a été réalisée à la clôture. Cet actif incorporel sera déprécié au rythme de consommation des avantages économiques qui lui sont liés (utilisation des APC).

Les autres actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur éventuelles.

Les autres actifs incorporels incluent principalement le coût d'acquisition des technologies et licences acquises auprès de tiers. Ces actifs incorporels sont amortis linéairement en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel sur une période maximale de 5 ans.

3.4 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur valeur historique diminuée des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

| | |
|--------------------------------|------------|
| · Immeuble | 12 ans |
| · Matériels de transport | 3 à 5 ans |
| · Matériels et outillages | 3 à 10 ans |
| · Matériel informatique | 3 à 5 ans |
| · Matériel de bureau | 5 à 10 ans |
| · Agencements et installations | 3 à 10 ans |

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.5 – Contrats de location financement

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location – financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Ces contrats de location – financement sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat.

Lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

3.6 Clients et affacturage

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le Groupe procède couramment à des opérations d'affacturage de ses créances clients dans le cadre de son cycle d'exploitation ; ces créances doivent, dans le cadre des IFRS, faire l'objet d'une réintégration dès lors qu'il est établi que les avantages et les risques inhérents à ces créances demeurent à la charge du Groupe. Cet exercice a conduit le groupe à procéder à des réintégrations sous la rubrique « Créances Clients », en contrepartie desquelles une dette financière est constatée. Par ailleurs les dépôts de garanties octroyés dans le cadre du contrat d'affacturage font l'objet d'un reclassement sous la rubrique « Avances et Acompte versés ».

Les principales caractéristiques des contrats en vigueur à la date de clôture sont les suivantes :

| Caractéristiques | France | Angleterre | Espagne | Portugal |
|---|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Plafond de financement (en Millions d'euros) | 12 | 5 | 4 | 4 |
| Quotité indisponible | 10% | 10% | 10% | 10% |
| Retenue de garantie | 15% | 15% | 15% | 15% |
| Commission d'affacturage | 0,20% | 0,20% | 0,20% | 0,20% |
| Commission d'anticipation | Moyenne mensuelle EONIA + 0,6 points | Moyenne mensuelle EONIA + 0,6 points | Moyenne mensuelle EONIA + 0,6 points | Moyenne mensuelle EONIA + 0,6 points |

3.7 Stocks

Les stocks sont évalués en fonction de leur valeur nette de réalisation probable, laquelle tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente et des multiples circuits de ventes (grande distribution, magasins spécialisés, soldeurs...).

3.8 Emprunts portant intérêts

Les emprunts contractés à des taux fixes sont revalorisés en tenant compte de l'incidence de l'évolution des taux d'intérêts selon la technique dite de « Mark to Market ». L'intégralité des emprunts a été remboursée le 16 décembre 2007.

3.9 Provision pour retraite et obligations assimilées

Des provisions sont constituées afin de couvrir l'intégralité des engagements sociaux correspondant aux avantages versés au personnel au moment et après son départ du Groupe dès lors que les régimes concernés peuvent être qualifiés de régimes à prestations définies.

Ces provisions sont calculées par application d'une méthode actuarielle qui prend notamment en compte :

- l'évolution prévisible des salaires ;
- la rotation des effectifs ;
- le risque de mortalité ;
- un taux d'actualisation financière et, le cas échéant, un taux de rendement attendu sur les actifs financiers dédiés.

3.10 Rémunération sur base d'actions

Lexibook S.A. dispose de deux plans d'attribution d'options de souscription d'actions au 31 mars 2008. Conformément à la norme IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », est enregistré en charges de personnel un montant représentatif de l'avantage consenti aux bénéficiaires, calculé à la date d'octroi des options sur la base du modèle d'évaluation binomial. La contrepartie de cette charge est directement inscrite en capitaux propres.

3.11 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources.

3.12 Impôts différés

Les impôts différés résultant des différences temporaires liées aux retraitements de consolidation et aux différences entre les résultats comptables et les résultats fiscaux sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Toutes les différences donnent lieu à la comptabilisation d'un impôt différé par application du principe de « la conception étendue ».

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les comptes courants des facto. Les découverts bancaires figurent au bilan en passif courants sous la rubrique concours bancaires courants.

3.14 Information sectorielle

L'information sectorielle est dispensée à deux niveaux :

- 1^{er} niveau l' « activité », analysée selon les méthodes utilisées pour distribuer les produits,
- 2nd niveau le « secteur géographique ».

Compte tenu de l'évolution de nos différents produits sur nos deux marchés historiques, Electronique Grand public et Jeux et jouets électroniques, une convergence des marchés a pu être observée au fil du temps, la frontière entre ces deux marchés devenant de plus en plus floue.

De fait, Lexibook développe son activité sur un seul marché qui est celui de l'électronique de loisirs. Cette évolution des marchés conduit le groupe aujourd'hui à présenter une information sectorielle selon un axe primaire plus adapté à cette nouvelle réalité.

Pour tenir compte de ces évolutions, Lexibook a choisi de retenir comme axe d'analyse primaire les méthodes qu'il utilise pour distribuer ses produits à ses clients, et en particulier une distribution « départ hong Kong » (incoterm FOB) opposée à une distribution « rendu » chez le client. En effet, ces deux méthodes de distribution ont des modes de fonctionnement qui leur sont propres et des rentabilités, par nature, différentes.

3.15 Actifs et passifs financiers

3.15.1 Classement des actifs et passifs financiers et modalités d'évaluation

3.15.1 A Instruments financiers dérivés

3.15.1 Aa Champ d'application

Le champ d'application des instruments financiers dérivés a été défini par le Groupe Lexibook conformément aux dispositions et principes introduits par la norme IAS 39.

3 15.1 Ab Evaluation et comptabilisation

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. Cette juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés et de données de marché, disponibles auprès de contributeurs externes. Le Groupe Lexibook peut également faire référence à des transactions récentes comparables ou utiliser une valorisation fondée sur des modèles internes reconnus par les intervenants sur le marché et intégrant des données directement dérivées de données observables telles que des cotations de gré à gré.

La variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat sauf lorsqu'ils sont désignés comme instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie ou d'un investissement net. Dans ce dernier cas, les variations de valeur des instruments de couverture sont comptabilisées directement en capitaux propres, hors part inefficace des couvertures.

3 15.1 Ac Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

Le Groupe Lexibook utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change

Les critères retenus par le Groupe Lexibook pour la qualification d'un instrument dérivé comme une opération de couverture sont ceux prévus par la norme IAS 39 :

(1) l'opération de couverture doit couvrir les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie imputables au risque couvert et l'efficacité de la couverture (représentant le niveau de compensation des variations de valeur de l'instrument de couverture avec celles de l'élément couvert ou de la transaction future) se situe dans une fourchette comprise entre 80% et 125% ;

(2) en ce qui concerne les opérations de couverture de flux de trésorerie, la transaction future, objet de la couverture, doit être hautement probable ;

(3) l'efficacité de la couverture est déterminée de manière fiable ;

(4) l'opération de couverture est étayée par une documentation adéquate dès sa mise en place.

Pour la première fois cette année, le Groupe Lexibook applique la couverture de flux de trésorerie.

Il s'agit d'une couverture de transactions futures hautement probables où les variations de flux de trésorerie générés par l'élément couvert sont compensées par les variations de valeur de l'instrument de couverture.

Les variations cumulées de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique des capitaux propres pour leur partie efficace et en résultat pour la partie inefficace (correspondant à l'excédent de variations de juste valeur de l'instrument de couverture par rapport aux variations de juste valeur de l'élément couvert).

Lorsque les flux de trésorerie couverts se matérialisent, les montants jusqu'alors enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement aux flux de l'élément couvert.

Le Groupe Lexibook n'applique pas la couverture de juste valeur et la couverture d'un investissement net.

La relation de couverture prend fin dès lors que :

- un instrument dérivé cesse d'être un instrument de couverture efficace ;
- un instrument dérivé échoit, est vendu, annulé ou exercé ;
- l'élément couvert est arrivé à échéance, a été vendu ou remboursé ;
- une transaction future n'est plus considérée comme hautement probable.

Seuls les instruments dérivés externes au Groupe Lexibook étant réputés éligibles à la comptabilité de couverture, les résultats relatifs aux instruments dérivés internes sont éliminés dans les comptes consolidés. Toutefois, dans le cadre d'une relation de couverture initiée au moyen de dérivés internes au Groupe Lexibook, la comptabilité de couverture s'applique s'il est démontré que les instruments dérivés internes donnent lieu à un retournement à l'extérieur du Groupe Lexibook.

3 15.1 Ad Instruments financiers dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture. Les variations de la juste valeur d'instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat en « Autres profits (pertes) – net ».

Note 4 – Variation du périmètre de consolidation

La filiale Polonaise est en cours de liquidation. Ses actifs et passifs sont présentés, conformément à la norme IFRS 5, sous les rubriques « Actifs des activités abandonnées » et « passifs des activités abandonnées ». La filiale Allemande, Lexibook GMBH, a été liquidée en octobre 2007. Dans le même temps la filiale Lexibook GERMANY a été ouverte afin de proposer des services de proximité à de nouveaux clients allemands.

Note 5 – Immobilisations incorporelles

| Flux d'immobilisations incorporelles en € | 31/03/2007 | Mouv. de | | Autres | Ecart de | 31/03/2008 |
|---|------------------|-----------|------------------|---------------|----------|-----------------|
| | | Périmètre | Augmentation | | | |
| Frais de recherche et développement | 2 792 869 | | 1 211 889 | | -554 472 | 3 450 286 |
| Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail) | 6 468 480 | | 817 273 | 23 260 | -597 | 7 261 896 |
| Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail) | 364 896 | | | | | 364 896 |
| Ecart d'acquisition | 103 565 | | | | | 103 565 |
| Autres immobilisations incorporelles | 54 613 | | 524 141 | | | 578 754 |
| TOTAL | 9 784 423 | | 2 553 303 | 23 260 | 0 | -555 069 |

| Flux d'amortissements des immobilisations incorporelles en € | 31/03/2007 | Mouv. de | | Autres | Ecart de | 31/03/2008 |
|--|------------------|-----------|------------------|--------------|----------|-----------------|
| | | Périmètre | Augmentation | | | |
| Amort / Frais de recherche et développement | 1 298 942 | | 723 401 | | -274 115 | 1 748 228 |
| Amort / Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail) | 1 768 678 | | 2 342 713 | 7 900 | -206 | 4 103 285 |
| Amort / Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail) | 348 181 | | 16 714 | | | 364 895 |
| Amort / Ecart d'acquisition | 103 565 | | | | | 103 565 |
| Amort / Autres immobilisations incorporelles | 28 700 | | 18 712 | | | 47 412 |
| TOTAL | 3 548 066 | 0 | 3 101 540 | 7 900 | 0 | -274 321 |

| Valeur nette des immobilisations incorporelles en € | 31/03/2007 | Mouv. de | | Autres | Ecart de | 31/03/2008 |
|---|------------------|-----------|----------------|------------------|----------|-----------------|
| | | Périmètre | Augmentation | | | |
| Frais de recherche et développement | 1 493 927 | | 488 488 | | -280 357 | 1 702 058 |
| Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail) (1) | 4 699 802 | | | 1 540 800 | -390 | 3 158 612 |
| Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail) | 16 715 | | | 16 715 | | 0 |
| Ecart d'acquisition | 0 | | | | | 0 |
| Autres immobilisations incorporelles (2) | 25 913 | | 505 429 | 0 | | 531 342 |
| TOTAL | 6 236 357 | | 993 917 | 1 557 515 | 0 | -280 747 |

(1) dont 3 128 221 € liés aux concessions de licences évoquées en 3.3

(2) dont 521 256 € liés aux « Assets purchases Credit » évoqués en 3.3

| Détail des écarts d'acquisition en € | Valeur brute | Amortisse- | Valeur nette | Valeur nette |
|--------------------------------------|----------------|-----------------|--------------|--------------|
| | | | | |
| Lexibook Limited | 103 565 | -103 565 | 0 | 0 |
| TOTAL | 103 565 | -103 565 | 0 | 0 |

Note 6 – Immobilisations corporelles

| Flux d'immobilisations corporelles en € | 31/03/2007 | Mouv. de Périètre | Augmen - tation | Diminu - tion | Autres Variations | Ecarts de conversion | 31/03/2008 |
|---|------------------|-------------------|-----------------|----------------|-------------------|----------------------|------------------|
| Installations tech, mat et outillages ind. | 842 977 | | 57 342 | | -225 667 | -64 148 | 610 504 |
| Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail) | 801 384 | | 71 658 | 94 585 | 225 667 | -34 422 | 969 702 |
| Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail) | 1 537 937 | | | 17 448 | | | 1 520 489 |
| Immobilisations corporelles en cours | | | | | | | 0 |
| TOTAL | 3 182 298 | | 129 000 | 112 033 | 0 | -98 570 | 3 100 695 |

| Flux d'amortissements des immobilisations corporelles en € | 31/03/2007 | Mouv. de Périètre | Augmen - tation | Diminu - tion | Autres Variations | Ecarts de conversion | 31/03/2008 |
|---|------------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------------|----------------------|------------------|
| Amort / Installations tech, mat et outillages ind. | 650 008 | | 48 905 | | -162 015 | -45 612 | 491 286 |
| Amort / Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail) | 541 171 | | 86 627 | 79 238 | 162 015 | -28 295 | 682 280 |
| Amort / Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail) | 862 532 | | 137 846 | 17 448 | | | 982 930 |
| Amort / Immobilisations corporelles en cours | | | | | | | |
| TOTAL | 2 053 711 | | 273 378 | 96 686 | 0 | -73 907 | 2 156 496 |

| Valeur nette des immobilisations corporelles en € | 31/03/2007 | Mouv. de Périètre | Augmen - tation | Diminu - tion | Autres Variations | Ecarts de conversion | 31/03/2008 |
|---|------------------|-------------------|-----------------|----------------|-------------------|----------------------|----------------|
| Installations tech, mat et outillages ind. | 192 969 | | 8 437 | | -63 652 | -18 536 | 119 218 |
| Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail) | 260 213 | | -14 969 | 15 347 | 63 652 | -6 127 | 287 422 |
| Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail) | 675 405 | | | 137 846 | | | 537 559 |
| Immobilisations corporelles en cours | | | | | | | |
| TOTAL | 1 128 587 | | -6 532 | 153 193 | 0 | -24 663 | 944 199 |

Note 7 – Immobilisations financières

| Immobilisations financières en € | 31/03/2007 | Mouv. de Périètre | Augmen - tation | Diminu - tion | Autres Variations | Ecarts de conversion | 31/03/2008 |
|--|---------------|-------------------|------------------|------------------|-------------------|----------------------|----------------|
| Créances rattachées à participations | 0 | | 308 295 | | | | 308 295 |
| Titres Eurosources* et SEL PME Professionnel | 53 331 | | | | | | 53 331 |
| Dépôts et cautionnements | 46 390 | | 1 053 027 | 1 052 226 | | -4 032 | 43 159 |
| Autres | | | | | | | |
| TOTAL | 99 721 | | 1 361 322 | 1 052 226 | | -4 032 | 404 785 |

| Provisions sur immobilisations financières en € | 31/03/2007 | Mouv. de Périètre | Augmen - tation | Diminu - tion | Autres Variations | Ecarts de conversion | 31/03/2008 |
|---|---------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------------|----------------------|---------------|
| Créances rattachées à participations | 0 | | | | | | 0 |
| Prov / Titres Eurosources | 45 735 | | | | | | 45 735 |
| Prov / Autres | | | | | | | |
| TOTAL | 45 735 | | | | | | 45 735 |

| Immobilisations financières nettes en € | 31/03/2007 | Mouv. de Périètre | Augmen - tation | Diminu - tion | Autres Variations | Ecarts de conversion | 31/03/2008 |
|---|---------------|-------------------|------------------|------------------|-------------------|----------------------|----------------|
| Titres Eurosources* | 7 596 | | | | | | 7 596 |
| Créances rattachées à participations | 0 | | 308 295 | | | | 308 295 |
| Titres SEL PME Professionnel. | 0 | | | | | | 0 |
| Dépôts et cautionnements | 46 390 | | 1 053 027 | 1 052 226 | | -4 032 | 43 159 |
| Autres | | | | | | | |
| TOTAL | 53 986 | | 1 361 322 | 1 052 226 | | -4 032 | 359 050 |

(1) Les titres Eurosources ont fait l'objet d'une dépréciation à 100% pour ajuster le coût historique à la valeur d'utilité au cours de l'exercice 2000.

Note 8 – Stocks

| Stocks en € | Valeur brute 31/03/2008 | Depreciation | Valeur nette 31/03/2008 | Valeur nette 31/03/2007 |
|--------------|-------------------------|------------------|-------------------------|-------------------------|
| Marchandises | 10 382 161 | 1 146 731 | 9 235 430 | 8 343 342 |
| TOTAL | 10 382 161 | 1 146 731 | 9 235 430 | 8 343 342 |

Note 9 – Créances d'exploitation

| Créances d'exploitation en € | Valeur brute 31/03/2008 | Dépréciations | Valeur nette 31/03/2008 | Valeur nette 31/03/2007 |
|------------------------------|-------------------------|----------------|-------------------------|-------------------------|
| Clients | 5 613 423 | 247 999 | 5 365 424 | 6 666 465 |
| Charges constatées d'avance | 854 218 | 0 | 854 218 | 506 166 |
| Avances et acomptes versés | 1 872 994 | 0 | 1 872 994 | 663 547 |
| TOTAL | 8 340 635 | 247 999 | 8 092 636 | 7 836 178 |

| Créances d'exploitation par devise d'origine | USD | GBP | HKD | EUROS | TOTAL |
|--|----------------|----------------|----------------|------------------|------------------|
| Clients nets de dépréciations | 346 851 | 441 919 | 0 | 4 576 654 | 5 365 424 |
| Charges constatées d'avance | 0 | 53 553 | 241 975 | 558 690 | 854 218 |
| Avances et acomptes versés | 70 681 | 330 588 | 20 467 | 1 451 258 | 1 872 994 |
| TOTAL | 417 532 | 826 060 | 262 442 | 6 586 602 | 8 092 636 |

Note 10 – Autres créances d'exploitation

| Autres créances d'exploitation en € | 31/03/2008 | 31/03/2007 |
|---|------------------|------------------|
| Créances au personnel et comptes rattachés | 120 865 | 12 499 |
| Créances sur l'Etat et autres collectivités publiques | 864 703 | 1 360 279 |
| Comptes courants actifs | | |
| Autres débiteurs courants | 200 741 | 968 857 |
| TOTAL | 1 186 309 | 2 341 635 |

| Autres créances d'exploitation par devise | USD | GBP | HKD | EUROS | TOTAL |
|---|------------|---------------|---------------|------------------|------------------|
| Créances au personnel et comptes rattachés | 0 | 0 | 0 | 120 865 | 120 865 |
| Créances sur l'Etat et autres collectivités publiques | 0 | 66 164 | 26 989 | 771 550 | 864 703 |
| Comptes courants actifs | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres débiteurs courants | 316 | 0 | 4 647 | 195 778 | 200 741 |
| TOTAL | 316 | 66 164 | 31 636 | 1 088 193 | 1 186 309 |

Note 11 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

| Trésorerie et équivalents de trésorerie en € | 31/03/2008 | 31/03/2007 |
|---|------------------|------------------|
| Valeurs mobilières de placement | | |
| Banques, établissements financiers et assimilés | 5 340 809 | 1 513 500 |
| TOTAL | 5 340 809 | 1 513 500 |

| Trésorerie et équivalents de trésorerie par devise d'origine | USD | GBP | HKD | EURO | TOTAL |
|--|---------------|----------------|----------|------------------|------------------|
| Valeurs mobilières de placement | | | | | |
| Banques, établissements financiers et assimilés | 37 039 | 536 904 | 0 | 4 966 866 | 5 540 809 |
| TOTAL | 37 039 | 536 904 | 0 | 4 966 866 | 5 540 809 |

Note 12 – Capitaux propres

12.1 Ecart de conversion

Les écarts de conversion proviennent des filiales situées à Hong Kong, en Angleterre, aux USA et en Pologne.

12.2 Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

Au 31 mars 2008, le Groupe dispose de deux plans d'attribution d'options de souscription d'actions.

Ces plans ont les caractéristiques suivantes :

| | Plan N°1 | Plan N°2 |
|---|-----------------|-----------------|
| Date d'assemblée | 15-juin-99 | 27-juin-00 |
| Date du Conseil d'Administration | 16-juin-99 | 28-juin-00 |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites | 1 000 | 2 400 |
| dont : | | |
| - nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par le Comité de Direction | 1 000 | 1 500 |
| - nombre de dirigeants concernés | 2 | 2 |
| Point de départ d'exercice des options | 17-juin-2004 | 29-juin-2005 |
| Date d'expiration | 16-juin-2019 | 28-juin-2020 |
| Prix de souscription | 19,01 € | 18,69 € |
| Nombre d'actions souscrites au 31/03/2008 | 0 | 0 |
| Personnes concernées : | 2 | 6 |
| dont : | | |
| - Membres du Comité de Direction | 2 | 3 |
| - Direction des Achats et de la Logistique | | 1 |
| - Direction Commerciale | | |
| - Direction Financière | | 1 |
| - Direction du Marketing et du Développement | | 1 |

La possibilité d'exercice des options du Plan N°2 est ouverte depuis le 29 juin 2005.

En application de la norme IFRS 2 sur les rémunérations en actions ou liées aux actions, les plans octroyés ont fait l'objet d'une valorisation spécifique au bilan du Groupe à compter du 1^{er} janvier 2005.

Le nombre d'options d'acquisition d'actions restant à exercer à la clôture est de 3 400.

12.3 Actions propres

| Actions propres | Nombre de titres | Valeur en € |
|------------------------|-------------------------|--------------------|
| 31 décembre 2004 | 6 500 | 135 659 |
| Acquisitions | | |
| Cessions | | |
| 31 décembre 2005 | 6 500 | 135 659 |
| Acquisitions | 15 300 | 199 697 |
| Cessions | | |
| 31 mars 2007 | 21 800 | 335 356 |
| Acquisitions | 12 300 | 247 496 |
| Cessions | 9 400 | 162 620 |
| 31-mars-08 | 24 700 | 420 232 |

Note 13 – Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

| Résultat net par action | 31/03/2008 | 31/03/2007 |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|
| Résultat net part du Groupe en € | 1 378 863 | -3 000 294 |
| Nombre d'actions en circulation | 1 103 368 | 1 106 268 |
| Résultat en euros par action | 1,25 | -2,71 |

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

| Résultat net dilué par action | 31/03/2008 | 31/03/2007 |
|---|-------------------|-------------------|
| Résultat net part du Groupe en € | 1 378 863 | -3 000 294 |
| Nombre d'actions et instruments dilutifs en circulation | 1 106 768 | 1 109 668 |
| Résultat dilué en euros par action | 1,25 | -2,70 |

Note 14 – Dettes financières

| Dettes financières en € | 31/03/2008 | 31/03/2007 |
|--|-------------------|-------------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 538 424 | 1 237 639 |
| Intérêts courus sur emprunts | | 1 393 |
| Autres emprunts et dettes assimilées | 15 057 801 | 7 185 155 |
| Total | 15 596 225 | 8 424 187 |

14.1 Analyse par devise

| Dettes financières courantes 31-03-2008 par devises d'origine | Emprunts auprès des ets de crédit | Intérêts courus sur emprunts | Autres emprunts et dettes assimilées | Total |
|--|--|-------------------------------------|---|-------------------|
| EUR | 538 424 | | 8 079 009 | 8 617 433 |
| USD | | | 4 567 562 | 4 567 562 |
| HKD | | | 1 288 182 | 1 288 182 |
| GBP | | | 1 123 048 | 1 123 048 |
| Total | 538 424 | 0 | 15 057 801 | 15 596 225 |

14.2 Analyse par échéances

| Dettes financières en € 31 mars 2007 | Total | 1 an au + | 1 à 5 ans | + de 5 ans |
|--|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 1 237 639 | 699 215 | 538 424 | |
| Intérêts courus sur emprunts | 1 393 | 1 393 | | |
| Autres emprunts et dettes assimilées | 7 185 155 | 7 185 155 | | |
| Total | 8 424 187 | 7 885 763 | 538 424 | 0 |

| Dettes financières en € 31 mars 2008 | Total | 1 an au + | 1 à 5 ans | + de 5 ans |
|--|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit (1) (2) | 538 424 | 125 122 | 413 302 | |
| Intérêts courus sur emprunts | 0 | | | |
| Autres emprunts et dettes assimilées (3) | 15 057 801 | 15 057 801 | | |
| Total | 15 596 225 | 15 182 923 | 413 302 | 0 |

(1) L'emprunt moyen terme avait pour objet « exclusif » le remboursement des obligations convertibles. Les fonds ont été utilisés conformément à leur objet au cours du 1er semestre 2003. Cet emprunt, souscrit pour une durée de 5 ans, auprès de trois partenaires bancaires a été intégralement remboursé le 16 décembre 2007.

- (1) Dont 538 424 euros de crédit bail.
 (2) Dont 6 941 883 euros liés à l'affacturage

14.3 Ventilation taux fixe – taux variable

| Ventilation de la dette par nature de taux | 31/03/2008 | 31/03/2007 |
|---|-------------------|-------------------|
| Taux fixe | | 520 597 |
| Taux variable | 15 596 225 | 7 903 590 |
| Total | 15 596 225 | 8 424 187 |

Note 15 – Provisions pour pensions et avantages assimilés

La méthode d'évaluation des indemnités de départ retenue est la méthode des unités de crédit projetées.

Les principales hypothèses retenues sont : retraite à 65 ans (départ volontaire), taux d'inflation de 2%, Turn-over de 13,84% et taux d'actualisation de 4,36% (taux actuariel de l'OAT 10 ans octobre 2018).

Le montant des engagements au 31 mars 2008 est de 88 108 € contre 81 313 € au 31 mars 2007.

Note 16 – Autres provisions

| Provisions pour autres risques en € | 31/03/2008 | 31/03/2007 |
|--|-------------------|-------------------|
| Provisions pour litiges | 50 000 | 39 000 |
| Provisions pour impôts | 67 634 | 98 637 |
| Provisions pour autres risques | 172 909 | 156 758 |
| TOTAL | 290 543 | 294 395 |

Note 17 – Autres dettes d’exploitation

| | 31/03/2008 | 31/03/2007 |
|---|------------------|------------------|
| Autres dettes d'exploitation en € | | |
| Dettes au personnel et comptes rattachés | 661 837 | 581 956 |
| Dettes sur l'Etat et autres collectivités publiques | 146 885 | 243 361 |
| Autres crédateurs - Courant | 61 589 | 300 345 |
| Fournisseurs d'immobilisations | 1 412 353 | 1 397 969 |
| Produits constatés d'avance | 0 | 0 |
| TOTAL | 2 282 664 | 2 523 631 |

Au 31 mars 2007, les autres dettes d’exploitation avaient été présentées pour un montant de 2 641 644 euros, montant qui incluait 118 013 euros liés aux instruments financiers passifs qui font l’objet cette année d’un reclassement en instruments financiers dérivés exposés en note 26.

| | USD | GBP | HKD | EURO | TOTAL |
|--|---------------|---------------|--------------|------------------|------------------|
| Autres dettes d'exploitation par devise d'origine | | | | | |
| Dettes au personnel et comptes rattachés | 0 | 15 442 | 0 | 646 395 | 661 837 |
| Dettes sur l'Etat et autres collectivités publiques | 0 | 0 | 0 | 146 885 | 146 885 |
| Autres crédateurs - Courant | 38 679 | 0 | 7 853 | 15 057 | 61 589 |
| Fournisseurs d'immobilisations | 0 | 0 | 0 | 1 412 353 | 1 412 353 |
| Produits constatés d'avance | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 38 679 | 15 442 | 7 853 | 2 220 690 | 2 282 664 |

Note 18 – Charges de personnel

| Charges de personnel en € | 31/03/2008 | 31/03/2007 15 mois |
|----------------------------------|-------------------|------------------------------|
| Salaires | 4 719 753 | 5 184 933 |
| Charges sociales | 1 318 582 | 1 459 847 |
| Autres charges de personnel | 39 346 | 138 498 |
| TOTAL | 6 077 681 | 6 783 278 |

Note 19 – Résultat financier net

| | 31/03/2008 | 31/03/2007 15 mois |
|--|-------------------|-----------------------|
| Coût de l'endettement net (produits / charges) | | |
| Intérêts provenant de prêts | 4 946 | 17 060 |
| Charges d'intérêts | -1 405 739 | -1 080 309 |
| SOUS-TOTAL | -1 400 793 | -1 063 249 |
| Autres produits et charges financiers | | |
| Dividendes | 0 | 0 |
| Produits des autres immobilisations financières | | |
| Produits des placements | 0 | 0 |
| Gains de change | 787 400 | 1 794 998 |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | 0 | |
| Autres produits financiers | 83 834 | 57 370 |
| Transfert de charges financières | | |
| Pertes de change | -1 089 137 | -1 202 805 |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | 0 | 0 |
| Autres charges financières | -16 539 | |
| Revalorisation d'instruments financiers à juste valeur | -236 308 | -922 878 |
| SOUS-TOTAL | -470 750 | -273 315 |
| Variation nette des dotations et reprises de provisions financières | 0 | 0 |
| SOUS-TOTAL | 0 | 0 |
| TOTAL | -1 871 543 | -1 336 564 |

Au 31 mars 2008, l'enregistrement des produits dérivés dans le bilan à la valeur de marché s'est traduit par une perte de 236 308 €.

Note 20 – Impôts sur les résultats

20.1 Charge d'impôts

Analyse de la charge d'impôts :

| Charge d'impôts en € | 31/03/2008 | 31/03/2007 15 mois |
|----------------------|----------------|-----------------------|
| Impôts courants | -77 147 | 55 893 |
| Impôts différés | 320 421 | 688 047 |
| Total | 243 274 | 743 940 |

Rapprochement entre la charge d'impôts et résultat avant impôts :

| En € | 31/03/2008 |
|--|------------|
| Résultat Net Part du Groupe | 1 378 863 |
| Intérêts minoritaires dans le résultat | |
| Charge d'impôt de la période | -243 274 |
| Résultat taxable | 1 135 589 |
| Taux d'imposition théorique de la société mère | 33,33% |
| Charge (produit) d'impôt théorique | -378 492 |
| Différences temporaires | 77 415 |
| Différences permanentes | 73 876 |
| Déficits fiscaux non activés | -14 233 |
| Imputation des déficits reportables | 343 987 |
| Différentiel de taux d'imposition | 25 500 |
| Autres éléments | 115 221 |
| Produit d'impôt | 243 274 |
| Taux facial de l'impôt groupe | -21,42% |

20.2 Impôts différés

Nature des soldes d'impôts différés au 31/03/07 :

| En € | 31/03/2008 | 31/03/2007 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Impôts différés actifs | | |
| Sur décalages fiscaux temporaires | 1 297 | 13 436 |
| Sur retraitement de consolidation | 1 555 015 | 1 029 314 |
| Total | 1 556 312 | 1 042 750 |
| Impôts différés passifs | | |
| Sur décalages fiscaux temporaires | 6 926 | 8 108 |
| Sur retraitement de consolidation | | 1 418 |
| Total | 6 926 | 9 526 |

Origine des impôts différés actifs et passifs :

| En € | Actifs | Passifs | Net |
|---|------------------|--------------|------------------|
| | 31/03/2008 | 31/03/2008 | 31/03/2008 |
| Immobilisations incorporelles | 190 753 | | 190 753 |
| Immobilisations corporelles | 283 | | 283 |
| Stocks | | | 0 |
| Instruments financiers | 352 434 | | 352 434 |
| Autres actifs | 141 360 | | 141 360 |
| Provisions | 57 957 | | 57 957 |
| Instruments financiers | | | 0 |
| Autres passifs | | 6 926 | -6 926 |
| Reports fiscaux déficitaires | 813 525 | | 813 525 |
| Actifs (Passifs) d'impôts différés nets | | | 0 |
| Impôts différés actifs au bilan | 1 556 312 | | 1 556 312 |
| Impôts différés passifs au bilan | | 6 926 | -6 926 |
| TOTAL | 1 556 312 | 6 926 | 1 549 386 |

Au 31 mars 2008, le Groupe dispose de reports fiscaux déficitaires non utilisés dont l'échéance se répartit comme suit :

| Maturité des déficits reportables € | Lexibook U.K. | Lexibook Italia | Lexibook Electronica |
|--|----------------------|----------------------------|---------------------------------|
| 31/12/2008 | | 5 681 | |
| 31/12/2009 | 573 469 | 91 436 | |
| 31/12/2010 | 1 417 416 | 201 747 | |
| 31/12/2011 | | 268 281 | 31 808 |
| 31/03/2012 | | | |
| TOTAL | 1 990 885 | 567 145 | 31 808 |

Note 21 – Transactions avec les parties liées

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées. Les transactions se font au prix du marché.

21.1 Achats et ventes de biens et services

| En € | 31/03/2008 | 31/03/2007 15 mois |
|-------------------|-------------------|-------------------------------|
| Locations | 138 043 | 172 553 |
| Charges locatives | 29 306 | |
| Total | 167 349 | 172 553 |

21.2 Rémunération des mandataires sociaux

| Rémunération en € | 31/03/2008 | 31/03/2007 15 mois |
|--|-------------------|-------------------------------|
| Avantages à court terme partie fixe | 384 416 | 539 376 |
| Avantages à court terme partie variable | 45 000 | 99 400 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 0 | 0 |
| Autres avantages à longt terme | 21 074 | 83 668 |
| Indemnités de fin de contrat de travail | 0 | 0 |
| paiements en action | 0 | 0 |
| Total | 450 490 | 722 444 |

Note 22 – Engagements donnés et reçus

22.1 Engagements donnés

Lexibook s'est portée caution auprès de ses partenaires bancaires pour que des « stand-by letter of credit » soient ouvertes au profit de la filiale de Hong Kong, et ce pour 4 500 000 dollars US convertis au cours de clôture de 1,5812 dollars par euro.

Par ailleurs, Lexibook s'est portée caution auprès de la banque HSBC afin que celle-ci accorde à Lexibook Hong Kong une convention de facilité bancaire à hauteur de 35 millions de HKD convertis au cours de clôture de 12.3075.

| Engagements donnés (en K€) | 31/03/2008 | 31/03/2007 |
|---------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Cautions bancaires | 5 690 | 7 868 |
| Achats de marchandises | 1 594 | 0 |
| Gage sur stocks | 2 250 | 0 |
| Effets escomptés non échus | 0 | 10 |
| Total | 9 534 | 7 878 |

22.2 Engagements reçus

Néant.

Note 23 – Informations sectorielles

Conformément aux règles de management et au reporting interne du Groupe, les informations sectorielles sont présentées par activités, suivant la méthode de distribution des produits vendus puis par zones géographiques.

23.1 Informations par activités

| 31 MARS 2008 (€) | CANAL DE DISTRIBUTION 1 (1) | CANAL DE DISTRIBUTION 2 (1) | TOTAL |
|---|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------|
| Chiffre d'affaires net | 9 126 073 | 38 063 942 | 47 190 015 |
| Autres produits courants | 105 562 | 312 118 | 417 680 |
| Produits d'exploitation (I) | 9 231 635 | 38 376 060 | 47 607 695 |
| Coûts d'achat des produits vendus | -6 367 234 | -18 255 264 | -24 622 498 |
| Dépenses de personnel | -461 952 | -5 615 729 | -6 077 681 |
| Services Extérieurs | -780 854 | -8 819 898 | -9 600 752 |
| Taxes (hors impôt société) | -683 | -248 851 | -249 534 |
| Amort. des immobilisations incorporelles et corp. | -208 329 | -3 158 333 | -3 366 662 |
| Dotations et reprises sur provisions d'exploitation | -2 208 | -66 340 | -68 548 |
| Autres produits et charges d'exploitation | -134 966 | -562 929 | -697 895 |
| Charges d'exploitation (II) | -7 956 226 | -36 727 344 | -44 683 570 |
| | | | 0 |
| Résultat d'exploitation (III = I + II) | 1 275 409 | 1 648 716 | 2 924 125 |
| | | | 0 |
| TOTAL DES ACTIFS | 5 794 215 | 33 402 525 | 39 196 740 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp. | 0 | 1 463 383 | 1 463 383 |
| TOTAL DES PASSIFS | 5 794 215 | 33 402 525 | 39 196 740 |

(1) Le canal de distribution 1 correspond aux ventes dont le départ est le lieu de production. Le client prend la disposition des marchandises sur le lieu de production.

Le canal de distribution 2 correspond à une prestation complète. Lexibook prend à sa charge toute la gestion de la chaîne logistique.

23.2 Informations par zone géographique

| 31 MARS 2008 (en €) | France | Europe (hors France) | Reste du Monde | TOTAL |
|---|-------------------|----------------------|------------------|-------------------|
| | 0,378716324 | 0,513083732 | 0,108199944 | |
| Chiffre d'affaires net | 17 871 629 | 24 212 429 | 5 105 957 | 47 190 015 |
| Résultat d'exploitation | 1 107 414 | 1 500 321 | 316 390 | 2 924 125 |
| TOTAL DES ACTIFS | 14 844 445 | 20 111 210 | 4 241 085 | 39 196 740 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp. | 554 207 | 750 838 | 158 338 | 1 463 383 |

| 31 MARS 2007 (en €) | France | Europe (hors France) | Reste du Monde | TOTAL |
|---|-------------------|----------------------|------------------|-------------------|
| | 19 873 474 | 15 088 173 | 3 129 979 | 38 091 626 |
| Chiffre d'affaires net | 19 873 474 | 15 088 173 | 3 129 979 | 38 091 626 |
| Résultat d'exploitation | -1 292 538 | -981 310 | -203 569 | -2 477 416 |
| TOTAL DES ACTIFS | 14 975 491 | 11 369 567 | 2 358 570 | 28 703 628 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp. | 3 832 927 | 2 910 003 | 603 668 | 7 346 598 |

Note 24 – Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Note 25 – Liste des sociétés du Groupe

| Liste des filiales et participations en € | Capital | % de détention | Capitaux propres (hors capital) | Valeur brute des titres au 31/03/2008 | Valeur nette des titres au 31/03/2008 | Prêts et avances | Cautions et avals accordés (1) | Chiffre d'affaires 31/03/2008 | Résultat net 31/03/2008 | Dividendes versés (-), reçus (+) |
|---|---------|----------------|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|------------------|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------|----------------------------------|
| A. Filiales détenues à plus de 50% | | | | | | | | | | |
| Lexibook Hong Kong Limited | 40 625 | 99,9% | 2 031 710 | 236 340 | 236 340 | 0 | 5 689 734 | 28 007 691 | -559 241 | |
| Lexibook Iberica SL | 3 100 | 97,0% | -146 911 | 3 011 | 0 | 0 | 7 255 284 | 7 255 284 | 57 389 | |
| Lexibook Electronica LDA | 150 000 | 99,9% | -259 265 | 149 918 | 0 | 985 231 | 2 467 949 | 2 467 949 | -18 424 | |
| Lexibook UK | 591 166 | 98,9% | -1 169 343 | 731 904 | 0 | 1 856 774 | 7 365 801 | 7 365 801 | 167 681 | |
| Lexibook Polska SP ZOO | 14 197 | 96,0% | -178 164 | 12 390 | 0 | 308 294 | 66 703 | 66 703 | 84 442 | |
| Lexibook Italia | 10 400 | 100,0% | 64 662 | 20 228 | 20 228 | 1 003 749 | 2 392 712 | 2 392 712 | 476 770 | |
| Lexibook USA | 316 | 100,0% | 12 871 | 399 | 0 | 0 | 515 565 | 515 565 | 26 344 | |
| Lexibook Germany | 25 000 | 100,0% | -15 429 | 25 000 | 25 000 | | 32 938 | 32 938 | -15 429 | |
| B. Participations non reprises en A. | | | | | | | | | | |
| EUROSOURCES | 60 970 | 25,0% | -60 970 (estimé) | 45 735 | 0 | | Non disponible | Non disponible | Non disponible | |

(1) 4 500 000 USD convertis au cours de clôture de 1.5812 et 35 000 000 HKD convertis au cours de clôture de 12.3075

NB : Les montants en devises étrangères exprimés en euros dans ce tableau ont été convertis au cours de clôture pour les éléments du bilan et au cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat.

Note 26 – Passifs financiers courants et non courants

Les passifs financiers se répartissent entre courant et non courant de la manière suivante :

| en K€ | 31 mars 2008 | | | 31 mars 2007 | | |
|---|--------------|-----------|-----------|--------------|---------|---------|
| | Non courant | Courant | Total | Non courant | Courant | Total |
| Emprunts et dettes financières | | | | | | |
| Juste valeur négative des dérivés de transaction | | 347 143 | 347 143 | | 118 013 | 118 013 |
| Juste valeur négative des dérivés de couverture | | 710 265 | 710 265 | | | - |
| Passifs financiers | | 1 057 408 | 1 057 408 | | 118 013 | 118 013 |

La juste valeur des dérivés est majoritairement déterminée sur la base de prix cotés et de données de marché (voir note 3.15.1 Ab).

Note 27 – Gestion des risques

Le groupe a procédé à une revue de ses risques et il considère qu'il n'y a pas d'autres risques hormis ceux présentés ci-dessous :

27-1 Risques financiers

Le Groupe Lexibook, opérant dans un contexte international, est exposé aux risques de change provenant de différentes expositions en devises, principalement l'US dollar. Le risque de change porte notamment sur des transactions commerciales futures.

Le risque de change, crée de la volatilité sur les résultats, les capitaux propres ainsi que sur les flux de trésorerie.

Le Groupe Lexibook a recours à des instruments dérivés dans diverses stratégies de couverture pour éliminer ou limiter les risques financiers auxquels il est exposé.

Les principaux instruments dérivés utilisés sont le change à terme ferme et optionnel.

Les instruments dérivés qui constituent une couverture économique mais qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture en IFRS, sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le groupe Lexibook a pour politique de couvrir un budget d'achats futurs de marchandises payables en US dollar. La couverture du budget d'achat a nécessité un découpage en différentes périodes de temps (« time bucket ») suffisamment fines.

Le Groupe Lexibook ne couvre que la part sécurisée de son budget, c'est-à-dire, la part récurrente et peu soumise à aléas. Au 31 mars 2008, le budget annuel 2008 / 2009 des achats de marchandises payables en US dollar était couvert à hauteur de 68%.

| Risque de change | USD | GBP | HKD | Autres |
|------------------------------|------------|-----------|-------------|--------|
| Actifs | 719 267 | 1 137 297 | 3 619 365 | |
| Passifs | 7 288 711 | 1 114 425 | 23 094 876 | |
| Position nette avant gestion | -6 569 443 | 22 873 | -19 475 511 | 0 |
| Hors Bilan | 13 700 000 | 0 | 0 | |
| Position nette après gestion | 7 130 557 | 22 873 | -19 475 511 | 0 |

Sur la base de ces positions nettes et dans le cas d'une appréciation de l'euro face à ces devises, le manque à gagner pour la société serait de 71 306 USD, 229 GBP et le gain potentiel serait de 194 755 HKD.

27-2 Risques de taux

| Risque de taux | A moins d'un an | De un à cinq ans | A plus de cinq ans |
|--------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|
| Passifs Financiers | 15 182 923 | 413 302 | |
| Actifs Financiers | | | |
| Position nette | 15 182 923 | 413 302 | 0 |

Dans le cas d'une hausse des taux de 1 point, le manque à gagner serait de 155 962 €

27-2 Risques sur actions

La société Lexibook dispose à l'actif de 24 700 actions propres, dans le cadre de l'animation de marché et dans le cadre des plans d'option d'acquisitions d'actions. La valeur de marché au 31 mars 2008 est de 18,39 €. Ces éléments d'actif ont fait l'objet des dépréciations suivantes :

| | Actions propres |
|--------------------------|-----------------|
| Valeur brute comptable | 420 232 |
| Provisions dépréciations | 0 |
| Position à l'actif | 420 232 |
| Hors Bilan | 0 |
| Position nette globale | 420 232 |

Dans le cas d'une baisse de 10 % du prix du marché, la société s'expose à un risque de 42 023 euros sur les actions propres.

27-3 Risques juridiques

Contrats de licences de marques

Au cours des trois dernières années, des contrats de licence de marque ont été conclus par LEXIBOOK avec des partenaires tels que Mattel, Walt Disney, France Télévision Licences, Spiderman ou Le Robert. D'une durée de 1 à 3 ans reconductibles, ils prévoient des montants minima garantis de royalties à verser aux concédants. Ces minima sont atteints pour l'exercice 2007-2008 et le seront également pour les exercices à venir. Les taux de royalties varient traditionnellement de 3% à 17%. Sur l'exercice 2007-2008, les royalties ont représenté 621 257 euros. Ainsi, il n'existe pas de risque de dépendance lié à ces contrats de licence.

27-4 Risques fiscaux

Au mieux de notre connaissance, la société n'est exposée à aucun risque fiscal.

27-5 Risques industriels et liés à l'environnement

Tous les produits fabriqués et commercialisés par LEXIBOOK répondent aux normes de compatibilité électromagnétique applicables dans l'Union Européenne. En outre, conformément à la législation en vigueur, le segment spécifique du jouet répond à toutes normes mécaniques, chimiques, électriques et d'inflammabilité, nous garantissant une parfaite sécurité.

Le risque de composants défectueux, inhérent à l'activité et partagé par tous les autres constructeurs, est maîtrisé grâce à un contrôle exercé directement par LEXIBOOK Hong-Kong sur les usines de fabrication asiatiques ou indirectement, par le biais d'entreprises spécialisées. Ce risque ne s'est jamais traduit par des difficultés réelles au cours des années passées.

Risques technologiques : LEXIBOOK maîtrise sa recherche et développement ainsi qu'une partie de sa production. En effet, son bureau d'études basé à Hong-Kong est proche des sites de fabrication et assure ainsi un suivi attentif du risque technologique.

Etant donnée la nature de son activité, relevant de la propriété intellectuelle, la société ne dépose pas de brevets.

Dans le domaine de la propriété industrielle, les logos, les marques LEXIBOOK, LEXIBOOK Junior, TOUCHMAN et Tablet PC et plus de 100 marques appartenant à la société, sont déposés en France et pour partie en Europe et / ou dans le monde entier.

Dans le courant de l'année 1999, LEXIBOOK a étendu la protection de ses marques à l'Internet, en procédant à l'enregistrement de noms de domaine correspondant à son portefeuille de marques internationales.

Risque réglementaire : Compte tenu de l'harmonisation européenne et de la directive R&TTE supprimant les contraintes liées notamment aux casques VHF, il n'y a pas de risque réglementaire existant à ce jour. LEXIBOOK se conforme au règlement CE 1103/97. Il n'existe aucun risque résultant d'une réglementation au 31/03/2008 sur l'ensemble des produits commercialisés par LEXIBOOK.

Autres risques particuliers :

Intensification de la pression sur les prix et risque de concurrence

Sur le marché des produits électroniques grand public, l'érosion observée sur les prix de vente s'accompagne d'une érosion de la marge des offreurs.

La réponse consiste à :

- lancer de nouveaux produits,
- créer de la valeur ajoutée grâce à de nouvelles fonctionnalités, améliorer le marketing autour des produits,
- augmenter les ventes et donc nos approvisionnements pour obtenir des conditions d'achats attractives,
- maintenir nos frais de structure à un plus faible niveau que nos concurrents, qui en raison de leur taille, connaissent des frais fixes incompressibles supérieurs aux nôtres.

27-6 Pénurie de composants

La pénurie de composants est un risque inhérent à l'activité de la société. Toutefois, la souplesse de Lexibook lui permet, dans certains cas, d'anticiper les besoins de ses clients et également de substituer les composants indisponibles. Il n'y a eu aucune tension sur le marché des composants au cours de l'exercice 2007-2008 dont Lexibook aurait pu subir les effets pervers.

27-7 Risque clients

Le délai de paiement moyen est de 60 jours. La société souscrit une assurance crédit sur pratiquement tous ses clients, à hauteur de 60 à 75 % de la créance TTC selon qu'il s'agisse de clients dénommés (c'est-à-dire signalés et pour lesquels une autorisation a été demandée) ou non dénommés.

Les principaux clients sont les enseignes majeures de la grande distribution et de la distribution spécialisée : Leclerc, Carrefour, Auchan, Toys r'us, Casino, Intermarché, Argos, SIDJ, Cora, Vente privée et BID UP TV principalement. 8,8 % du chiffre d'affaires est réalisé avec Leclerc, le reste est réparti de manière à peu près uniforme entre les autres acteurs.

27-8 Risques fournisseurs

LEXIBOOK n'est dépendant d'aucun fournisseur en particulier. La société a en permanence la possibilité de recourir à des fabricants différents en cas de besoin. Un plan d'urgence lui permet de réorganiser sa production en quelques semaines. Ce risque est donc pris en compte par l'entreprise.

Environ seize usines travaillent à la fabrication des produits. Elles sont soumises à des impératifs de qualité, de prix et de délai, dont le défaut est sanctionné par des pénalités.

Ces usines ont été sélectionnées en fonction de leur solidité financière et de leur qualité de production.

Enfin, les usines sont liées à LEXIBOOK par des accords de confidentialité et de non divulgation d'informations.

Il n'existe aucun lien contractuel avec les usines qui fournissent les produits, autre que des commandes passées régulièrement. Le délai de règlement moyen de ces fournisseurs est de 30 à 60 jours par virement bancaire ou lettre de crédit.

27-9 Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus

L'entreprise dispose d'assurances pour l'ensemble des risques généraux inhérents à l'exercice de son activité. La société a notamment une assurance multirisque professionnelle - qui couvre les risques d'incendie (à hauteur de 2 717 256 € par sinistre), les frais supplémentaires d'exploitation (à hauteur de 450 000 € par sinistre), le vol (à hauteur de 38 000 €) - une assurance responsabilité civile de l'entreprise couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels confondus (à hauteur de 9 125 846 €

par sinistre), une assurance stocks (à hauteur de 6 millions d'euros par sinistre) et marchandises transportées (à hauteur de 914 695 € par transport), une assurance risque clients (France et export), une assurance hommes clefs (en cas de décès de Aymeric ou Emmanuel LE COTTIER, la société Lexibook percevra 805 000 euros individuellement) et une assurance du parc automobile. Les risques susceptibles d'être encourus ont été objectivement appréciés et bénéficient d'une couverture appropriée. Au titre de l'exercice 2007-2008 les primes relatives à toutes ces assurances se sont élevées à 299 905 € pour l'ensemble du groupe Lexibook.

27-10 Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe pas à ce jour de faits exceptionnels ou litiges pouvant avoir ou ayant eu, dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société et de ses filiales.

Note 28 – Instruments dérivés et comptabilité de couverture

La comptabilité de couverture est appliquée en conformité avec les principes de la norme IAS 39 et concerne les dérivés en couverture de flux de trésorerie futurs.

28.1 Couverture de juste valeur

Non utilisée.

28.2 Couverture de flux de trésorerie

Le Groupe Lexibook applique la couverture de flux de trésorerie liés notamment aux prévisions d'achat de marchandises en devises.

28.3 Couverture d'investissements nets à l'étranger

Non utilisée

28.4 Impact des dérivés de couverture en capitaux propres

Au 31 mars 2008, les variations de juste valeur des dérivés de couverture enregistrées en capitaux propres sur la période s'analysent comme suit :

| en K€ | Variations brutes de juste valeur reconnues en capitaux propres (1) | Impôts liés aux variations brutes de juste valeur reconnues en capitaux propres | Variations nettes de juste valeur reconnues en capitaux propres (1) | Inefficacité | Variations brutes de juste valeur transférées en résultat (2) | Impôts liés aux variations brutes de juste valeur transférées en résultat | Variations nettes de juste valeur transférées en résultat (2) |
|-----------------------------------|---|---|---|--------------|---|---|---|
| Dérivés de couverture de : | | | | | | | |
| Taux | Non utilisé | | | | | | |
| Change | - 710,265 | 236,755 | - 473,510 | | | | - |
| Investissement net à l'étranger | Non utilisé | | | | | | |
| Matière première | Non utilisé | | | | | | |
| Dérivés de couverture | - 710,265 | 236,755 | - 473,510 | | - | - | - |

*(1) + / - Augmentation / Diminution des capitaux propres

(2) + / - Augmentation / Diminution du résultat

28.4.1 Dérivés de couverture de taux

Non utilisés.

28.4.2 Dérivés de couverture de change

Les éléments constitutifs des dérivés de couverture de change sont les suivants :

- Au 31 mars 2008 :

| en K€ | Notionnel à recevoir au 31 mars 2008 | | | | Notionnel à livrer au 31 mars 2008 | | | | Juste valeur |
|------------------------------|---|-----------|---------|-----------|---------------------------------------|-----------|---------|-------|--------------|
| | < 1 an | 1 à 5 ans | > 5 ans | Total | < 1 an | 1 à 5 ans | > 5 ans | Total | |
| Change à terme ferme | 5,122,344 | | | 5,122,344 | | | | - - | 379,111 |
| Change à terme optionnel | 3,344,087 | | | 3,344,087 | | | | - - | 331,154 |
| Swaps | | | | - | | | | - | |
| Dérivés de couverture | 8,466,431 | - | - | 8,466,431 | - | - | - | - - | 710,265 |

- Au 31 mars 2007 :

| en K€ | Notionnel à recevoir au 31 mars 2007 | | | | Notionnel à livrer au 31 mars 2007 | | | | Juste valeur |
|------------------------------|---|-----------|---------|-------|---------------------------------------|-----------|---------|-------|--------------|
| | < 1 an | 1 à 5 ans | > 5 ans | Total | < 1 an | 1 à 5 ans | > 5 ans | Total | |
| Change à terme ferme | | | | | | | | | |
| Change à terme optionnel | | | | | | | | | |
| Swaps | | | | | | | | | |
| Dérivés de couverture | | | | | | | | | |

28.4.3 Couvertures de flux de trésorerie liées aux matières premières

Non utilisés.

Note 29 – Instruments dérivés non comptabilisés en couverture

29.1.1 Dérivés de taux détenus à des fins de transaction

Non utilisés.

29.1.2 Dérivés de change détenus à des fins de transaction

Les éléments constitutifs des dérivés de change détenus à des fins de transaction se répartissent comme suit :

- Au 31 mars 2008 :

| en K€ | Notionnel à recevoir au 31 mars 2008 | | | | Notionnel à livrer au 31 mars 2008 | | | | Juste valeur |
|---|---|-----------|---------|-----------|---------------------------------------|-----------|---------|-------|--------------|
| | < 1 an | 1 à 5 ans | > 5 ans | Total | < 1 an | 1 à 5 ans | > 5 ans | Total | |
| Change à terme ferme | | | | - | | | | - | |
| Change à terme optionnel | 4,310,893 | | | 4,310,893 | | | | - | 380,527 |
| Swaps | | | | - | | | | - | |
| Instruments dérivés de couverture de change détenus à des fins de transaction | 4,310,893 | - | - | 4,310,893 | - | - | - | - | 380,527 |

- Au 31 mars 2007 :

| en K€ | Notionnel à recevoir au 31 mars 2007 | | | | Notionnel à livrer au 31 mars 2007 | | | | Juste valeur |
|---|---|-----------|---------|------------|---------------------------------------|-----------|---------|-------|--------------|
| | < 1 an | 1 à 5 ans | > 5 ans | Total | < 1 an | 1 à 5 ans | > 5 ans | Total | |
| Change à terme ferme | | | | - | | | | - | |
| Change à terme optionnel | 12,797,074 | | | 12,797,074 | | | | - | 118,013 |
| Swaps | | | | - | | | | - | |
| Instruments dérivés de couverture de change détenus à des fins de transaction | 12,797,074 | - | - | 12,797,074 | - | - | - | - | 118,013 |

29.1.3 Dérivés actions

Non utilisés.

29.1.4 Contrats dérivés de matières premières non qualifiés de couverture

Non utilisés.

Comptes Lexibook SA au 31/03/2008

| Actif social en € | Not e | 31/03/2008 (12 mois) | 31/03/2007 (15 mois) | 31/12/2005 (12 mois) |
|--|----------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Frais d'établissement | 1&2 | | | |
| Frais de recherche et développement | 1&2 | | | |
| Concess., brevets | 1&2 | 27 109 | 14 149 | 2 519 |
| Fonds de commerce | 1&2 | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 1&2 | 7 018 | 23 144 | 34 067 |
| Immobilisations incorporelles | 1&2 | 34 127 | 37 293 | 36 586 |
| Installations techniques | 1&2 | 298 | 654 | 441 |
| Autres immobilisations corporelles | 1&2 | 226 407 | 249 452 | 265 033 |
| Immobilisations encours | 1&2 | | | |
| Immobilisations corporelles | 1&2 | 226 705 | 250 106 | 265 474 |
| Titres de participations | 3 | 281 567 | 260 853 | 260 854 |
| Créances rattachées à des participations | 3 | 3 411 905 | 197 099 | 778 961 |
| Autres immos. financières | 3 | 640 598 | 461 598 | 629 563 |
| Immobilisations Financières | 3 | 4 334 070 | 919 550 | 1 669 378 |
| <i>Actif Immobilisé</i> | | 4 594 902 | 1 206 949 | 1 971 438 |
| Stocks Matières Premières | 4 | | | |
| Stocks de marchandises | 4 | 4 808 900 | 4 975 566 | 6 600 738 |
| Stocks | 4 | 4 808 900 | 4 975 566 | 6 600 738 |
| Avances et acomptes versés | | 431 602 | 16 971 | 39 831 |
| Clients et comptes rattachés | | 11 074 769 | 5 876 944 | 4 662 203 |
| Créances sociales | | 117 656 | 8 511 | 8 051 |
| Créances fiscales | | 602 387 | 793 203 | 1 456 036 |
| Créances d'exploitation | | 12 226 414 | 6 695 629 | 6 166 121 |
| Comptes courants débiteurs | | | | |
| Etat et autres collectivités | | | 18 750 | 37 500 |
| Débiteurs divers | | | 346 179 | 5 808 |
| Créances diverses | | 0 | 364 929 | 43 308 |
| Valeurs mobilières | | 420 232 | 298 240 | 113 620 |
| Disponibilités | | 3 646 050 | 619 357 | 2 627 983 |
| Trésorerie | | 4 066 282 | 917 597 | 2 741 603 |
| <i>Actif Circulant</i> | | 21 101 596 | 12 953 721 | 15 551 770 |
| Charges constatées d'avance | | 508 145 | 482 517 | 438 014 |
| Charges à répartir | | | | |
| Ecart de conversion actif | | 110 072 | 27 242 | 75 254 |
| Comptes de régularisation | 5 | 618 217 | 509 759 | 513 268 |
| Total Actif | | 26 314 715 | 14 670 429 | 18 036 476 |

| Passif social en € | Note | 31/03/2008 (12 mois) | 31/03/2007 (15 mois) | 31/12/2005 (12 mois) |
|---|----------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Capital | | 3 883 266 | 3 883 266 | 3 883 266 |
| Primes | | | | 3 779 483 |
| Réserve légale | | 148 322 | 148 322 | 148 322 |
| Réserve statutaire | | 1 112 383 | 1 112 383 | 1 112 824 |
| Réserves consolidées | | | | |
| Report à nouveau | | -1 323 831 | | -2 379 378 |
| Ecart de conversion sur les capitaux propres de l'année | | | | |
| Capital et réserves | 6 | 3 820 140 | 5 143 971 | 6 544 517 |
| Résultat de l'exercice | | 1 263 237 | -1 323 831 | -1 400 544 |
| Total capitaux propres | 6 | 5 083 377 | 3 820 140 | 5 143 973 |
| Provision pour risques & charges | 7 | 110 072 | 45 992 | 130 661 |
| Provisions | 7 | 110 072 | 45 992 | 130 661 |
| Emprunts obligataires convertibles | 8 | | | |
| Emprunts auprès étab. de crédit | 8 | | 514 258 | 1 317 696 |
| Dettes financières diverses | 8 | 5 004 304 | 54 283 | 24 017 |
| Concours bancaires courants | 8 | 4 024 234 | 1 718 186 | 299 641 |
| Dettes financières | 8 | 9 028 538 | 2 286 727 | 1 641 354 |
| Fournisseurs | | 6 134 188 | 5 985 634 | 6 785 974 |
| Avances et acomptes reçus / com. | | 5 145 133 | 1 605 075 | 3 432 029 |
| Dettes sociales | | 508 663 | 461 940 | 733 024 |
| Dettes fiscales | | 74 921 | 200 217 | 78 796 |
| Dettes d'exploitation | | 11 862 905 | 8 252 866 | 11 029 823 |
| Fournisseurs d'immobilisations | | 981 | 18 116 | |
| Comptes courants créditeurs | | 55 072 | 85 072 | |
| Dettes fiscales (IS) | | | | |
| Dettes diverses | | 5 685 | | 81 045 |
| Dettes diverses | | 61 738 | 103 188 | 81 045 |
| Ecart de conversion | | 168 085 | 161 516 | 9 620 |
| Produits constatés d'avance | | | | |
| Comptes de régularisation | | 168 085 | 161 516 | 9 620 |
| Total passif | | 26 314 715 | 14 670 429 | 18 036 476 |

| Compte de Résultat en € (Partie I) | Note | 31/03/2008 (12 mois) | 31/03/2007 (15 mois) | 31/12/2005 (12 mois) |
|---|-----------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Ventes de marchandises | | 29 493 069 | 23 760 066 | 25 943 330 |
| - France | | 15 354 167 | 17 175 248 | 22 934 343 |
| - Etranger | | 14 138 902 | 6 584 818 | 3 008 987 |
| Ventes de services | | 2 896 364 | 2 538 357 | 2 447 640 |
| - France | | 8 507 | 29 138 | 52 415 |
| - Etranger | | 2 887 857 | 2 509 219 | 2 395 225 |
| Total chiffre d'affaires | 10 | 32 389 433 | 26 298 423 | 28 390 970 |
| Reprises amort. et prov. d'exploitation | | 971 689 | 84 741 | 16 381 |
| Autres produits d'exploitation | | 13 466 | 67 636 | 159 019 |
| Transfert de charges d'exploitation | | 5 089 | 18 210 | 34 979 |
| Total produits d'exploitation | | 33 379 677 | 26 469 010 | 28 601 349 |
| Achats matières 1ères & autres appro. | | 62 613 | 26 386 | 13 210 |
| Variation stocks matières 1ères & aut. appro. | | | | |
| Achats de sous-traitance | | | | |
| Achats non stockés, Matériel et Fournitures | | 103 196 | 125 969 | 99 721 |
| Autres services extérieurs | | 1 630 459 | 1 824 550 | 1 886 257 |
| Achats de marchandises | | 17 915 654 | 12 780 414 | 18 048 833 |
| Variation stocks de marchandises | | 137 003 | 1 408 116 | -3 100 160 |
| Autres charges externes | | 3 549 972 | 4 254 219 | 5 015 030 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | 230 192 | 370 146 | 336 287 |
| Rémunération du personnel | | 2 340 535 | 2 612 493 | 2 596 291 |
| Charges sociales | | 1 067 578 | 1 234 455 | 1 156 491 |
| Participation des salariés | | | | |
| Dotations amort. et prov. d'exploit. | | 211 392 | 1 478 660 | 478 478 |
| Autres charges d'exploitation | | 3 166 610 | 1 465 549 | 1 284 171 |
| Total charges d'exploitation | | 30 415 204 | 27 580 957 | 27 814 609 |
| Résultat d'exploitation | | 2 964 473 | -1 111 947 | 786 740 |

| Compte de Résultat en € (Partie II) | Note | 31/03/2008 (12 mois) | 31/03/2007 (15 mois) | 31/12/2005 (12 mois) |
|---|-----------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Revenus des autres créances et VMP | | | | |
| Gains de change | | 263 523 | 983 819 | 194 575 |
| Produits nets sur cession de VMP | | | | |
| Autres produits financiers | | 22 791 | 30 178 | 34 941 |
| Reprises sur prov. et amort. financiers | | 486 294 | 617 489 | 342 040 |
| Total produits financiers | | 772 608 | 1 631 486 | 571 556 |
| Dotations aux prov. & amort. financiers | | 852 216 | 210 316 | 316 209 |
| Intérêts et charges financiers | | 571 037 | 401 209 | 433 916 |
| Pertes de change | | 752 628 | 862 421 | 703 051 |
| Charges nettes sur cession de VMP | | | | |
| Autres charges financières | | | 40 564 | 49 156 |
| Total charges financières | | 2 175 881 | 1 514 510 | 1 502 332 |
| Résultat financier | 11 | -1 403 273 | 116 976 | -930 776 |
| Résultat courant | | 1 561 200 | -994 971 | -144 036 |
| Produits exceptionnels sur opérat° de gestion | | 160 000 | 906 | 762 |
| Produits exceptionnels sur exerc. antérieurs | | | | |
| Produits de cession d'immo. incorporelles | | 23 952 | 15 558 | 61 800 |
| Produits de cession d'immo. corporelles | | 10 885 | 4 090 | 5 874 |
| Autres produits exceptionnels | | 42 474 | | |
| Total produits exceptionnels | | 237 311 | 20 554 | 68 436 |
| Charges exceptionnelles sur op. de gestion | | 53 198 | 66 552 | 43 057 |
| Charges sur exercices antérieurs | | | | |
| VNC des immo. incorporelles cédées | | 23 952 | 15 514 | 61 800 |
| VNC des immo. corporelles cédées | | 10 885 | 4 090 | 2 780 |
| VNC des immo. financières cédées | | | | |
| Dotations aux prov.d'immo. Incorporelles | | | | |
| Dotations aux prov.d'immo. Corporelles | | 10 353 | | |
| Autres charges exceptionnelles | | 418 136 | 244 508 | 1 198 557 |
| Total charges exceptionnelles | | 516 524 | 330 664 | 1 306 194 |
| Résultat exceptionnel | 12 | -279 213 | -310 110 | -1 237 758 |
| Impôts sur les bénéfices | | 18 750 | 18 750 | 18 750 |
| Résultat net | | 1 263 237 | -1 323 831 | -1 400 544 |

| Soldes intermédiaires de gestion exprimés en € et % | 31/03/2008 | 31/03/2007 | 31/03/2008 | 31/03/2007 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Ventes de marchandises | 29 493 069 | 23 760 066 | | |
| production vendue | 2 896 364 | 2 538 357 | | |
| Production de l'exercice | 32 389 433 | 26 298 423 | 100,00% | 100,00% |
| coût d'achat des marchandises vendues | -18 115 270 | -14 214 916 | | |
| Marge brute | 14 274 163 | 12 083 507 | 44,07% | 45,95% |
| consommations en provenance de tiers | -5 283 627 | -6 204 738 | | |
| Valeur ajoutée | 8 990 536 | 5 878 769 | 27,76% | 22,35% |
| impôts, taxes et versements assimilés | -230 192 | -370 146 | | |
| charges de personnel | -3 408 113 | -3 846 948 | | |
| participation des salariés | | | | |
| Excédent brut d'exploitation | 5 352 231 | 1 661 675 | 16,52% | 6,32% |
| reprises sur charges et transferts de charges | 976 778 | 102 951 | | |
| autres produits | 13 466 | 67 636 | | |
| dotations aux amort. et aux provisions | -211 392 | -1 478 660 | | |
| autres charges | -3 166 610 | -1 465 549 | | |
| résultat d'exploitation | 2 964 473 | -1 111 947 | 9,15% | -4,23% |
| produits financiers | 772 608 | 1 631 486 | | |
| charges financières | -2 175 881 | -1 514 510 | | |
| Résultat financier | -1 403 273 | 116 976 | -4,33% | 0,44% |
| Résultat courant avant impôts | 1 561 200 | -994 971 | 4,82% | -3,78% |
| produits exceptionnels | 237 311 | 20 554 | | |
| charges exceptionnelles | -516 524 | -330 664 | | |
| Résultat exceptionnel | -279 213 | -310 110 | -0,86% | -1,18% |
| impôt sur les bénéfices | -18 750 | -18 750 | | |
| Résultat net | 1 263 237 | -1 323 831 | 3,90% | -5,03% |
| Résultat net par action | 1,14 | -1,17 | | |
| Résultat net par action et par obligations convertibles | 1,14 | -1,17 | | |
| Résultat net dilué par action | 1,14 | | | |
| Obligations convertibles | | | | |
| Dividendes distribués | 0,00 | 0,00 | | |

| Tableau des flux de trésorerie en € | 31/03/2008 | 31/03/2007 | 2005 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| Opérations d'exploitation | | | |
| Résultat net | 1 263 237 | -1 323 831 | -1 400 544 |
| <i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i> | | | |
| Dotations aux Amortissements et provisions | 957 019 | 362 939 | 535 628 |
| Reprises des Amortissements et provisions | -467 927 | -728 498 | -341 840 |
| Plus et moins values de cession | 0 | -44 | -3 094 |
| Charge IFA | 18 750 | 18 750 | 0 |
| Impôts différés | 0 | 0 | 0 |
| Autres éléments sans incidence sur la trésorerie | -107 854 | 0 | 0 |
| Capacité d'autofinancement | 1 663 225 | -1 670 684 | -1 209 850 |
| Ecart de conversion sur la CAF | 0 | 0 | 0 |
| <i>Variation des frais financiers</i> | | | |
| Variation nette exploitation | -1 646 226 | -1 681 293 | -3 049 412 |
| Var° de stock | 166 666 | 1 625 172 | -2 851 263 |
| Transferts de charges à répartir | | | |
| Var° des Créances d'exploit° | -5 422 931 | -529 508 | -1 496 864 |
| Var° des Dettes d'exploit° | 3 610 039 | -2 776 957 | 1 298 715 |
| Variation nette hors exploitation | 202 840 | -162 825 | -198 292 |
| Var°des créances hors exploitation | 199 269 | -225 599 | 15 201 |
| Var°des dettes hors exploitation | 29 199 | 107 277 | -245 117 |
| Charges et produits constatés d'avance | -25 628 | -44 503 | 31 624 |
| Pertes & gains de change | 0 | 0 | 0 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | -1 443 386 | -1 844 118 | -3 247 704 |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | 219 839 | -3 514 802 | -4 457 554 |
| Opérations d'investissement | | | |
| Décaisst / acquisition immos incorporelles | -24 245 | -25 145 | |
| Encaisst / cession d'immos incorporelles | 0 | | -37 118 |
| Décaisst / acquisition immos corporelles | -53 991 | 0 | |
| Encaisst / cession d'immos corporelles | 0 | -55 763 | |
| Décaisst / acquisition immos financières | -3 734 729 | | |
| Encaisst / cession immos financières | 0 | 1 126 331 | 3 735 166 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | -3 812 965 | 1 045 423 | 3 698 048 |
| Opérations de financement | | | |
| Augmentation capitaux propres | | 0 | 2 926 506 |
| Encaissements provenant d'emprunts | | 0 | |
| Remboursement d'emprunts | -514 258 | -803 438 | -597 487 |
| Autres flux de trésorerie en provenance de parties liées | 5 004 304 | | |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | 4 490 046 | -803 438 | 2 329 019 |
| Variation de trésorerie | 896 920 | -3 272 817 | 1 569 513 |
| Incidences des variations de taux de change | 0 | 0 | 0 |
| Trésorerie à l'ouverture | -854 872 | 2 417 945 | 848 432 |
| Trésorerie à la clôture | 42 048 | -854 872 | 2 417 945 |
| Ecart | 0 | 0 | 0 |

Annexe aux comptes sociaux

Faits marquants de l'exercice

Rachat de créances

Par acte du 22 février 2008, Lexibook SA a procédé à une opération de rachat de créances commerciales avec sa filiale espagnole, Lexibook SP, et ce afin de permettre à sa filiale d'assurer le financement de sa croissance. Ce rachat sans recours a porté sur un total de 1 235 053.47 euros de créances commerciales.

Opération d'échange avec Argent Trading

Le 31 mars 2008, Lexibook SA a réalisé une vente de 996 844 euros à la société Argent Trading. Elle a reçu en échange des "Asset Purchase Credits" (lignes de crédit) utilisables sur une période de 5 ans. Ceux-ci permettront à Lexibook SA de régler, en partie, des acquisitions de matériels, équipements, produits et services auprès de certains fournisseurs.

Abandon de créances

Afin de restaurer la situation nette de la filiale Lexibook Italia et eu égard aux débouchés commerciaux que cette filiale offre sur son marché ainsi qu'aux aspects stratégiques que présente une implantation dans ce pays, la maison mère Lexibook SA lui a consenti un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune, à hauteur de 412 108.20 € et ce conformément à la décision du Conseil de Surveillance du 20 juillet 2007.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes sociaux ont été établis, notamment, conformément aux dispositions des articles 9 et 11 du Code de Commerce, ainsi qu'à celles des articles 7, 21 et 24 du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 modifié et du règlement 99-03 du 29 avril 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des principes de prudence, de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et d'indépendance des exercices.

Principes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'amortissement mais peuvent, le cas échéant, être dépréciés.

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif selon des durées d'utilisation permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou le mode dégressif sur les durées précisées ci-après :

| | |
|--------------------------------|-----------|
| · Logiciels | 1 à 5 ans |
| · Matériels de transport | 3 à 5 ans |
| · Matériels et outillages | 5 ans |
| · Matériel informatique | 3 à 5 ans |
| · Matériel de bureau | 10 ans |
| · Agencements et installations | 10 ans |

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet le cas échéant d'une dépréciation en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité tient compte, dès lors que la pérennité de la détention de la participation est acquise, principalement de la situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes et de la capacité immédiate ou à terme et de la contribution de la participation aux capitaux propres de l'ensemble consolidant (si les titres sont consolidés).

Si après examen de ces différents critères de suivi de la valeur des titres de participation exposés ci-dessus (pérennité de la détention, contribution aux capitaux propres de l'ensemble consolidé, capacité bénéficiaire immédiate ou à terme, valeur de marché de l'entreprise objet de la participation) il ressort que la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition des titres une provision pour

dépréciation est comptabilisée. Cette provision correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la valeur nette comptable de la société concernée.

Quand la valeur d'utilité redevient supérieure ou égale au coût d'acquisition, les provisions éventuellement comptabilisées font l'objet d'une reprise.

Ainsi, une reprise de 20 228 euros a été comptabilisée au 31 mars 2008 correspondant à la participation de Lexibook SA dans Lexibook Italie.

Créances rattachées à des participations

A la clôture de l'exercice, la situation nette de chacune des participations est examinée. Lorsque celle-ci est négative, les créances rattachées à des participations font l'objet d'une provision à due concurrence. Si les créances rattachées à des participations sont inférieures à la situation nette négative, l'excédent de situation nette négative est provisionné, le cas échéant, sur les créances commerciales détenues sur la participation concernée.

Ainsi, au 31 mars 2008, les opérations suivantes relatives aux créances sur participations ont été effectuées :

- la créance de Lexibook UK et Lexibook Pologne dans Lexibook SA ont été respectivement dépréciées pour 578 177 € et 163 967 €,
- la dépréciation sur créances de Lexibook Italie a été reprise pour 401 707 €.

Autres titres de participation, Valeurs mobilières de placement

Les autres titres de participation et valeurs mobilières de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet le cas échéant d'une dépréciation en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité tient compte principalement de la situation nette de la société corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes et de la capacité bénéficiaire immédiate ou à terme.

Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition, et dépréciés le cas échéant en fonction de leur valeur nette de réalisation probable.

Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les provisions sont constituées d'une part, sur la base des créances irrécouvrables, et d'autre part, sur l'antériorité des créances.

Conformément aux dispositions évoquées dans le paragraphe relatif aux créances sur participations, des dépréciations et des reprises ont été constatées sur des comptes clients intra-groupe et notamment :

- La dépréciation existante au 31 mars 2007 pour Lexibook Electronica chez Lexibook SA a été augmentée de 58 539 € et celle de Lexibook SP diminuée de 57 389 € ce qui a pour effet de l'ajuster à la situation nette comptable négative de chacune au 31 mars 2008 de 109 265 € et 143 811 €,
- Les dépréciations antérieurement enregistrées pour Lexibook UK et Lexibook USA dans Lexibook SA sont devenues sans objet (créances sur participation suffisantes pour déprécier à hauteur de la situation nette comptable négative et/ou créances commerciales devenues inexistantes). Aussi, des reprises ont été opérées pour 851 068 € et 12 538 €.

Ecarts de conversion

Les dettes et créances libellées en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture.

Produits d'exploitation

Le fait générateur des produits d'exploitation est la réalisation de la prestation.

Charges et produits exceptionnels

Seuls les charges et produits exceptionnels de nature inhabituelle et d'une surveillance exceptionnelle sont enregistrés en résultat exceptionnel.

Engagements de retraite

Les pensions et indemnités dues aux salariés lors de leur départ en retraite sont constatées dans les comptes au moment de leur versement. Les engagements de retraite sont évalués à 88 107 €. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes sociaux arrêtés au 31 mars 2008 au titre de cet engagement.

La méthode d'évaluation des engagements sociaux retenue est la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par la recommandation CNC n° 2003-R.01 du 1er avril 2003 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Cette approche équivaut à reconnaître, à la date de calcul, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations futures estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date de calcul et la date de départ en retraite. Implicitement, cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté. En conséquence, le calcul des prestations futures est effectué en fonction de l'ancienneté et du salaire estimé au jour du versement de la prestation (fin de carrière).

Le salaire est projeté jusqu'à la date de départ en retraite de la façon suivante :

Salaire en fin de carrière = Salaire en date de calcul * (1+ Taux de revalorisation du salaire)^{durée restante}

Puis sont calculés les droits au terme et sont appliquées deux probabilités : une de survie et une de présence (id. non sortie par licenciement ou démission).

Enfin, un prorata (Ancienneté à la date de calcul / Ancienneté à échéance) et un facteur d'actualisation multiplient le résultat obtenu.

Les principales hypothèses retenues sont : retraite à 65 ans (départ volontaire), taux d'inflation de 2%, Turn-over de 13,84% et taux d'actualisation de 4.35 % (taux actuariel de l'OAT 10 ans octobre 2018).

Notes au bilan & au compte de résultat au 31 mars 2008

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

| Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles en € | 31/03/2007 | Augmentation | Diminution | Autres Variations | 31/03/2008 |
|--|----------------|---------------|----------------|-------------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles | | | | | |
| Concessions, brevets, licences | 161 977 | 48 197 | -23 952 | 0 | 186 222 |
| Fonds de commerce | 70 127 | 0 | 0 | 0 | 70 127 |
| Autres Immobilisations incorporelles | 48 380 | | | | 48 380 |
| TOTAL | 280 484 | 48 197 | -23 952 | 0 | 304 729 |
| Immobilisations corporelles | | | | | |
| Installations tech, mat et outillages ind. | 168 337 | | | | 168 337 |
| Autres immobilisations corporelles | 583 710 | 65 926 | -10 885 | -72 223 | 566 529 |
| Immobilisations corporelles en cours | 0 | | | | 0 |
| TOTAL | 752 047 | 65 926 | -10 885 | -72 223 | 734 866 |

Les autres immobilisations incorporelles concernent essentiellement le site internet

Note 2 : Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

| Flux d'amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles en € | 31/03/2007 | Augmen- tation | Dimin- ution | Autres Variations | 31/03/2008 |
|--|-------------------|---------------------------|-------------------------|------------------------------|-------------------|
| Amort / Immobilisations incorporelles | | | | | |
| Amort / Concessions, brevets, licences | 106 407 | 11 285 | | | 117 692 |
| Amort / Autres immobilisations incorporelles | 25 235 | 16 127 | | | 41 362 |
| TOTAL | 131 642 | 27 412 | 0 | 0 | 159 054 |
| Amort / Immobilisations corporelles | | | | | |
| Amort / Inst. tech, mat et outillages ind. | 167 683 | 356 | | | 168 039 |
| Amort / Autres immobilisations corporelles | 334 258 | 77 035 | -71 171 | | 340 122 |
| TOTAL | 501 941 | 77 391 | -71 171 | 0 | 508 161 |

Note 3 : Immobilisations financières

| Flux d'immobilisations financières en € | 31/03/2007 | Augmen- tation | Dimin- ution | Autres Variations | 31/03/2008 |
|--|-------------------|---------------------------|-------------------------|------------------------------|-------------------|
| Immobilisations financières | | | | | |
| Titres de participations | 1 178 705 | 25 000 | -24 514 | | 1 179 191 |
| Créances rattachées à des participations | 598 806 | 3 584 609 | -29 366 | | 4 154 049 |
| Titres Eurosources (1) | 45 735 | | | | 45 735 |
| Titres SEL PME Professionnel. | 7 596 | | | | 7 596 |
| Prêt d'actions | 0 | | | | 0 |
| Dépôts et cautionnements | 454 002 | 629 150 | -450 150 | | 633 002 |
| Autres | 0 | | | | 0 |
| TOTAL | 2 284 844 | 4 238 759 | -504 030 | 0 | 6 019 573 |
| Provisions sur immobilisations financières en € | | | | | |
| Prov / Immobilisations financières | | | | | |
| Prov / Titres de participation | 917 851 | | -20 228 | | 897 623 |
| Prov / Créances rattachées à des participations | 401 707 | 742 144 | -401 707 | | 742 144 |
| Prov / Titres Eurosources | 45 735 | | | | 45 735 |
| Prov / Prêt d'actions | 0 | | | | 0 |
| TOTAL | 1 365 293 | 742 144 | -421 935 | 0 | 1 685 502 |

(1) Les titres Eurosources ont fait l'objet d'une dépréciation à 100% pour ajuster le coût historique à la valeur d'utilité au cours de l'exercice 2000.

Note 4 : Stocks

| Stocks en € | Valeur brute 31/03/08 | Depreciation | Valeur nette 31/03/08 | Valeur nette 31/03/07 |
|--------------------|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Matières premières | | | 0 | 0 |
| Marchandises | 5 612 916 | -804 016 | 4 808 900 | 4 975 566 |
| TOTAL | 5 612 916 | -804 016 | 4 808 900 | 4 975 566 |

Par un contrat en date du 12 avril 2007, Lexibook SA a gagé ses stocks à hauteur de 2 250 000 euros à titre de garantie pour l'octroi de concours bancaires.

Note 5 : Comptes de régularisation actif

Ce poste est composé de charges constatées d'avance pour 508 145 euros et des écarts de conversion actif pour 110 072 euros.

Note 6 : Capitaux propres

Au 31 mars 2008, le capital est composé de 1 128 068 actions ordinaires totalement libérées. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

| Capitaux propres en € | Capital | Réserves | Report à nouveau | Résultat | Total |
|-----------------------------------|------------------|------------------|---------------------|------------------|------------------|
| Au 1er Avril 2007 | 3 883 266 | 1 260 705 | | -1 323 831 | 3 820 140 |
| Affectation du résultat 2007-2008 | | | -1 323 831 | 1 323 831 | 0 |
| Augmentation de capital | | | | | 0 |
| Résultat au 31/03/2008 | | | | 1 263 237 | 1 263 237 |
| Au 31 mars 2008 | 3 883 266 | 1 260 705 | -1 323 831 | 1 263 237 | 5 083 377 |

Note 7 : Provisions pour risques et charges

| Provisions pour risques et charges en € | 31/03/2007 | Augmen- tation | Diminutions utilisées | Diminutions non utilisées | 31/03/2008 |
|--|---------------|-------------------|--------------------------|------------------------------|----------------|
| Provisions pour litiges commerciaux et sociaux | 0 | | | | 0 |
| Provisions pour garantie | 0 | | | | 0 |
| Provisions prime / remboursement obligations | 0 | | | | 0 |
| Provision pour impôts | 18 750 | | -18 750 | | 0 |
| Autres provisions | 27 242 | 110 072 | | -27 242 | 110 072 |
| Impôt différé passif | 0 | | | | 0 |
| Total | 45 992 | 110 072 | -18 750 | | 110 072 |

Note 8 : Echancier dettes financières

| Dettes financières en € au 31/03/2008 | Total | 1 an au + | 1 à 5 ans | + de 5 ans |
|--|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| Emprunts obligataires convertibles | 0 | | | |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 0 | | | |
| Dettes financières diverses | 5 004 304 | 5 004 304 | | |
| Concours bancaires courants | 4 024 234 | 4 024 234 | | |
| Total | 9 028 538 | 9 028 538 | 0 | 0 |

Note 9 : Engagements hors bilan

Engagements donnés

Lexibook dispose, au 31 mars 2008, d'engagements d'achat à terme de 13 700 000 dollars US à un cours moyen de 1.4523 dollars par euro. Lexibook s'est par ailleurs portée caution auprès de ses partenaires bancaires pour que des « stand-by letter of credit » soient ouvertes au profit de la filiale de Hong Kong, et ce pour 4 500 000 dollars US.

Par ailleurs, Lexibook s'est portée caution auprès de la banque HSBC afin que celle-ci accorde à Lexibook Hong Kong une convention de facilité bancaire à hauteur de 35 millions de HKD.

Au 31 mars 2008 les créances brutes cédées auprès de deux factors s'élevaient à 3 867 037 € (1 129 658 € auprès de Fortis Commercial Finance et 2 737 379 € auprès de la Compagnie Générale d'Affacturage). Dans le cadre de cette opération, la mise à disposition des fonds en compte courant par le factor Compagnie Générale d'Affacturage est comptabilisée à l'actif du bilan sous la rubrique « Disponibilités » pour 2 737 379 €, et la dette correspondante au passif sous la rubrique « Avances & acomptes reçus sur commandes » pour le même montant.

Le nouveau contrat signé avec la Compagnie Générale d'Affacturage le 30 mars 2007 prévoit :

- Un plafond de financement des créances de 12 000 000 euros,
- La constitution d'une retenue de garantie de 15% des créances transférées utilisable pour le règlement des ristournes de fin d'année, des participations publicitaires et des reprises d'inventus,
- Une quotité non finançable de 10 % de l'en-cours,
- Une commission d'affacturage de 0.20 % du montant TTC des factures remises avec un minimum de 56 000 € HT annuel.

Une opération ponctuelle de rachat de créances espagnoles a été réalisée avec la Fortis Commercial Finance aux conditions suivantes :

- Un plafond de financement des créances de 1 300 000 euros,
- Le définancement des créances à J+30 après la date d'échéance,
- Un mandat donné à Lexibook SA de recouvrer les créances et recueillir les fonds correspondants,
- Une retenue de garantie de 25% de l'en-cours des créances cédées avec un minimum de 325 000 euros,
- Une commission forfaitaire de 15 000 euros ainsi qu'une commission calculée sur le taux Euribor + 1%.

Les effets escomptés non échus au 31 mars 2008 représentent 178 001.09 €.

Lexibook SA a un engagement au 31 mars 2008 d'achats de marchandises pour un montant de 1 594 k€.

Engagements reçus

Néant.

Note 10 : Chiffre d'affaires par zone géographique et par segment

Le chiffre d'affaires France-Export s'analyse comme suit :

| Chiffre d'affaires France-Export en € | 31/03/2008 12 mois | 31/03/2007 15 mois |
|---------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| France | 15 421 550 | 17 473 509 |
| Export | 16 967 883 | 8 824 914 |
| Total | 32 389 433 | 26 298 423 |

| Chiffre d'affaires Electronique-Jouets en € | 31/03/2008 12 mois | 31/03/2007 15 mois |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Electronique | 18 636 187 | 16 165 737 |
| Jouets | 10 856 882 | 7 594 329 |
| Autres | 2 896 364 | 2 538 357 |
| Total | 32 389 433 | 26 298 423 |

Note 11 : Résultat financier

Le résultat financier se décompose ainsi :

| Résultat financier en € | 31/03/2008 12 mois | 31/03/2007 15 mois |
|--------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Revenus des autres créances et VMP | | |
| Gains de change | 263 523 | 983 819 |
| Produits nets sur cession de VMP | | |
| Autres produits financiers | 22 791 | 30 178 |
| Total des produits financiers | 286 314 | 1 013 997 |
| Intérêts et charges financières | -571 037 | -401 209 |
| Pertes de change | -752 628 | -862 421 |
| Charges nettes sur cession de VMP | | |
| Autres charges financières | | -40 564 |
| Total des charges financières | -1 323 665 | -1 304 194 |
| Variation des provisions financières | -365 922 | 407 173 |
| Résultat financier | -1 403 273 | 116 976 |

Note 12 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31 mars 2008 s'élève à -279 213 € dont notamment 412 108 € d'abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la filiale italienne.

Note 13 : Effectifs

L'effectif de Lexibook SA se décompose comme suit :

| Effectifs par service en France | 31/03/2008 | 31/03/2007 |
|---------------------------------|------------|------------|
| Direction | 5 | 5 |
| Commerciaux | 12 | 11 |
| Comptabilité | 8 | 7 |
| Marketing | 6 | 4 |
| Ingénieurs | 0 | 0 |
| Assistantes Commerciales | 12 | 10 |
| Autres | 17 | 17 |
| Total | 60 | 54 |

Note 14 : Liste des filiales et participations

| Liste des filiales et participations en € | Capital | % de détention | Capitaux propres (hors capital) | Valeur brute des titres au 31/03/2008 | Valeur nette des titres au 31/03/2008 | Prêts et avances | Cautions et avals accordés (1) | Chiffre d'affaires 31/03/2008 | Résultat net 31/03/2008 | Dividendes versés (-), reçus (+) |
|---|---------|----------------|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|------------------|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------|----------------------------------|
| A. Filiales détenues à plus de 50% | | | | | | | | | | |
| Lexibook Hong Kong Limited | 40 625 | 99,9% | 2 031 710 | 236 340 | 236 340 | 0 | 5 689 734 | 28 007 691 | -559 241 | |
| Lexibook Iberica SL | 3 100 | 97,0% | -146 911 | 3 011 | 0 | 0 | | 7 255 284 | 57 389 | |
| Lexibook Electronica LDA | 150 000 | 99,9% | -259 265 | 149 918 | 0 | 985 231 | | 2 467 949 | -18 424 | |
| Lexibook UK | 591 166 | 98,9% | -1 169 343 | 731 904 | 0 | 1 856 774 | | 7 365 801 | 167 681 | |
| Lexibook Polska SP ZOO | 14 197 | 96,0% | -178 164 | 12 390 | 0 | 308 294 | | 66 703 | 84 442 | |
| Lexibook Italia | 10 400 | 100,0% | 64 662 | 20 228 | 20 228 | 1 003 749 | | 2 392 712 | 476 770 | |
| Lexibook USA | 316 | 100,0% | 12 871 | 399 | 0 | 0 | | 515 565 | 26 344 | |
| Lexibook Germany | 25 000 | 100,0% | -15 429 | 25 000 | 25 000 | 0 | | 32 938 | -15 429 | |
| B. Participations non reprises en A. | | | | | | | | | | |
| EUROSOURCES | 60 970 | 25,0% | -60 970 (estimé) | 45 735 | 0 | | | Non disponible | Non disponible | |

(1) 4 500 000 USD convertis au cours de clôture de 1.5812 et 35 000 000 HKD convertis au cours de clôture de 12.3075

NB : Les montants en devises étrangères exprimées en euros dans ce tableau ont été convertis au cours de clôture pour les éléments du bilan et au cours moyen de l'exercice pour l'élément du compte de résultat.

Note 15 : Risques de taux et de change

| Risque de taux | A moins d'un an | De un à cinq ans | A plus de cinq ans |
|-------------------------------------|-----------------|------------------|--------------------|
| Passifs Financiers | 0 | | |
| Actifs Financiers | | | |
| Position nette avant gestion | 0 | 0 | 0 |
| Hors Bilan | | | |
| Position nette après gestion | 0 | 0 | 0 |

La totalité des emprunts ayant été remboursée au 15 décembre 2007, la société n'est pas exposée à un risque de taux.

| Risque de change | USD | GBP | HUF |
|-------------------------------------|--|--|----------------|
| Actifs | 3 486 886 | 7 540 | |
| Passifs | -1 946 977 | -308 922 | -31 846 |
| Position nette avant gestion | 1 539 909 | -301 382 ▲ | -31 846 |
| Hors Bilan | 13 700 000 | | |
| Position nette après gestion | 15 239 909 ▲ | -301 382 ▲ | -31 846 |

Sur la base de cette position nette et dans le cas d'une appréciation de 1% de l'euro face à ces devises, le manque à gagner pour la société serait de 152 399 USD.

Note 16 : Inventaire des valeurs mobilières

| Nature | Nom | Nombre de titres | Valeur brute Comptable | Provision pour dépréciations | Valeur Nette Comptable |
|------------------------------|-----------------------|------------------|------------------------|------------------------------|------------------------|
| Titres de participations (1) | Lexibook HK | 49 999 | 236 340 | | 236 340 |
| Titres de participations (1) | Lexibook Iberica | 4 850 | 3 011 | -3 011 | 0 |
| Titres de participations (1) | Lexibook Electronica | 1 498 | 149 918 | -149 918 | 0 |
| Titres de participations (1) | Lexibook UK | 467 149 | 731 904 | -731 904 | 0 |
| Titres de participations (1) | Lexibook Polska | 96 | 12 390 | -12 390 | 0 |
| Titres de participations (1) | Lexibook Italia | 20 000 | 20 228 | | 20 228 |
| Titres de participations (1) | Lexibook Usa | 500 | 399 | -399 | 0 |
| Titres de participations (1) | Lexibook GMBH (2007) | 1 | 25 000 | | 25 000 |
| Titres de participations (2) | Eurosources | 250 | 45 735 | -45 735 | 0 |
| Titres de participations | SEL PME Professionnel | 380 | 7 596 | | 7 596 |
| Actions Propres (3) | Lexibook SA | 24 700 | 420 232 | | 420 232 |

- (1) Les titres détenus sont dépréciés sur la base des situations nettes négatives des filiales
- (2) Les titres Eurosources sont dépréciés sur la base de la valeur d'utilité au 31 décembre 2000
- (3) Les titres lexibook SA sont dépréciés sur la base du cours de bourse du 31 mars 2008

Note 17 : Entreprises liées ou avec un lien de participation

| Nature | Montants totaux | Entreprises liées | Entreprises avec un lien de participation |
|-----------------------------|-----------------|-------------------|---|
| Immobilisations Financières | 4 334 070 | 3 693 472 | 7 596 |
| Dettes financières | 9 028 538 | 5 004 304 | |
| Créances d'exploitation | 12 226 414 | 6 630 922 | |
| Dettes d'exploitation | 11 862 905 | 1 517 395 | |
| Charges d'exploitation | 30 415 204 | 16 030 558 | |
| Produits d'exploitation | 33 379 677 | 11 698 946 | |
| Charges financières | 2 175 881 | | |
| Produits financiers | 772 608 | | |
| Charges exceptionnelles | 516 524 | 412 108 | |
| Produits exceptionnels | 237 311 | 21 404 | |

Note 18 : Ventilation des créances et des dettes d'exploitation

| Créances et dettes d'exploitation | Total | 1 an au + | 1 à 5 ans |
|--|-------------------|-------------------|-----------|
| Clients et comptes rattachés | 11 074 769 | 11 074 769 | |
| Créances fiscales et sociales | 720 043 | 720 043 | |
| Autres créances | 431 602 | 431 602 | |
| Total | 12 226 414 | 12 226 414 | 0 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 6 134 188 | 6 134 188 | |
| Dettes fiscales et sociales | 583 584 | 583 584 | |
| Autres dettes | 5 145 133 | 5 145 133 | |
| Total | 11 862 905 | 11 862 905 | 0 |

Note 19 : Nature des charges constatées d'avance

La totalité des charges constatées d'avance (508 145 €) concernent des charges d'exploitation

Note 20 : Montant global des rémunérations des organes de direction

Pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, les rémunérations des dirigeants se sont élevées à 450 490.22 €.

Note 21 : Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

| Variation de la dette future d'impôts en € | Ouverture 31/03/2007 | Augmentations | Diminutions | Clôture 31/03/08 |
|--|-------------------------|----------------|-------------------|---------------------|
| Impôts différés actif | | | | |
| Organic | 40 876 | 3 892 | -40 876 | 3 892 |
| Effort de construction | 12 549 | 10 568 | -10 405 | 12 712 |
| Déficits reportables | 3 071 916 | 612 952 | -1 381 993 | 2 302 875 |
| Moins values Nettes à long terme | 963 585 | | -20 228 | 943 357 |
| Total des Impôts différés Actifs | 4 088 926 | 627 412 | -1 453 502 | 3 262 836 |

Note 22 : Charges à payer et produits à recevoir

| Dettes | Montant |
|---|------------------|
| Total des charges à payer | 3 306 790 |
| Dettes financières diverses | 0 |
| Intérêts courus non échus | 0 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 1 697 556 |
| Factures non parvenues | 1 697 556 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes | 1 230 580 |
| Avoirs à établir | 1 230 580 |
| Dettes sociales | 284 891 |
| Congés payés | 255 238 |
| Autres dettes sociales | 29 652 |
| Dettes fiscales | 72 400 |
| Autres dettes fiscales | 72 400 |
| Autres charges à payer | 21 364 |
| banques | 21 364 |
| <hr/> | |
| Créances | Montant |
| Total des produits à recevoir | 1 335 834 |
| Avances et acomptes versés | 88 530 |
| Avoirs à recevoir | 88 530 |
| Créances clients et comptes rattachés | 1 044 079 |
| Factures à établir | 1 044 079 |
| Créances fiscales | 95 371 |
| Autres créances fiscales | 95 371 |
| Créances sociales | 107 854 |
| Autres créances sociales | 107 854 |

Note 23 : Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Renseignements de caractère général concernant la société LEXIBOOK & son capital

Dénomination sociale (article 3 des statuts)

LEXIBOOK Linguistic Electronic System

Date de constitution

1^{er} octobre 1981

Siège social (article 4 des statuts)

2 avenue de Scandinavie 91953 courtaboeuf Cedex

Forme juridique & législation applicable à la société (article 1 des statuts)

La société LEXIBOOK est une société anonyme de droit français depuis le 30 novembre 1991 et soumise à la loi du 24 juillet 1966 et à son décret d'application.

Durée (article 5 des statuts)

La durée de la société est fixée de manière à expirer le 30 septembre 2080, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée, notamment décidées par l'Assemblée Générale à la majorité prévue pour les modifications statutaires.

Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet social directement ou indirectement, en France ou à l'étranger :

- l'importation en provenance de tous pays et la distribution sous toutes ses formes de toutes matières premières, produits semi-finis ou finis pouvant être revendus en l'état ou transformés.
- le commerce sous toutes ses formes, en ce compris l'achat, la vente, l'exportation, la représentation, la réparation, l'entretien et l'installation de tous produits industriels ou de grande consommation.
- la prise d'intérêt, la participation sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise similaire, notamment par voie d'apport, souscription aux achats d'obligations, d'actions ou d'autres titres, commandite, création de société nouvelle, fusion ou autrement.

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Registre du commerce & des sociétés

EVRY B 323 036 921

Consultation des documents juridiques relatifs à la société

Les statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales, comptes, rapports des contrôleurs légaux peuvent être consultés au siège social de la Société.

Exercice social (article 45 des statuts)

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2006, l'exercice social commence le 1er avril d'une année pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

Répartition statutaire des bénéfices (article 48 des statuts)

Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions, constituent les bénéfices nets ou les pertes de l'exercice.

Sur les bénéfices nets de chaque exercice, diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale, ce prélèvement cessant d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le solde desdits bénéfices, diminué des pertes antérieures et augmenté du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever ensuite les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives ordinaires ou extraordinaires ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe un, est réparti également entre toutes les actions à titre de dividendes.

La distribution des dividendes doit avoir lieu dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites à un compte spécial, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Le tout sous réserve de l'application des lois concernant l'intéressement des travailleurs aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

Assistance et représentation aux assemblées générales (articles 35 à 44 des statuts)

La convocation, la tenue et le vote en Assemblées Générales s'effectuent conformément à la loi. L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires titulaires d'au moins une action, lesquels exercent leur droit de vote dans les conditions fixées par les statuts. Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné à l'inscription de l'actionnaire sur les registres de la société cinq jours francs avant la date de l'Assemblée. L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil de Surveillance ou par un membre du Conseil de Surveillance délégué à cet effet par le Conseil, ou, à défaut par une personne désignée par l'Assemblée.

Les fonctions de scrutateur sont remplies par deux membres de l'Assemblée disposant du plus grand nombre de voix et acceptant ces fonctions. Le bureau désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès verbaux conformément à la législation.

Les Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la législation.

En cas d'appel public à l'épargne, un avis de réunion contenant les indications prévues par l'article 130 du décret du 23 mars 1967 est publié au BALO au moins trente jours avant la réunion de l'Assemblée des actionnaires.

Droit de vote double (article 15 § 2, 3 et 4 des statuts mis en place par AGE du 30 décembre 1996)

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquels il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de bénéfices, réserves, primes ou provisions disponibles, le droit de vote double est conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de 2 ans indiqué plus haut.

Seuils statutaires devant être déclarés à la société (article 15 bis des statuts)

A compter de l'admission des titres à la cote du Nouveau Marché, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui vient à détenir un pourcentage du capital ou des droits de vote (si le nombre et la répartition des droits de vote ne correspondent pas au nombre et à la répartition des actions) au moins égal à 2%, 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 1/3, 50%, 2/3, 90% ou 95%, doit informer la société de sa participation ainsi que des variations ultérieures de cette participation. L'information doit être communiquée à la société et à l'AMF dans un délai de dix jours de bourse, sauf délai plus court prévu par la Loi ou le Règlement, à compter du franchissement de l'un de ces seuils, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social de la société, en précisant le nombre de titres et le nombre de droits de vote y attachés.

Les informations mentionnées au paragraphe précédent sont également faites dans les mêmes délais lorsque la participation devient inférieure aux seuils qui y sont prévus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires si, à l'occasion d'une assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5% du capital ou des droits de vote en font la demande lors de cette assemblée. Dans ce cas, les actions privées du droit de vote ne retrouvent ce droit qu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Titres au porteur identifiables

Conformément aux dispositions de l'article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966, la société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme central chargé de la compensation des titres, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées d'actionnaires.

Capital social

Le capital social est de 3 883 266 euros, divisé en 1 128 068 actions, chacune entièrement libérée. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans (593 143 au 31 mars 2008 et au mieux de notre connaissance) bénéficient d'un droit de vote double.

La valeur nominale d'une action est de 3,44 euros.

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions.

Capital autorisé non émis

Néant

Autres titres donnant accès au capital

Néant

Options d'acquisition d'actions en faveur du personnel

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 26 mars 1998 a soumis aux actionnaires une résolution visant à accorder au bénéfice des hommes clé de la société, des options de souscription ou d'achat d'actions.

L'Assemblée Générale a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs ci-après :

- déterminer le nombre et la catégorie des cadres bénéficiaires ;
- cette délégation est consentie pour une durée de 12 mois, renouvelable pendant 5 ans ;
- les actionnaires devront, en cas d'options de souscription d'action, renoncer expressément à leurs droits préférentiels de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'option.
- en ce qui concerne les options d'achats d'actions, l'Assemblée Générale, autorise le conseil à acheter des actions de la société qui seront revendues ensuite aux bénéficiaires des options ;
- pour 1998, les prix de souscription ou d'achat des actions ne pourra pas être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédent le jour où l'option sera consentie. En ce qui concerne seulement les options d'achat, le prix de l'achat de l'action au jour où l'option est consentie ne pourra pas être inférieur à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société en vue de l'attribution aux salariés au titre de la participation, et le cas échéant, en vue du soutien du cours ;
- le délai pendant lequel les bénéficiaires peuvent exercer leurs options est fixé à 60 mois, à compter de la décision du conseil d'administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 14 juin 2001 a reconduit cette résolution.

Evolution du capital depuis la création de la société jusqu'au 31 mars 2008

| AGE | Nature de l'Opération | Augmentation de Capital | | Nombre de Titres Emis | | Montant Cumulé du Capital Social | |
|------------|---|-------------------------|------------|-----------------------|-----------|----------------------------------|-----------|
| | | en FF | en € | en FF | en € | en titres | |
| 1/10/1981 | Création de la SARL ELVECO | 100 000 | 15 244.90 | 1 000 | 152.45 | 15 244.90 | 1 000 |
| 28/09/1984 | Augmentation de capital par élévation du nominal à 290 F | 190 000 | 28 965.31 | | | 44 210.21 | 1 000 |
| 31/03/1987 | Augmentation du capital par incorporations de réserves, portant le nominal à 500 F | 210 000 | 32 014.29 | | | 76 224.50 | 1 000 |
| 31/03/1988 | Augmentation du capital suite à la fusion avec la SARL GEPRIM | 500 000 | 76 224.50 | 1 000 | 500 | 152 449 | 2 000 |
| 31/03/1988 | Augmentation du capital par incorporation de réserves, faisant passer le nominal à 950 F | 900 000 | 137 204.11 | | | 289 653.11 | 2 000 |
| 31/03/1988 | Augmentation du capital par incorporations des réserves, faisant passer le nominal à 1 150 F | 400 000 | 60 979.61 | | | 350 632.72 | 2 000 |
| 30/11/1991 | Transformation de la SARL ELVECO en SA Linguistic Electronic System (LES) | | | | | 350 632.72 | 2 000 |
| 30/12/1996 | Augmentation de capital par incorporation de réserves | 5 980 000 | 911 645.12 | | 8 280 000 | 1 262 277.86 | 2 000 |
| | Division du nominal par 400 | | | | 8 280 000 | 1 262 277.86 | 800 000 |
| | Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles à l'occasion de l'introduction en Bourse | 1 449 000 | 220 898.63 | 140 000 | 9 729 000 | 1 483 176.49 | 940 000 |
| 31/12/2003 | Augmentation de Capital suite conversion 57 obligations | 590,36 | 90 | 57 | 90 | 1 483 266 | 940 057 |
| 12/12/2005 | Augmentation de Capital avec appel public à l'épargne | 15 742 968 | 2 400 000 | 188 011 | | 3 883 266 | 1 128 068 |

Evolution du capital social depuis le 25 mars 1997

Conversion de 57 obligations en actions en 2003

Augmentation de capital de 3 200 000 € (dont 2 400 000 € affectés au capital social) avec appel public à l'épargne en 2005.

Répartition du capital

Situation au 31 mars 2008

| Actionnaires | Nombre d'actions | % du capital | Nombre de droits de vote | % des droits de vote |
|---|------------------|----------------|--------------------------|----------------------|
| Luc LE COTTIER | 151 492 | 13,42 % | 302 984 | 17,85 % |
| Aymeric LE COTTIER | 220 975 | 19,58 % | 441 500 | 26,03 % |
| Emmanuel LE COTTIER | 220 975 | 19,58 % | 441 500 | 26,03 % |
| Famille LE COTTIER | 600 | 0,1 % | 1 200 | 0,07 % |
| Act. identifiées à droit de vote double | 1 | 0,0 % | 2 | 0,0 % |
| Actions détenues pour stock options | 24 700 | 2,18 % | 0 | 0,0 % |
| Public | 509 325 | 45,14 % | 509 325 | 30,02 % |
| Total | 1 128 068 | 100,0 % | 1 696 511 | 100,0 % |

Au 31 mars 2008 les organes d'Administration et de direction détenaient 52,61% du capital et 69,91% des droits de vote. Il existe un concert au sein du groupe familial LE COTTIER.

Conformément au paragraphe 18.3 de l'Annexe 1 du Règlement européen n°809-2004, nous vous indiquons que les principaux actionnaires ne disposent pas de droits de votes différents des autres actionnaires.

Rachat d'actions

L'assemblée générale du 2 janvier 2008 nous a autorisé à procéder au rachat d'actions selon les termes exposés dans le rapport spécial du Directoire à l'assemblée générale.

Information sur les bénéficiaires d'options d'acquisition d'actions

Au 31 mars 2008, les bénéficiaires des plans d'options d'acquisition d'actions sont :

| Options d'acquisition d'actions Bénéficiaire | PLAN N° 1 – Année 1999 | | | PLAN N° 2 – Année 2000 | | |
|---|------------------------|-----------------|-------------------|------------------------|-----------------|-------------------|
| | Quantité | Prix d'exercice | Date d'exercice | Quantité | Prix d'exercice | Date d'exercice |
| Aymeric LE COTTIER (1) | 500 | 19,01€ | 17/06/2004 | 750 | 18,69€ | 29/06/2005 |
| Emmanuel LE COTTIER (1) | 500 | 19,01€ | 17/06/2004 | 750 | 18,69€ | 29/06/2005 |
| Delphine LE LAN | | | | 250 | 18,69€ | 29/06/2005 |
| Simon TS LEE | | | | 250 | 18,69€ | 29/06/2005 |
| Raymond WM CHOY | | | | 200 | 18,69€ | 29/06/2005 |
| Shalynn WY FONG | | | | 200 | 18,69€ | 29/06/2005 |
| Total | 1000 | 19,01€ | 17/06/2004 | 2400 | 18,69€ | 29/06/2005 |

(1) Dirigeant - mandataire social

Aucune option n'a été consentie durant l'exercice 2007-2008 par la société Lexibook SA ou toute société du groupe aux mandataires sociaux. Aucune option n'a été levée par les mandataires au titre de ce même exercice.

Aucune option n'a été consentie aux salariés de la société Lexibook SA ou ceux de toute société comprise dans son périmètre durant l'exercice 2007-2008. Par ailleurs, aucune option n'a été levée par les salariés de la société Lexibook SA ou ceux de toute société comprise dans son périmètre au cours de ce même exercice.

Convention d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte entre les actionnaires de la famille LE COTTIER.

Dividendes

| Années | Nombre de titres rémunérés | Dividende versé au titre de l'exercice | | | | | |
|--------|----------------------------|--|-------|--------------|-------|--------|--------|
| | | Net | | Avoir fiscal | | Total | |
| | | FF | € | FF | € | FF | € |
| 1994 | 2 300 | 100,00 | 15,24 | 50,00 | 7,62 | 150,00 | 22,86 |
| 1995 | 2 300 | 500,00 | 76,22 | 250,00 | 38,11 | 750,00 | 114,33 |
| 1996 | 800 000 | 6,25 | 0,95 | 3,125 | 0,48 | 9,375 | 1,43 |
| 1997 | 940 000 | 3,20 | 0,49 | 1,60 | 0,24 | 4,80 | 0,73 |

Aucun dividende n'a été distribué au cours des exercices de 1998 à 2005.

Depuis 1998 et jusqu'à ce jour la société a estimé qu'aucun dividende ne pouvait être distribué. Le critère principal est le maintien du « net gearing (retraité de l'affacturage) » au dessous de 80%. Il ne s'agit pas en l'état et à proprement parler d'une « politique » dans la mesure où cette question est débattue chaque année par la Direction et où le critère principal est susceptible de changer, notamment sous l'influence d'une évolution favorable de « l'effet de levier financier » qui permettrait de distribuer avec des contraintes différentes de gearing.

Au mieux de la connaissance de la société tous les dividendes distribués à ce jour ont été versés aux intéressés.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage ne pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

Depuis le 31 mars 2007, il n'existe aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale.

Informations financières disponibles

Nous attestons que pendant la validité du document de référence, vous pourrez trouver sur support physique à l'adresse suivante :

LEXIBOOK
Communication financière
2 avenue de scandinavie
91953 Courtaboeuf cedex
Tél : 01 73 23 23 23

et sur support électronique sur www.lexibook.com, les documents suivants :

- Le document de référence
- Le rapport financier semestriel
- L'information financière trimestrielle
- Les communiqués financiers
- Le descriptif du programme de rachat d'actions

Composition du Conseil de Surveillance

- **Luc Le Cottier**

Père de MM Aymeric et Emmanuel LE COTTIER

Président du Conseil de Surveillance, il est également 1) administrateur de Lexibook UK LTD, 2) administrateur de Lexibook limited Hong Kong, 3) associé-gérant de la SCI Trio, 4) associé-gérant de la SCI Anastase IV, 5) associé de l'EURL LLC Invest, 6) administrateur de la société REALTRACE .

Né le 17 février 1943.

Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Président Fondateur du groupe Lexibook, a une connaissance très intime de la société, de ses clients, de ses marchés mais aussi de leurs besoins. Ces qualités associées à sa vision stratégique ont largement contribué au développement du groupe,

- **Gérard Abadjian**

Vice Président du Conseil de Surveillance, il est également co-gérant de la SELARL A&C ASSOCIES.

Né le 24 février 1956

Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Avocat, il apporte une expertise plus particulière dans les domaines de l'identification et de la prévention des risques,

- **Gérard MICHOT**

Né le 23 mars 1944

Nomination à titre définitif le 2 janvier 2008 suite à la démission de M. VERMERSCH pour la durée restant à courir, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Il a une grande expérience en matière de gestion de sociétés qu'il apporte à notre société.

Il ne dispose d'aucun autre mandat.

- **Serge Giroud**

Né le 29 septembre 1933

Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013. Il est également administrateur de la SATLEC (société d'économie mixte).

Il bénéficie d'une longue expérience, et notamment en qualité de Président Directeur Général de société, et aujourd'hui de consultant en organisation et en logistique. Il a accepté d'apporter cette expertise à Lexibook.

Composition du Directoire

■ **Aymeric Le Cottier**

Président du Directoire

Fils de Monsieur Luc LE COTTIER et frère de Monsieur Emmanuel LE COTTIER

Né le 7 avril 1969

Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013. Il est également 1) administrateur de lexibook limited Hong Kong, 2) associé-gérant de VIC Invest.

■ **Emmanuel Le Cottier**

Directeur Général

Fils de Monsieur Luc LE COTTIER et frère de Monsieur Aymeric LE COTTIER

Né le 7 avril 1969

Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013. Il est également 1) administrateur de lexibook UK Ltd, 2) administrateur de lexibook Iberica, 3) administrateur de lexibook limited Hong Kong, 4) administrateur de lexibook Electronica LDA, 5) administrateur de lexibook GmbH, 5) administrateur de lexibook Italia SPA, 6) associé de l'EURL Le Cottier et fils.

■ **Stéphane LE GUIRRIEC**

Né le 7 août 1965

Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013. Il ne dispose d'aucun autre mandat.

Au 31 mars 2008, les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire détenaient ensemble 593 442 actions LEXIBOOK.

Le montant brut des rémunérations globales des dirigeants acquises au titre de l'exercice 2007-2008 s'est élevé à 450 490 euros. Cette rémunération concerne quatre dirigeants en qualité de Président du Conseil de Surveillance, Président du Directoire, de Directeur Général et de Directeur Administratif et Financier.

Aucun prêt et/ou garantie n'a été accordé aux Administrateurs depuis la création de la société.

60 000 € de jetons de présence ont été distribués au cours de l'exercice 2007-2008.

Au cours des cinq dernières années au moins, aucun des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire n'ont été condamnés pour fraude prononcée, n'ont fait l'objet de faillite, mise sous séquestre ou liquidation, n'ont été incriminés ou fait l'objet d'une sanction publique officielle, n'ont été empêchés par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Il n'existe aucun conflit d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un quelconque des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance, et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'existe pas de contrat de service liant individuellement les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Composition du Comité d'Audit et de Rémunérations

- **Gérard Abadjian**

Président

- **Gérard MICHOT**

Membre

- **Serge Giroud**

Membre

Articles des statuts relatifs à l'administration et au contrôle de la société

I - DIRECTOIRE

ARTICLE 17 – DIRECTOIRE – COMPOSITION

17.1. : La Société est dirigée par un Directoire placé sous le contrôle du Conseil de Surveillance institué par l'article 24 des présents statuts. Le nombre de membres du Directoire est fixé par le Conseil de Surveillance sans pouvoir excéder le chiffre de sept puisque les actions de la Société sont admises aux négociations sur un marché réglementé (cinq si tel n'était pas le cas).

Si un siège est vacant, le Conseil de Surveillance doit, dans les deux mois de la vacance, soit modifier le nombre de sièges qu'il avait antérieurement fixé, soit pourvoir à la vacance.

Si le capital social devenait inférieur à 150.000 Euros, une seule personne pourrait être désignée par le Conseil de Surveillance pour exercer les fonctions dévolues au Directoire, ce avec le titre de Directeur Général Unique.

17.2. : Les membres du Directoire (ou le Directeur Général Unique) peuvent être choisis en dehors des actionnaires. Ils sont obligatoirement des personnes physiques.

17.3. : Les membres du Directoire (ou le Directeur Général Unique) sont nommés par le Conseil de Surveillance.

Leur révocation est prononcée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

17.4. : La révocation de ses fonctions de membre du Directoire (ou de Directeur Général Unique) n'a pas pour effet de résilier le contrat de travail que l'intéressé aurait conclu avec la Société.

17.5. : Si une seule personne exerce les fonctions dévolues au Directoire avec le titre de Directeur Général Unique, toutes les dispositions des présents statuts visant le Directoire s'appliquent au Directeur Général Unique, à l'exception de celles qui, notamment dans les articles 18 à 23, postulent la collégialité du Directoire.

ARTICLE 18 – DUREE DES FONCTIONS – LIMITE D'AGE

18.1. : Le Directoire est nommé pour une durée de six (6) années, à l'expiration de laquelle il est entièrement renouvelé.

18.2. : Les membres du Directoire sont toujours rééligibles.

18.3. : Nul ne peut être nommé membre du Directoire s'il est âgé de plus de 80 ans. Le membre du Directoire en exercice est réputé démissionnaire d'office à la clôture de l'exercice social au cours duquel il a atteint cet âge.

ARTICLE 19 – PRESIDENCE DU DIRECTOIRE – DELIBERATIONS

19.1. : Le Conseil de Surveillance confère à l'un des membres du Directoire la qualité de Président.

Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation de son Président ou de la moitié au moins de ses membres, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation. L'ordre du jour peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Le Président du Directoire préside les séances. Le Directoire nomme un Secrétaire qui peut être pris en dehors de ses membres.

Si le Directoire comprend deux membres, les décisions sont prises à l'unanimité. S'il comprend plus de deux membres, les décisions doivent être prises à la majorité des membres composant le Directoire, le vote par représentation étant interdit. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

19.2. : Les délibérations sont constatées par des Procès-verbaux établis sur un registre spécial et signés par les membres du Directoire ayant pris part à la séance.

ARTICLE 20 – POUVOIRS ET OBLIGATIONS DU DIRECTOIRE – DIRECTION GENERALE

20.1. : Le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la Loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'actionnaires.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Directoire qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Directoire de la Société a les pouvoirs les plus étendus, dans les limites fixées par la Loi, y inclus pour souscrire, dans l'intérêt de la Société, tous prêts, emprunts, achats, et pour procéder à tous échanges et ventes d'établissements commerciaux, achats d'immeubles, constitution de sociétés et tous apports à des sociétés constituées ou à constituer, ainsi que toute prise d'intérêt dans ces sociétés, sans nécessiter l'autorisation du Conseil de Surveillance.

Lorsqu'une opération exige l'autorisation du Conseil de Surveillance et que celui-ci la refuse, le Directoire peut soumettre le différend à l'Assemblée Générale des actionnaires qui décide de la suite à donner au projet.

Le Directoire convoque toutes Assemblées Générales des actionnaires, fixe leur ordre du jour et exécute leurs décisions.

20.2. : Tous les deux mois, le Directoire présentera un rapport au Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance détermine les termes de ce rapport et les documents qu'il entend examiner et que le Directoire devra fournir au Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance pourra exiger que ce rapport lui soit en outre présenté directement par le

Directoire dans le cadre d'une réunion, organisée par le Conseil de Surveillance. Cette réunion fera l'objet d'un Procès-verbal qui sera annexé tant au registre spécial des Procès-verbaux du Directoire qu'au registre spécial des Procès-verbaux du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance pourra exiger du Directoire qu'un certain nombre d'informations et/ou de documents soit adressé à chacun de ses membres avant cette réunion (sans excéder un délai de quinze (15) jours), outre ce qui est prévu à l'article 30.1. des présents statuts.

Si les circonstances l'imposent, cette réunion pourra valablement avoir lieu en recourant aux moyens de visioconférence ou de télécommunication, après avoir vérifié l'identité des intervenants et dès lors que ces moyens transmettent au moins la voix des participants et satisfont à des caractéristiques techniques permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations. Si ces conditions sont remplies, la participation à cette réunion par un tel moyen vaudra présence effective à la réunion.

De surcroît, dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes annuels ainsi que les comptes consolidés.

20.3. : Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Conseil de Surveillance peut attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire, qui portent alors le titre de Directeur Général.

La Présidence et la Direction Générale ne peuvent être retirées à ceux qui en sont investis que par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil de Surveillance.

20.4. : Vis-à-vis des tiers, tous actes engageant la Société sont valablement accomplis par le Président du Directoire ou tout membre ayant reçu du Conseil de Surveillance le titre de Directeur Général.

ARTICLE 21 – REMUNERATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Le Conseil de Surveillance fixe le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Directoire.

ARTICLE 22 – CUMUL DES MANDATS DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

22.1. : Nul ne peut exercer simultanément plus d'un mandat de membre du Directoire ou de Directeur Général Unique de sociétés anonymes ayant leur siège social sur le territoire français.

Un deuxième mandat de même nature peut être exercé dans une société contrôlée, au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce, par la Société dans laquelle est exercé le premier mandat, dès lors que les titres de la société contrôlée ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé.

22.2. : Un membre du Directoire ne peut accepter d'être nommé au Directoire ou Directeur Général Unique d'une autre Société sans y avoir été autorisé par le Conseil de Surveillance.

22.3. : Toute personne physique qui, lorsqu'elle accède à un nouveau mandat, se trouve en infraction avec les dispositions du paragraphe 22.1. ci-dessus, doit, dans les trois mois de sa nomination, se démettre de l'un de ses mandats.

A l'expiration de ce délai, elle est réputée s'être démise de son nouveau mandat et doit restituer les rémunérations perçues, sans que soit, de ce fait, remise en cause la validité des délibérations auxquelles elle a pris part. Il en est de même lorsqu'un membre du Directoire n'a pas obtenu l'autorisation prévue au paragraphe 22.2. ci-dessus.

22.4. : Les dispositions des paragraphes 22.1. et 22.3. ci-dessus sont applicables au cumul de sièges de Directeur Général de Sociétés Anonymes à Conseil d'Administration.

ARTICLE 23 – RESPONSABILITE DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Sans préjudice de la responsabilité particulière pouvant découler de l'admission au redressement judiciaire de la Société, les membres du Directoire sont responsables, individuellement ou solidairement selon les cas, envers la Société ou envers les tiers, soit des infractions aux dispositions législatives ou réglementaires applicables aux Sociétés Anonymes, soit des violations des statuts, soit des fautes commises dans leur gestion.

II – CONSEIL DE SURVEILLANCE

ARTICLE 24 – CONSEIL DE SURVEILLANCE

24.1. : Le Directoire est contrôlé par un Conseil de Surveillance composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sauf dérogation temporaire prévue en cas de fusion où il peut être porté à vingt-quatre. Les membres sont nommés parmi les personnes physiques ou morales actionnaires, par l'Assemblée Générale Ordinaire qui peut les révoquer à tout moment. Toutefois, en cas de fusion ou de scission, la nomination des membres du Conseil de Surveillance peut être faite par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les personnes morales nommées au Conseil de Surveillance sont tenues de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était membre du Conseil en son nom propre.

Lorsque la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de, dans les plus brefs délais, signifier, par LRAR, à la Société cette révocation et de pourvoir, dans le même temps, au remplacement du représentant permanent révoqué.

Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

24.2. : Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire. Si un membre du Conseil de Surveillance est nommé au Directoire, son mandat au Conseil prend fin dès son entrée en fonction.

ARTICLE 25 – ACTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Chaque membre du Conseil de Surveillance doit être propriétaire d'actions, dont le nombre est fixé à l'article 7 des présentes (soit dix (10) actions).

Si au jour de sa nomination, un membre du Conseil de Surveillance n'était pas propriétaire du nombre d'actions requis, ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois mois.

ARTICLE 26 – DUREE DES FONCTIONS – LIMITE D'AGE – CUMUL DE MANDATS.

26.1. : Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés pour six années, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat. Ils sont rééligibles.

26.2. : Aucune personne physique ayant passé l'âge de quatre-vingt cinq ans ne peut être nommée membre du Conseil de Surveillance si sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers le nombre des membres du Conseil de Surveillance étant dépassé cet âge.

26.3. : Une personne physique ne peut exercer simultanément plus de cinq mandats de membre du Conseil de Surveillance ou d'Administrateur de Sociétés Anonymes ayant leur siège sur le territoire français, sauf dérogation par la Loi concernant les sociétés contrôlées.

ARTICLE 27 – VACANCES – COOPTATION – RATIFICATIONS

En cas de vacances par décès ou par démission d'un ou de plusieurs sièges, le Conseil de Surveillance peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Si le nombre des membres du Conseil de Surveillance devient inférieur à trois, le Directoire doit convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue de compléter l'effectif du Conseil.

Les nominations provisoires effectuées par le Conseil de Surveillance sont soumises à ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Le membre nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

ARTICLE 28 – BUREAU DU CONSEIL

Le Conseil élit parmi ses membres personnes physiques un Président et un Vice-Président qui sont chargés de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats. Ils exercent leurs fonctions pendant la durée de leur mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil détermine, le cas échéant, leur rémunération.

Le Conseil peut nommer à chaque séance un Secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

ARTICLE 29 – DELIBERATION DU CONSEIL – PROCES-VERBAUX

29.1. : Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Il est convoqué par le Président ou le Vice-Président.

Toutefois, le Président doit convoquer le Conseil à une date qui ne peut être postérieure à quinze jours, lorsqu'un membre au moins du Directoire ou le tiers au moins des membres du Conseil de Surveillance lui présentent une demande motivée en ce sens.

Si la demande est restée sans suite, ses auteurs peuvent procéder eux-mêmes à la convocation en indiquant l'ordre du jour de la séance. Hors ce cas, l'ordre du jour est arrêté par le Président et peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les réunions se tiennent en tout lieu fixé dans la convocation.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les membres du Conseil de Surveillance participant à la séance, la signature du Procès-verbal des délibérations de la séance valant également attestation de présence si au sein de ce Procès-verbal le membre du Conseil de Surveillance est marqué présent.

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre présent ou représenté disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. La voix du Président de séance est prépondérante en cas de partage.

Si le Conseil est composé de moins de cinq membres et que deux membres seulement assistent à la séance, les décisions doivent être prises à l'unanimité.

29.2. : Les délibérations du Conseil de Surveillance sont constatées par des Procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social.

ARTICLE 30 – MISSION ET POUVOIRS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

30.1. : Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents et informations qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

30.2. : Le Conseil de Surveillance peut, dans les limites qu'il fixe, autoriser le Directoire, avec faculté de délégation, à céder des immeubles par nature, céder totalement ou partiellement des participations, constituer des sûretés ainsi que des cautions, avals ou garanties au nom de la Société.

L'absence d'autorisation est inopposable aux tiers, à moins que la Société ne prouve que ceux-ci en avaient eu connaissance ou ne pouvaient l'ignorer.

Par dérogation aux dispositions ci-dessus, le Directoire peut être autorisé à donner, à l'égard des administrations fiscales et douanières, des cautions, avals ou garanties au nom de la Société, sans limite de montant.

30.3. : Le Conseil de Surveillance autorise les conventions visées à l'article 33 ci-après.

30.4. : Le Conseil de Surveillance présente à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ses observations sur le rapport du Directoire, ainsi que sur les comptes de l'exercice.

30.5. : Le Conseil de Surveillance décide le déplacement du siège social dans le même département ou dans un département limitrophe sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

30.6. : Le Conseil de Surveillance peut conférer à un ou plusieurs de ses membres tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

ARTICLE 31 – REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

31.1. : L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, en rémunération de leur activité, une somme fixe annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est porté aux charges d'exploitation.

Le Conseil de Surveillance répartit librement entre ses membres les sommes globales allouées.

31.2. : La rémunération du Président et du Vice-Président du Conseil de Surveillance est déterminée par le Conseil de Surveillance.

31.3. : Il peut être alloué par le Conseil des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des membres de ce Conseil. Ces rémunérations exceptionnelles sont soumises aux dispositions de l'article 33 ci-après.

ARTICLE 32 – RESPONSABILITE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du Conseil de Surveillance sont responsables des fautes personnelles commises dans l'exécution de leur mandat. Ils n'encourent aucune responsabilité en raison des actes de la gestion et de leur résultat.

Ils peuvent être déclarés civilement responsables des délits commis par les membres du Directoire si, en ayant eu connaissance, ils ne les ont pas révélés à l'Assemblée Générale.

ARTICLE 33 – CONVENTIONS ENTRE LA SOCIETE, UN MEMBRE DU DIRECTOIRE OU DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Toute convention intervenant entre la Société et l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

Il en est de même des conventions auxquelles une des personnes visées à l'alinéa précédent est indirectement intéressée ou dans lesquelles elle traite avec la Société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable les conventions intervenant entre la Société :

et une entreprise, si l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance de la Société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, Directeur Général ou membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance de l'entreprise ;

et l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 5% ;

et la Société contrôlant une Société actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 5%.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues dans des conditions normales, dont la liste doit néanmoins être communiquée au Commissaire aux Comptes.

Commissaires aux comptes

Titulaires

- **C et V Audit et Associés**
30, rue Saint Lazare
75 009 Paris
Date du premier mandat :
Assemblée Générale du 2 juillet 2003
Date de fin de mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2009
- **Mazars & Guerard**
61 rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie
Date du premier mandat :
Assemblée Générale du 2 juillet 2003
Date de fin du mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2009

Suppléants

- **Cabinet E.A.L**
16 rue Amelot
75 011 Paris
Date du premier mandat :
Assemblée Générale du 2 juillet 2003
Date de fin du mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2009
- **RSA SEEC et Associés**
40 avenue Hoche
75 008 Paris
Date du premier mandat :
Assemblée Générale du 2 juillet 2003
Date de fin du mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2009

*Honoraires versés par le groupe aux Commissaires aux Comptes et aux membres de leurs réseaux
(Règlement AMF – article 222-8)*

| Exercices couverts : 2006-2007 et 2007-2008 | | | | | | | | | |
|---|---|----------------|---------|------|------|----------------------|--------|------|------|
| | | Cabinet Mazars | | | | Cabinet C et V audit | | | |
| | | Montant HT | | % | | Montant HT | | % | |
| | | N | N-1 | N | N-1 | N | N-1 | N | N-1 |
| Audit | | | | | | | | | |
| | Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | 139,464 | 181,018 | 92% | 74% | 49,650 | 56,701 | 100% | 86% |
| | Autres Diligences liées à la mission du commissaire aux comptes | 11,487 | 62,955 | 8% | 26% | | 9,150 | 0% | 14% |
| Sous-total | | 150,951 | 243,973 | 100% | 100% | 49,650 | 65,851 | 100% | 100% |
| Autres prestations | | | | | | | | | |
| | Juridique, fiscal et social | | | | | | | | |
| | Technologies de l'information | | | | | | | | |
| | Autres | | | | | | | | |
| Sous-total | | 0 | 0 | 0% | 0% | 0 | 0 | 0% | 0% |
| TOTAL | | 150,951 | 243,973 | 100% | 100% | 49,650 | 65,851 | 100% | 100% |

Responsables de l'information

Personnes assumant la responsabilité du document de référence

Le président du Directoire, Monsieur Aymeric LE COTTIER, est responsable des informations contenues dans le présent document, à l'exception des informations contenues dans le rapport visé à l'article L. 225-68 du Code de Commerce dont le responsable est le Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Luc LE COTTIER.

Attestation du Président du Directoire

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant pages 30 à 41, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Cette lettre ne contient aucune observation de leur part.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux. Les rapports sur les comptes sociaux et consolidés au 31 mars 2008, respectivement en pages 49-50 et 51-52 ne contiennent pas d'observations. Les rapports sur les comptes sociaux et consolidés au 31 mars 2007, respectivement en pages 49-50 et 51-52 du document de référence déposé le 10 octobre 2007 sous le numéro D.07-0894 contiennent des observations.

Les Ulis, le 30 juillet 2008

Aymeric LE COTTIER,
Président du Directoire

Attestation du Président du Conseil de Surveillance pour les informations contenues dans le rapport visé à l'article L.225-68 du Code de Commerce aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le rapport visé à l'article L. 225-68 du Code de Commerce sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Les informations présentées dans le rapport visé à l'article L. 225-68 du Code de Commerce ont fait l'objet du rapport des contrôleurs légaux établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, figurant en page 53 dudit document. Aucune Observation n'a été formulée par les Commissaires aux Comptes.

Les Ulis, le 30 juillet 2008

Luc LE COTTIER,
Président du Conseil de Surveillance

Communication externe

Cette rubrique a pour objet de faire une synthèse des avis financiers, communiqués, réunions financières, interviews ou toute autre information significative communiquée par l'entreprise au cours de l'exercice 2008-2009 et jusqu'à la date du présent rapport.

Si, dans sa communication externe, la société fait référence à des données prévisionnelles, celles-ci sont issues de son processus budgétaire interne. Lors des exercices budgétaires, la société ne fait aucune hypothèse sur l'évolution des taux de change, ainsi, pour l'exercice en cours, les travaux budgétaires ont été réalisés sur la base des parités suivantes :

- €/USD : 1.5812
- €/HKD : 12.3075
- €/GBP : 0.7958.

Ces taux sont les taux de clôture au 31 mars 2008.

- ✚ La société a organisé une réunion d'information le 26 juin 2008. Au cours de cette réunion les résultats 2007-2008 ont été présentés et commentés. Les axes stratégiques et les perspectives 2008-2009 ont fait l'objet de développements spécifiques. La direction a répondu à l'ensemble des questions posées par les personnes présentes à la réunion.

Communiqué de presse du 15 mai 2008 :

Lexibook : Chiffre d'affaires 2007/2008 supérieur aux prévisions : 46,8 M€ (+ 45,6 %)

Communiqué

| CA 12 mois | 01/04/06 - 31/03/07(1) | | | 01/04/07 - 31/03/08 (2) | | | Variation 03/08 vs 03/07 | | |
|----------------------|---------------------------|---------------------|-------------|---------------------------|---------------------|--------------|---------------------------|---------------------|------------|
| | Electronique grand public | Jouets électronique | Total | Electronique grand public | Jouets électronique | Total | Electronique grand public | Jouets électronique | Total |
| | Premier trimestre | 2,53 | 2,89 | 5,42 | 4,26 | 1,66 | 5,92 | 68% | -43% |
| Deuxième trimestre | 5,24 | 5,88 | 11,12 | 9,24 | 8,99 | 18,23 | 76% | 53% | 64% |
| Troisième trimestre | 3,24 | 8,77 | 12,02 | 10,84 | 7,72 | 18,56 | 235% | -12% | 54% |
| Quatrième trimestre | 2,52 | 1,12 | 3,64 | 1,39 | 2,72 | 4,11 | -45% | 143% | 13% |
| Total période | 13,53 | 18,66 | 32,2 | 25,74 | 21,08 | 46,82 | 90% | 13% | 45% |

(1) Comptes proforma. (2) Non audités.

Au cours de l'exercice annuel de 12 mois clos le 31 mars 2008, le groupe Lexibook a réalisé un chiffre d'affaires de 46,8 M€, en progression de + 45,6 % (*) (+ 49,8 % à change constant) Porté par sa stratégie de produits électroniques à licence, Lexibook a ainsi dépassé son objectif de chiffre d'affaires de 45 M€ déjà révisé en hausse en septembre dernier.

Par zone géographique, les ventes ont très fortement progressé hors de France avec une croissance de + 83,2 % en Europe (Hors France) et de + 75,5 % dans le reste de monde. Ces deux régions ont représenté respectivement 51,7 % et 10,9 % de l'activité totale du groupe. La France a également connu une croissance soutenue avec une hausse de + 9,2 % de ses facturations (37,4 % du CA total).

Par marché, l'« Electronique grand public » a connu la plus forte croissance avec une hausse des ventes de + 90 % et a représenté 55

% de la facturation. Les « Jouets Electroniques » se sont inscrit en hausse de + 13 % pour 45 % du chiffre d'affaires total.

Perspectives

Les perspectives de progression de la rentabilité d'exploitation présentées le 28 février 2008 sont à ce jour maintenues avec une marge d'exploitation attendue à 8 % pour l'exercice 2007/2008.

Fort des succès commerciaux enregistrés en 2007, Lexibook poursuivra au cours des prochains exercices sa stratégie de développement de produits électroniques à licence.

(*) Par rapport à la même période proforma de 12 mois clos au 31 mars 2007. Pour mémoire, l'exercice précédent a eu une durée exceptionnelle de 15 mois avec un chiffre d'affaires de 38,1 M€ (01/01/06 - 31/04/07).

Communiqué de presse du 25 juin 2008 :

Lexibook : Un exercice 2007/2008 qui confirme le retour à la rentabilité du groupe

Communiqué

| (M€) | Mars 06 - Avril 07 | Mars 07 - Avril 08 |
|------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 12 mois proforma | 12 mois |
| Chiffre d'affaires | 32,2 | 47,2 |
| Résultat d'exploitation | -1,4 | 2,9 |
| Résultat financier | -0,8 | -1,9 |
| Résultat courant avant impôt | -2,2 | 1,1 |
| Impôt sur le résultat | 0,5 | 0,2 |
| Résultat net part du groupe | -1,7 | 1,4 |

L'exercice 2007/2008 a permis à Lexibook de démontrer la pertinence de sa stratégie de produits électroniques de loisir sous licences mise en place depuis deux ans.

Le groupe a ainsi enregistré au cours de cet exercice un chiffre d'affaires de 47,2 M€ en progression de + 46,6 % (+ 50,7 % à taux de change constant).

Ce positionnement a offert au groupe la capacité d'accélérer le développement de ses ventes hors de l'hexagone. L'activité affiche ainsi une progression de + 83,2 % en Europe, hors France (50,8 % du CA total) et de + 75,5 % dans le reste du monde (10,7 % du CA total).

En France, le groupe enregistre également une croissance solide de son chiffre d'affaires de + 11,3 % (37,4 % du CA total).

Cette bonne performance s'est accompagnée d'une amélioration significative des marges.

Le résultat d'exploitation atteint 2,9 M€ cette année contre une perte de (1,4) M€ sur l'exercice précédent (base 12 mois pro-forma), soit une amélioration de plus 4,3 M€ en 12 mois.

Les frais financiers se dégradent de 1,1 M€ à (1,9M€) en raison à la fois de l'augmentation des besoins de financement liés à la très forte hausse de l'activité et du durcissement des conditions de financement.

Au final, après prise en compte d'un impôt positif de 0,2 M€, le résultat net ressort à 1,4 M€ contre une perte de (1,7 M€) un an plus tôt.

Perspectives

Au cours du prochain exercice, le groupe va poursuivre le développement de sa gamme de produits innovants sous licences avec notamment :

- . la finalisation de la signature d'une nouvelle licence mondiale de tout premier plan,
- . le lancement d'un véritable PC portable pour enfant sous Windows.

Table de correspondance

La table de correspondance doit permettre de renvoyer directement les principales rubriques exigées par le règlement européen n°809/2004 pris en application de la Directive « Prospectus » aux paragraphes correspondants du Document de référence de LEXIBOOK.

Les renvois à spécifier correspondent aux exigences de l'annexe 1. du règlement européen. Il convient de noter que le texte intégral de ces exigences n'est pas repris dans le tableau.

| REGLEMENT EUROPEEN | NUMERO DE PAGE DU DOCUMENT DE REFERENCE |
|--|---|
| 1. PERSONNES RESPONSABLES | 122 |
| 1.1. Personnes responsables des informations. | 122 |
| 1.2. Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement attestant que, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans le document d'enregistrement sont, à leur connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. | 122 |
| 2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES | 120 |
| 2.1. Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur, pour la période couverte par les informations financières historiques. | 120 |
| 2.2. Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été redesignés durant la période couverte par les informations financières historiques, divulguer les détails de cette information, s'ils sont importants. | N/A |
| 3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES | 7, 59 à 105 |
| 3.1. Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur. | 7, 59 à 105 |
| 3.2. Si des informations financières ont été sélectionnées pour des périodes intermédiaires, des données comparatives couvrant la même période de l'exercice précédent doivent également être fournies; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilanciellles comparables. | N/A |
| 4. FACTEURS DE RISQUE | 20 à 23 |
| 5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR | 10, 32, 59 à 88, 106 |
| 5.1. Histoire et évolution de la société. | 10 |
| 5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur. | 106 |
| 5.1.2. Lieu et Numéro d'enregistrement de l'émetteur. | 106 |
| 5.1.3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur, lorsqu'elle n'est pas indéterminée. | 106 |

| | |
|--|---------------------------|
| 5.1.4. Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, son pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire). | 106 |
| 5.1.5. Evénements importants dans le développement des activités de l'émetteur. | 10 |
| 5.2. Investissements. | 32, 59 à 88 |
| 5.2.1. Principaux investissements (y compris leur montant) réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement. | 32, 59 à 88 |
| 5.2.2. Principaux investissements de l'émetteur qui sont en cours, y compris la distribution géographique de ces investissements (sur le territoire national et à l'étranger) et leur méthode de financement (interne ou externe) . | N/A |
| 5.2.3. Renseignements concernant les principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes. | N/A |
| 6. APERÇU DES ACTIVITÉS. | 12 à 15, 20 à 23 |
| 6.1. Principales activités. | 12 à 15 |
| 6.1.1. Nature des opérations effectuées par l'émetteur et ses principales activités. | 12 à 15 |
| 6.1.2. Nouveau produit et/ou service important lancé sur le marché et, dans la mesure où le développement de nouveaux produits ou services a fait l'objet de publicité, état de ce développement. | 12 à 15 |
| 6.2. Principaux marchés ; | 12 à 15 |
| 6.3. Lorsque les renseignements fournis conformément aux points 6.1 et 6.2 ont été influencés par des événements exceptionnels, en faire mention. | 12 à 15 |
| 6.4. Informations, sous une forme résumée, concernant le degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication. | 20 à 23 |
| 6.5. Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle. | 12 à 15 |
| 7. ORGANIGRAMME | 9, 27, 35, 82, 102 |
| 7.1. Description du groupe | 9 |
| 7.2. Liste des filiales importantes de l'émetteur : nom, pays d'origine ou d'établissement, pourcentage de capital et pourcentage de droits de vote... | 27, 35, 82, 102 |
| 8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS | 22, 23, 71, 72 |
| 8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées, y compris les propriétés immobilières louées, et charges majeures pesant dessus. | 71 et 72 |
| 8.2. Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles. | 22 et 23 |
| 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT | 59 à 105 |
| 9.1. Situation financière de l'émetteur, évolution de cette situation financière et résultat des opérations effectuées durant chaque exercice et période intermédiaire pour lesquels des informations financières historiques sont exigées. | 59 à 105 |

| | |
|--|---------------------|
| 9.2. Résultat d'exploitation | 59 à 105 |
| 9.2.1. Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur. | N/A |
| 9.2.2. Changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets. | N/A |
| 9.2.3. Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur. | N/A |
| 10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX | 59 à 105, 108 |
| 10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme). | 59 à 105, 108 |
| 10.2. Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur et décrire ces flux de trésorerie. | 59 à 105 |
| 10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur. | 59 à 105 |
| 10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur. | 59 à 105 |
| 10.5. Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1. | 59 à 105 |
| 11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES | 32 |
| 12. INFORMATION SUR LES TENDANCES | 14, 15, 20 à 23 |
| 12.1. Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement. | 14, 15 |
| 12.2. Tendances connues, incertitudes ou demandes ou engagements ou événements raisonnablement susceptibles d'influencer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours. | 20 à 23 |
| 13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE Si l'émetteur choisit d'inclure une prévision ou une estimation du bénéfice dans le document d'enregistrement, celui-ci doit contenir les informations visées aux points 13.1 et 13.2 : | N/A |
| 13.1. Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation. | N/A |
| 13.2. Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants, stipulant que, de l'avis de ces comptables ou contrôleurs légaux indépendants, la prévision ou l'estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision ou estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur. | N/A |
| 13.3. Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques. | N/A |
| 13.4. Si une prévision du bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus. | N/A |
| ORGANES DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION GÉNÉRALE | 6, 24 à 26, 40, 114 |

| | |
|--|------------------------|
| 14.1. Nom, adresse professionnelle et fonction, dans la société émettrice, des personnes suivantes, en mentionnant les principales activités qu'elles exercent en dehors de cette société émettrice lorsque ces activités sont significatives par rapport à celle-ci : | 6, 24 à 26, 40 |
| a) membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, | 6, 24 à 26, 40 |
| b) associés commandités, s'il s'agit d'une société en commandite par actions, | N/A |
| c) fondateurs, s'il s'agit d'une société fondée il y a moins de cinq ans, | N/A |
| d) tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires. Indiquer la nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes. | 6, 24 à 26, 40 |
| Pour toute personne membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance et pour toute personne visée aux points b) et d) du premier alinéa, fournir des informations détaillées sur son expertise et son expérience en matière de gestion ainsi que les informations suivantes : | 6, 24 à 26, 40 |
| a) nom de toutes les sociétés et sociétés en commandite au sein desquelles cette personne a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq dernières années (indiquer également si elle a toujours, ou non, cette qualité). Il n'est pas nécessaire de dresser la liste de toutes les filiales de la société émettrice au sein desquelles la personne est aussi membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance, | 6, 24 à 26, 40 |
| b) toute condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins, | 114 |
| c) détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle une personne visée aux points a) et d) du premier alinéa et agissant en qualité de l'une quelconque des positions visées aux dits points a) et d) a été associée au cours des cinq dernières années au moins, | 114 |
| d) détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés). Il est aussi indiqué si cette personne a déjà été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. Si aucune information de la sorte ne doit être divulguée, une déclaration le précisant doit être faite. | 114 |
| 14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale : | 114 |
| a) Conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs. En l'absence de tels conflits d'intérêts, une déclaration le précisant doit être faite. | 114 |
| b) Arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale. | 114 |
| c) Détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 14.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur. | N/A |
| 15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES | 39, 40, 80, 110 |
| Concernant l'intégralité du dernier exercice, indiquer, pour toute personne visée au point 14.1, premier alinéa, a) et d) : | 39, 40, 80, 110 |

| | |
|---|--------------------------------|
| 15.1. Le montant de la rémunération versée (y compris de toute rémunération conditionnelle ou différée) et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne. | 39, 40, 80, 110 |
| 15.2. Le montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages. | N/A |
| 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION | 6, 24 à 26, 40, 54 à 58 |
| Pour le dernier exercice de l'émetteur, et sauf spécification contraire, fournir les informations suivantes concernant toute personne visée au point 14.1, premier alinéa, a) : | 6, 24 à 26, 40, 54 à 58 |
| 16.1. Date d'expiration du mandat actuel de cette personne, le cas échéant, et la période durant laquelle elle est restée en fonction. | 24 |
| 16.2. Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration négative appropriée. | 54 à 58 |
| 16.3. Informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur, y compris le nom des membres de ces comités et un résumé du mandat en vertu duquel ils siègent. | 24 à 26 |
| 16.4. Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine. | 24 à 26 |
| 17. SALARIÉS | 110 |
| 17.1. Nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques. | 16 |
| 17.2. Participations et stock options. | 110 |
| 17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur. | N/A |
| 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES | 109 |
| 18.1. Identité de toute personne non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance qui détient, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur qui doit être notifié en vertu de la législation nationale applicable à celui-ci. | 109 |
| 18.2. Principaux actionnaires de l'émetteur disposent de droits de vote différents, ou déclaration négative appropriée. | 109 |
| 18.3. Indication sur les personnes détenant ou contrôlant, directement ou indirectement, l'émetteur. Description de la nature de ce contrôle et des mesures prises en vue d'assurer qu'il ne soit pas exercé de manière abusive. | N/A |
| 18.4. Description de tout accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle. | N/A |
| 19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS | 59 à 105 |
| 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR | 51 et 52, 59 à 105 |
| 20.1. Informations financières historiques | 59 à 105 |

| | |
|--|----------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Informations financières historiques vérifiées pour les trois derniers exercices et rapport d'audit établi à chaque exercice. • Informations financières historiques vérifiées pour les deux derniers exercices établies et présentées sous une forme compatible avec celle qui sera adoptée dans les prochains états financiers annuels que publiera l'émetteur, compte tenu des normes, des méthodes et de la législation comptables applicables auxdits états financiers annuels. <p>Si elles sont établies conformément à des normes comptables nationales, les informations financières vérifiées exigées au titre de la présente rubrique doivent inclure au minimum :</p> <p>a) le bilan,</p> <p>b) le compte de résultat,</p> <p>c) un état indiquant toutes les variations des capitaux propres ou les variations des capitaux propres autres que celles résultant de transactions sur le capital avec les propriétaires et de distribution aux propriétaires,</p> <p>d) le tableau de financement,</p> <p>e) les méthodes comptables et notes explicatives.</p> <p>Les informations financières historiques annuelles doivent faire l'objet d'une vérification indépendante ou d'une mention indiquant si, aux fins du document d'enregistrement, elles donnent une image fidèle, conformément aux normes d'audit applicables dans un État membre ou à une norme équivalente.</p> | N/A |
| 20.2. Informations financières pro forma. | 59 à 89 |
| 20.3. États financiers. | 59 à 105 |
| 20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles. | 51 et 52 |
| <p>20.4.1. Déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées.</p> <p>Si les contrôleurs légaux ont refusé d'établir un rapport d'audit sur les informations Financières historiques, ou si ce rapport d'audit contient des réserves ou des mises en garde sur l'impossibilité d'exprimer une opinion, ce refus, ces réserves ou ces mises en garde doivent être intégralement reproduits et assortis d'une explication.</p> | 51 et 52 |
| 20.4.2. Autres informations contenues dans le document d'enregistrement vérifiées par les contrôleurs légaux. | 51 et 52 |
| 20.4.3. Informations financières figurant dans le document d'enregistrement qui ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur. | N/A |
| 20.5. Date des dernières informations financières | N/A |
| <p>20.5.1. Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées ne doit pas remonter :</p> <p>a) à plus de 18 mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui ont été vérifiés;</p> <p>b) à plus de 15 mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui n'ont pas été vérifiés.</p> | N/A |
| 20.6. Informations financières intermédiaires et autres | N/A |
| 20.6.1. Si l'émetteur a publié des informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés, celles-ci doivent être incluses dans le document d'enregistrement. Si ces informations financières trimestrielles ou semestrielles ont été examinées ou vérifiées, le rapport d'examen ou d'audit doit également être inclus. Si tel n'est pas le cas, le préciser. | N/A |

| | |
|---|----------------------|
| 20.6.2. S'il a été établi plus de neuf mois après la fin du dernier exercice vérifié, le document d'enregistrement doit contenir des informations financières intermédiaires, éventuellement non vérifiées (auquel cas ce fait doit être précisé), couvrant au moins les six premiers mois du nouvel exercice. Les informations financières intermédiaires doivent être assorties d'états financiers Comparatifs couvrant la même période de l'exercice précédent; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables. | N/A |
| 20.7. Politique de distribution des dividendes. | 106 à 111 |
| 20.7.1. Montant du dividende par action, éventuellement ajusté pour permettre les comparaisons, lorsque le nombre d'actions de l'émetteur a changé. | 106 à 111 |
| 20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage. | 114 |
| 20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale. | 114 |
| 21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | 33, 106 à 111 |
| 21.1. Capital social. | 33, 106 à 111 |
| 21.1.1. Montant du capital souscrit et, pour chaque catégorie d'actions : (a) le nombre d'actions autorisées, (b) le nombre d'actions émises et totalement libérées et le nombre d'actions émises, mais non totalement libérées, (c) la valeur nominale par action, ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale, (d) un rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice. Si plus de 10 % du capital a été libéré au moyen d'actifs autres que des espèces durant la période couverte par les informations financières historiques, le préciser. | N/A |
| 21.1.2. Actions non représentatives du capital | N/A |
| 21.1.3. Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales. | N/A |
| 21.1.4. Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription. | N/A |
| 21.1.5. Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital. | N/A |
| 21.1.6. Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent ; | N/A |
| 21.1.7. Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, mettant tout changement survenu en évidence. | N/A |
| 21.2. Acte constitutif et statuts | 106 à 111 |
| 21.2.1. Objet social de l'émetteur et indiquer où son énonciation peut être trouvée dans l'acte constitutif et les statuts. | N/A |
| 21.2.2. Disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance. | N/A |
| 21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes. | N/A |

| | |
|---|--------------------|
| 21.2.4. Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention. | N/A |
| 21.2.5. Conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission. | N/A |
| 21.2.6. Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle. | N/A |
| 21.2.7. Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée. | N/A |
| 21.2.8. Conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit. | N/A |
| 22. CONTRATS IMPORTANTS | N/A |
| 23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS | 49 à 52, 122 |
| 24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC | 112 |
| Déclaration attestant que, pendant la durée de validité du document d'enregistrement, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéant, être consultés : | 112 |
| (a) l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur, | 112 |
| (b) tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement, | 112 |
| (c) les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans le cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement. | 112 |
| Indiquer où les documents ci-dessus peuvent être consultés, sur support physique ou par voie électronique. | 112 |
| 25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS | 10, 28, 35, 83, 98 |